

**République démocratique du Congo : Consultations de 2012 au titre de l'article IV — Rapport des services du FMI, note d'information au public sur les délibérations du Conseil d'administration, et déclaration de l'Administrateur pour la République démocratique du Congo.**

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2012 avec la République démocratique du Congo au titre de l'article IV, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2012 avec la République démocratique du Congo au titre de l'article IV, préparé par une équipe des services du FMI, à la suite des entretiens qui ont pris fin le 21 juin 2012 avec les autorités de la République démocratique du Congo sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 4 septembre 2012. Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à ceux du Conseil d'administration du FMI
- Une note d'information au public (NIP) résumant les vues du Conseil d'administration exprimées le 24 septembre 2012 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui marquait l'achèvement des consultations au titre de l'article IV.
- Une déclaration de l'Administrateur du FMI pour la République démocratique du Congo.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément :

Note consultative conjointe sur le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté

La politique de publication des rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :  
International Monetary Fund • Publication Services  
700 19<sup>th</sup> Street, N.W. • Washington, D.C. 20431  
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201  
Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international  
Washington, D.C.**



# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES

## CONSULTATIONS DE 2012 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

### THÈMES PRINCIPAUX

**Contexte :** En dépit d'une conjoncture économique mondiale difficile, du caractère limité de l'appui financier extérieur et des incertitudes liées aux élections nationales en novembre 2011, la République démocratique du Congo (RDC) a affiché une solide performance macroéconomique en 2010-11. Ces résultats s'expliquent par une amélioration des politiques économiques, mais de récentes déficiences dans la formulation du budget de 2012 et les risques de dérapage liés aux dépenses sécuritaires pourraient compromettre les avancées durement acquises dans la réduction de la domination budgétaire et la consolidation de la stabilité macroéconomique.

**Il importe de conforter les marges de manœuvre :** L'expérience de la RDC durant la crise financière mondiale de 2009 et les risques baissiers issus de la faiblesse actuelle de l'économie mondiale, appellent un renforcement plus poussé des marges de manœuvre macroéconomiques. La situation budgétaire s'est certes améliorée grâce au rééquilibrage des finances publiques et à l'allègement de la dette, mais elle reste vulnérable aux pressions exercées sur les dépenses du fait de la détérioration de la situation sécuritaire dans les provinces orientales, situation exacerbée par les options limitées en matière de financement et la lenteur des progrès enregistrés dans la mobilisation d'un plus gros volume de recettes intérieures. Les réserves internationales brutes ont également augmenté, mais elles restent inférieures au niveau requis pour protéger l'économie de l'impact des chocs exogènes.

**Il est essentiel de renforcer les capacités institutionnelles et administratives:** Il convient de saluer les efforts récemment consentis par les autorités pour améliorer la stabilité macroéconomique dans des circonstances difficiles. Pour maintenir cette stabilité à moyen terme il faudra renforcer le dispositif institutionnel au moyen d'un cadre budgétaire bien défini ciblant des ancrages appropriés, avec un solide dispositif de gestion des finances publiques, une banque centrale indépendante en mesure de mettre efficacement en oeuvre la politique monétaire, un secteur financier plus développé et adéquatement supervisé, et un environnement des affaires propre à attirer les investissements et à diversifier les capacités d'exportation, de manière à réduire les vulnérabilités extérieures.

Approuvé par  
**Michael Atingi-Ego et  
 Christian Mumssen**

Les entretiens ont eu lieu à Kinshasa du 7 au 21 juin 2012. L'équipe des services du FMI était composée de MM. York (chef de mission), Fischer et Jahjah et M<sup>me</sup> Lundgren (tous du Département Afrique), de M. Arnold (Département des finances publiques) et de M. N'Sonde (Bureau de l'Administrateur). Des représentants des services de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont également pris part aux discussions. La mission a rencontré le Président du Sénat, M. Léon Kengo Wa Dondo, le Président de l'Assemblée nationale, M. Aubin Minaku, le Premier Ministre, M. Matata Ponyo Mapon, le Vice-premier ministre et Ministre du Budget, M. Daniel Mukoko Samba, le Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Finances, M. Patrice Kitebi Kibol Mvul, le Gouverneur de la Banque centrale du Congo, M. Jean-Claude Masangu, d'autres ministres et hauts responsables du gouvernement, et des représentants du secteur privé, de la société civile et de la communauté des bailleurs de fonds.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>GÉNÉRALITÉS</b>	4
<b>CONTEXTE, PERSPECTIVES ET RISQUES</b>	5
A. Perspectives et risques	11
<b>ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	15
A. Ancrage de la politique budgétaire	15
B. Accroître l'efficacité de la politique monétaire	17
C. Rendre l'économie plus robuste	20
<b>ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	23
<b>TABLEAUX</b>	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2009–15	26
2. Balance des paiements, 2010–15	27
3a. Opérations financières de l'administration centrale, 2010–15	28
3b. Opérations financières de l'administration centrale, 2010–15	29
4. Situation monétaire, 2009–13	30
5. Matrice d'évaluation des risques	31
6. Situation budgétaire, 2011–12	32
7. Indicateurs de solidité financière, 2003-juin 2012	33

**GRAPHIQUES**

1.	Évolution récente de la situation économique _____	7
2.	Marges de manœuvre macroéconomiques, 2009 et 2012 _____	8
3.	Indicateurs de politique budgétaire, monétaire et extérieure _____	9
4.	Scénarios de risques extrêmes : Effondrement des cours des produits de base et conflit intérieur _____	13
5.	Dépôts en devises, 2005 et 2010 _____	19
6.	Monnaie au sens large, 2005 et 2010 _____	19

**ANNEXES**

I.	Analyse de viabilité de la dette actualisée _____	34
II.	Résultats dans le cadre de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit _____	49
III.	Compétitivité internationale _____	50
IV.	Assistance technique à la RDC _____	53
V.	Estimations du niveau d'adéquation des réserves selon le modèle du FMI _____	54
VI.	Implications des politiques fiscales actuelles dans le secteur minier sur les finances publiques _____	56
VII.	Amélioration de la tarification intérieure des carburants _____	58
VIII.	Efficacité de la politique monétaire _____	65

## GÉNÉRALITÉS

**1. Durant ces dernières années, la situation économique de la République démocratique du Congo (RDC) s'est considérablement améliorée, même si les progrès ont été lents dans la lutte contre la pauvreté et dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.** Ces résultats s'expliquent par la mise en œuvre de réformes structurelles et de politiques macroéconomiques prudentes qui ont permis à la RDC de recevoir un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) renforcée au milieu de 2010. Cet allègement — le plus important jamais accordé à un pays admissible à l'Initiative PPTe — a réduit l'endettement extérieur de la RDC d'environ 136 % du PIB en 2009 à quelque 35 % à la fin de 2010. Le niveau de pauvreté reste malheureusement élevé — environ 70 % de la population — et il est peu probable que la RDC atteigne l'un des OMD<sup>1</sup>.

**2. À l'issue des élections de novembre 2011, le Président Kabila a été réélu et les membres de sa coalition ont obtenu la majorité au sein du Parlement.** Il s'en est suivi une certaine stabilité politique et sociale et l'espoir que les politiques économiques seraient maintenues dans leurs

grandes lignes. Certaines réformes fondamentales ont avancé, mais de mauvais résultats ont été enregistrés dans la gestion des finances publiques, de la dette extérieure et des ressources naturelles. Compte tenu par ailleurs de la détérioration de la situation sécuritaire dans l'Est, ces faiblesses pourraient menacer les progrès récemment accomplis et compromettre l'achèvement des quatrième et cinquième revues du programme entrepris par les autorités dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC)<sup>2</sup>.

**3. S'agissant des consultations au titre de l'article IV, les autorités ont été réceptives aux conseils du FMI, encore qu'elles aient traité les recommandations issues des discussions précédentes avec des degrés divers de détermination et de vigueur.** Leurs efforts se sont centrés sur le rééquilibrage des finances publiques, domaine où elles ont répondu favorablement aux appels du FMI en faveur d'une maîtrise des dépenses et de la suppression du financement budgétaire par la Banque centrale du Congo (BCC), aux effets inflationnistes. La politique monétaire et la politique de secteur financier ont évolué sur la bonne voie mais les progrès ont été plus lents que prévu. Dans le même ordre d'idées, des réformes structurelles ont été engagées pour améliorer la gestion des finances publiques (GFP) et la gestion des ressources naturelles, mais la volonté politique

<sup>1</sup> Les données officielles les plus récentes sur la pauvreté monétaire datent de 2005. Des données actualisées devraient être disponibles début 2013. L'évaluation conjointe qu'on fait du FMI et la Banque mondiale des indicateurs sociaux et des indicateurs de pauvreté figurent dans la Note consultative conjointe sur le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (voir également graphique III.2).

<sup>2</sup> Le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'accord triennal au titre de FEC en faveur de la RDC en décembre 2009 et la troisième revue a été achevée en avril 2011. La quatrième revue (prévue pour la fin 2011) a été reportée en raison du manque de progrès sur le front des réformes structurelles.

nécessaire pour faire face aux questions les plus délicates s'est affaiblie. Les autorités ont engagé des efforts concertés pour mettre en application les recommandations de l'évaluation des sauvegardes de 2010, y compris le passage aux normes IFRS au sein de la BCC.

**4. Les consultations de 2012 au titre de l'article IV ont continué de mettre l'accent sur plusieurs de ces questions, en adoptant**

**cependant une perspective à moyen terme.**

L'équipe des services du FMI a procédé à un échange de vues avec les autorités et les parties prenantes sur les grands dossiers suivants : ancrage de la politique budgétaire pour en renforcer la crédibilité et la viabilité; efficacité accrue de la politique monétaire dans un contexte de graves contraintes; et moyens à mettre en œuvre pour rendre l'économie plus robuste et moins vulnérable aux chocs.

## CONTEXTE, PERSPECTIVES ET RISQUES

**L'économie congolaise fait preuve d'une remarquable résilience**

**5. Les résultats macroéconomiques de la RDC ont été solides en 2010-11 malgré la faiblesse persistante de l'économie mondiale, le caractère limité de l'aide financière extérieure, et les incertitudes considérables liées aux élections nationales de novembre 2011.** De solides progrès ont été réalisés au regard de plusieurs des objectifs nationaux à moyen terme.

- En raison de la faiblesse de ses liens financiers avec les pays de la zone euro, la RDC a été globalement à l'abri des turbulences que connaît cette région. La vigueur des flux commerciaux et d'investissement en provenance des pays non européens, principalement impulsés par le secteur minier, ont contribué à épauler l'activité économique durant ces dernières années. Cette activité s'est élargie aux industries de transformation et au secteur tertiaire (télécommunications, boissons, BTP) et la croissance du PIB a gagné

environ 7 % en 2010-11 (tableau 1, graphique 1).

- En 2011 l'inflation s'est située au-dessus de l'objectif un seul chiffre de la BCC, principalement à cause du renchérissement des produits énergétiques et alimentaires à l'échelle mondiale au début de l'année, mais elle est depuis orientée à la baisse. Les prix intérieurs ont connu un sursaut au début de 2012 avec le déploiement de la taxe sur la valeur ajoutée, mais l'inflation a repris son orientation baissière pour se situer juste en dessous de 10 % à la fin juillet (graphique 1).
- Le secteur extérieur s'est considérablement redressé grâce à l'allègement de la dette au titre de l'initiative PTTE, mais il reste vulnérable à la volatilité des termes de l'échange, accuse une forte dépendance à l'égard des importations en aliments et en biens d'équipement, et présente un éventail réduit d'exportations; en outre, le secteur bancaire connaît un niveau

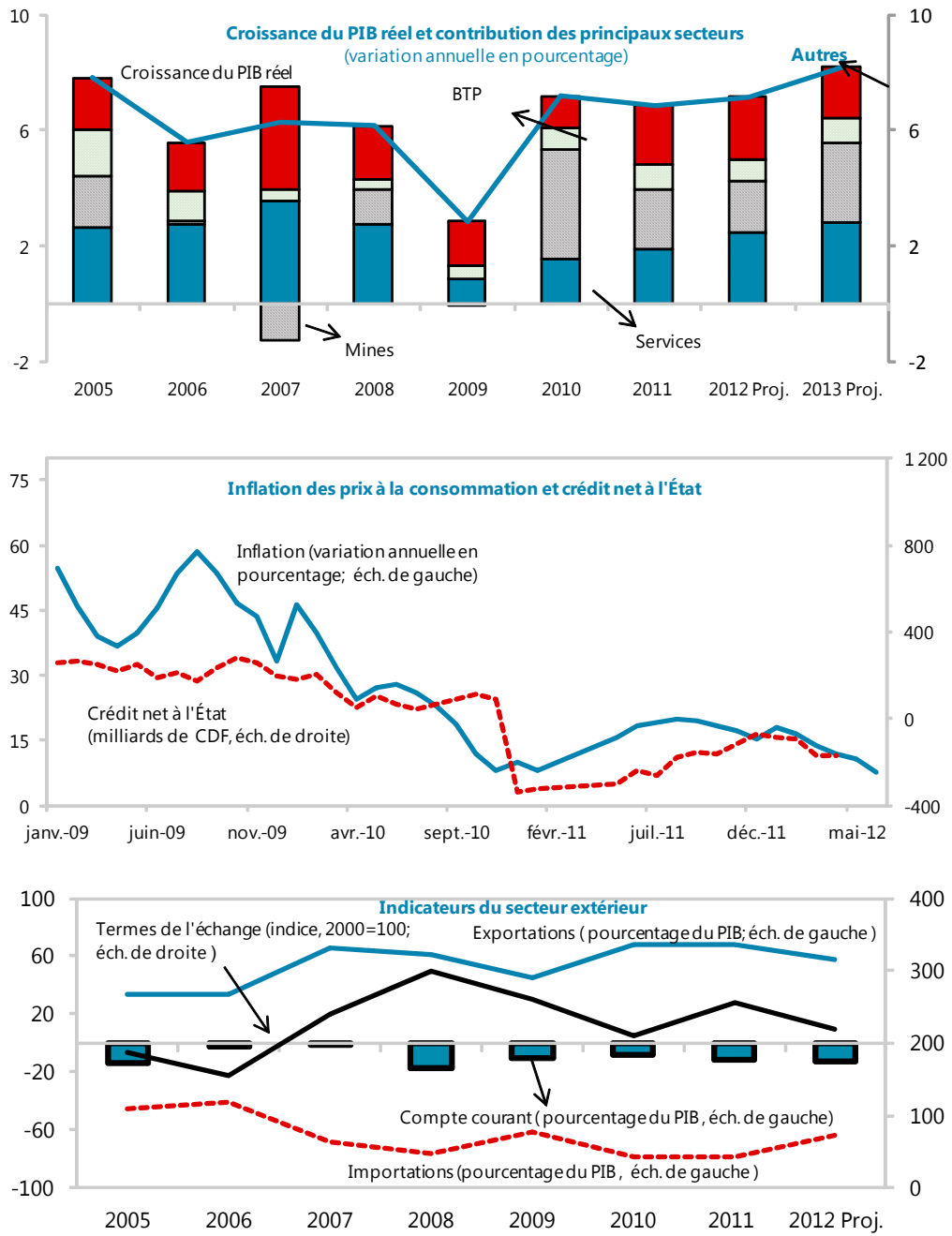
élevé de dollarisation. La RDC continue par ailleurs de présenter un risque élevé de surendettement compte tenu de la prise en compte de la garantie de l'État sur les emprunts extérieurs au titre d'une opération conjointe sino-congolaise (Sicomines, annexe I). Le déficit des transactions courantes s'est creusé en 2011 (environ 11½ % du PIB) en raison du fléchissement des cours des matières premières par rapport aux niveaux élevés de 2010, et de l'augmentation en valeur des importations, notamment de produits alimentaires et énergétiques et de biens d'équipement (tableau 2).

### **Les récents résultats s'expliquent par la reconstitution des marges de manœuvre macroéconomiques**

### **6. L'amélioration de ces marges de manœuvre s'est opérée sur quatre des cinq dimensions envisagées (graphique 2).**

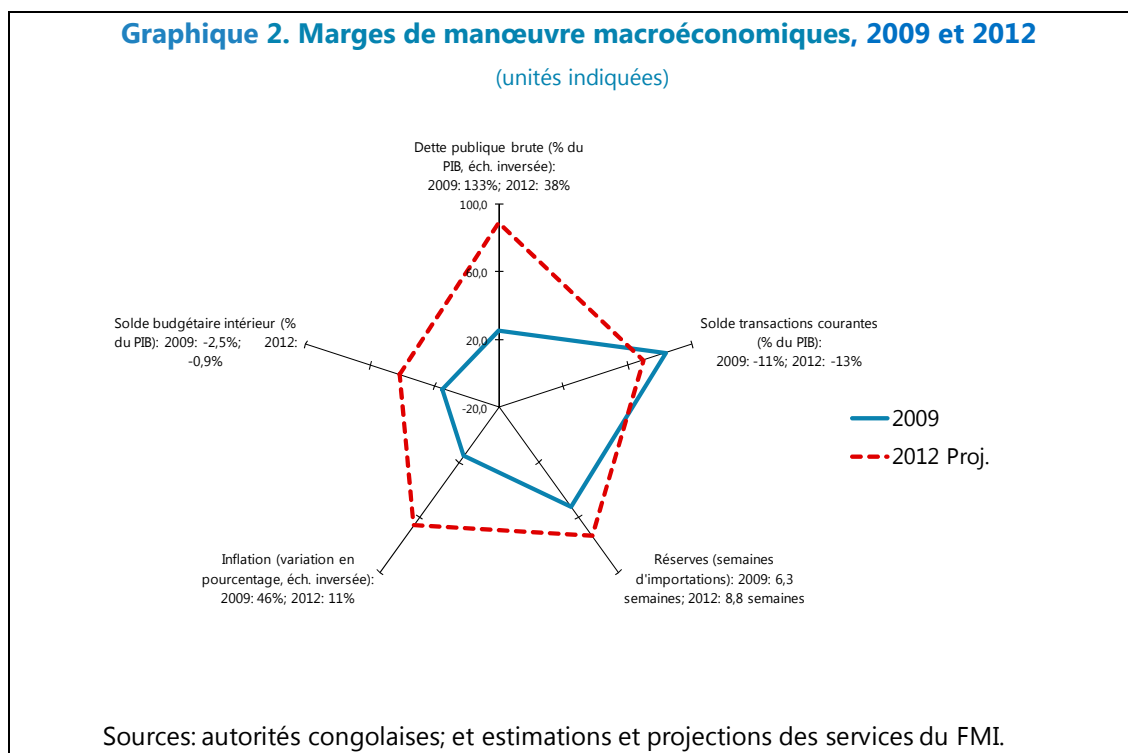
- La domination budgétaire s'est atténuée durant ces dernières années grâce à la maîtrise des dépenses et à l'engagement pris par les autorités d'assurer un financement (net) nul du budget par la BCC (à l'exclusion de l'utilisation des dépôts de l'allégement PTTE et de plusieurs dons provenant de 2010). Cela a contribué à briser le cercle vicieux d'inflation-dépréciation et à ramener le déficit budgétaire intérieur de 2½ % du PIB en 2009 à un niveau projeté de 0,9 % du PIB en 2012 (tableaux 3a et 3b, graphique 3).

**Graphique 1. Évolution récente de la situation économique**



Sources : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

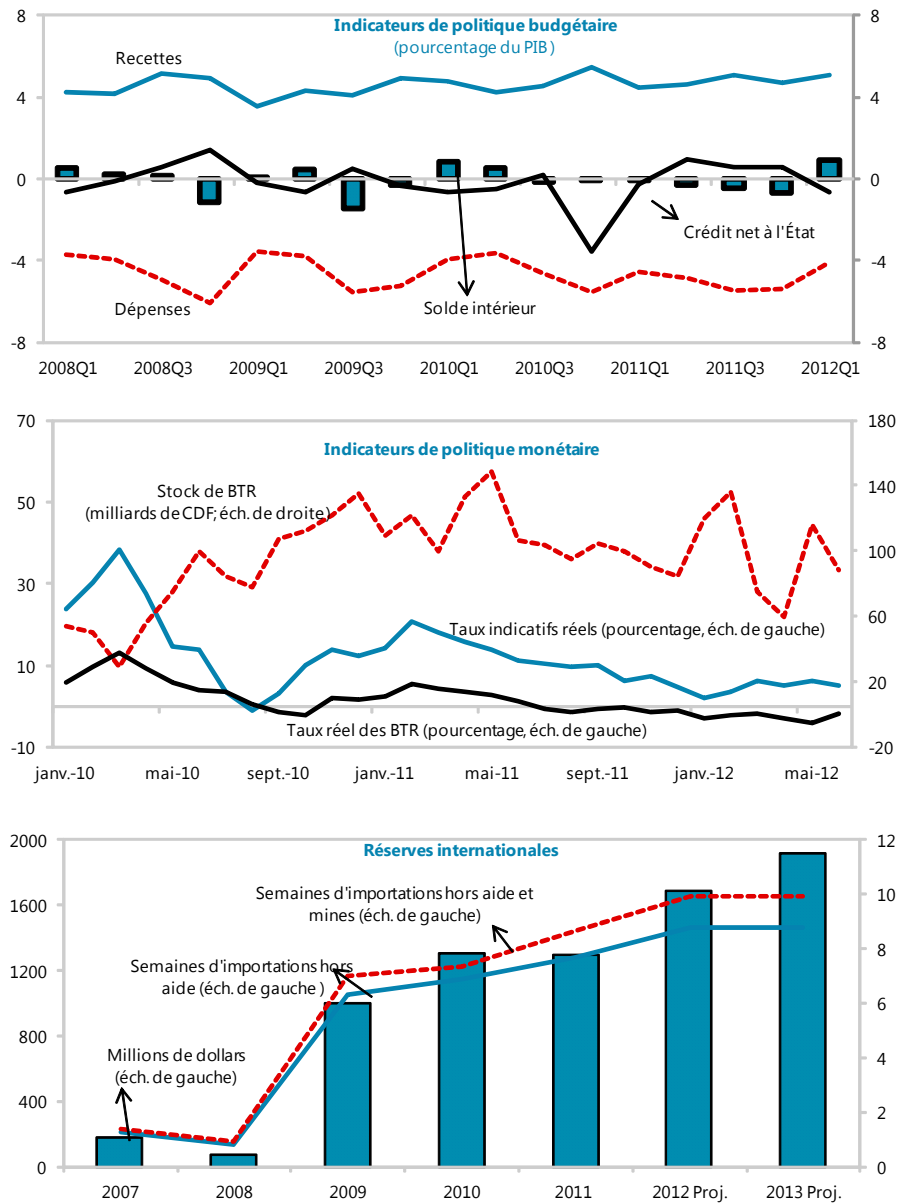




- Il a été nécessaire de maîtriser les dépenses pour faire face au caractère limité de l'aide extérieure reçue par la RDC — lui-même attribuable aux préoccupations manifestées par les bailleurs de fonds à l'égard de la gouvernance, notamment dans le secteur des ressources naturelles — et à la lenteur des progrès dans la mobilisation d'un volume plus important de recettes intérieures. Cependant, les faiblesses récemment enregistrées dans le processus budgétaire, la forte augmentation des projections de recettes et, parallèlement, de l'enveloppe des dépenses souligne la nécessité de renforcer et de pérenniser les réformes de GFP (Annexe II).
- L'amélioration de la situation budgétaire a également aidé la BCC à contrôler les liquidités et à combattre

l'inflation. La BCC maîtrise l'inflation en émettant des billets de trésorerie, mais en raison des problèmes de données et de capacités, et des pressions politiques, la BCC a parfois hésité à durcir résolument la politique monétaire. Elle a réduit avec détermination les taux d'intérêt directeur, plus vite que ne le justifiait l'évolution de l'inflation, d'où le niveau relativement faible des taux d'intérêt réels (graphique 3). En raison de ses propres contraintes budgétaires, la BCC a récemment été amenée à réduire son stock de billets de trésorerie afin de comprimer les charges d'intérêts, ce qui a donné lieu à une augmentation intempestive des liquidités.

**Graphique 3. Indicateurs de politique budgétaire, monétaire et extérieure**



Sources : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

- La stabilité extérieure a été renforcée grâce à l'allégement de la dette au titre de l'initiative PTTE et à une accumulation de réserves internationales (d'environ 6,3 semaines d'importation en 2009 à

un niveau projeté de 8,8 semaines cette année, graphique 3), qui permet de mieux amortir les chocs exogènes. En dépit de ces progrès, la RDC a besoin d'une marge plus importante pour conforter sa stabilité extérieure,

compte tenu notamment du creusement projeté du déficit courant et de l'augmentation des dépôts en dollars dans le système bancaire. Les emprunts extérieurs doivent se conformer au souci de viabilité de la dette extérieure et n'être contractés qu'à des conditions fortement concessionnelles. Le déficit courant s'est creusé durant ces dernières années, conséquence de la volatilité des termes de l'échange (plutôt que d'une détérioration de la compétitivité internationale de la RDC), du niveau élevé des importations liées au secteur minier et aux investissements en infrastructures, et d'une meilleure comptabilisation des flux de revenu. Les volumes d'exportation (principalement matières premières) se sont également accrus durant la même période. Cependant, la récente détérioration du solde des tractions courantes pourrait également s'expliquer par les difficultés persistantes de l'environnement des affaires, lesquelles influent sur la compétitivité internationale de la RDC, plus que le niveau du taux de change effectif réel (TCER). En effet, d'après l'évaluation des services du FMI et des autorités, le TCER est probablement aligné sur les fondamentaux (Annexe III).

**7. Bien que les progrès en matière de réformes structurelles aient été inégaux, certaines réformes dans des domaines essentiels ont contribué à améliorer les résultats économiques.** De manière plus précise, les autorités ont procédé de façon

méthodique, quoiqu'inégale, pour mettre en place leur *Plan stratégique de réforme des finances publiques*, avec l'assistance technique (AT) du FMI, de la Banque mondiale et des partenaires au développement (Annexe IV). L'AT du FMI se concentre pour l'essentiel sur le processus de planification budgétaire, en aidant à élaborer les outils propres à une meilleure prévision macrobudgétaire et en évoluant vers un cadre budgétaire à moyen terme doté de priorités de dépenses obéissant à une nouvelle **stratégie** de réduction de la pauvreté (SRP).

**8. Les autorités ont mis en œuvre un grand nombre de mesures avec l'appui de la Banque mondiale pour renforcer la gouvernance dans le secteur des ressources naturelles, et elles ont récemment déposé les instruments d'adhésion à l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), à Dakar.** La BCC est intervenue au milieu de 2010 pour traiter les problèmes liés à une grande banque commerciale et éviter une crise systémique, tout en redoublant d'efforts pour **renforcer** la supervision financière et accélérer le développement du secteur bancaire. La BCC a également mené à terme une réforme de sa caisse de retraite et a entrepris de se départir de ses activités non primordiales afin de mieux se concentrer sur sa mission.

**9. D'autres réformes ont cependant avancé lentement et de nouvelles difficultés se sont manifestées, dont des faiblesses en GFP** (à savoir, budget non réaliste pour 2012) et en gestion de la dette extérieure (apparition d'arriérés de paiement extérieurs) et des problèmes pour assurer la responsabilisation et la transparence des opérations des entreprises publiques dans les industries extractives.

## A. Perspectives et risques

**Les perspectives à court terme semblent relativement favorables**

**10. L'évolution récente de la situation mondiale et nationale n'a pas entamé l'appétit des investisseurs en faveur d'une augmentation de la production à court terme, notamment dans le secteur minier.**

D'après les projections actuelles, les investissements liés au secteur minier continueront de progresser en 2012–16 et, partant, imprimeront une forte impulsion à la croissance du PIB, laquelle pourrait dépasser 7 % cette année et 8 % en 2013. Certains de ces investissements pourraient certes être réduits si la conjoncture se dégradait, mais tout repli pourrait être partiellement compensé par le projet Sicominés, dont la mise en œuvre vient juste de commencer.

**11. La vigueur du cycle des investissements creusera nécessairement le déficit du compte courant vu le niveau élevé des importations en biens d'équipement.**

À ce creusement devraient également contribuer les règles adoptées en matière de dépréciation accélérée des investissements à des fins fiscales, qui permettent d'opérer d'importantes déductions fiscales sur les investissements et, partant, augmentent les sorties de revenu dans le compte courant. Le déficit devrait heureusement être suffisamment financé à moyen terme, grâce à la vigueur des entrées d'investissements directs liées à ces projets miniers (dont Sicominés).

**12. Les perspectives d'une expansion des exportations de produits miniers à moyen terme devraient aboutir à une augmentation des entrées en devises et,**

**partant, permettre à la BCC d'accumuler davantage de réserves internationales.**

L'objectif de 10 semaines d'importation que se sont fixé les autorités est donc réalisable, encore que selon les estimations des services du FMI, à partir de la grille d'adéquation des réserves, il doit être fixé à un niveau nettement supérieur pour assurer la viabilité extérieure (Annexe V).

**13. Cependant, la montée des prix alimentaires mondiaux pourrait également compliquer la tâche de la BCC.** Reste à savoir quelle sera l'ampleur de l'augmentation des prix dans le cas des cultures qui entrent le plus dans la consommation intérieure, mais l'histoire récente souligne une importante répercussion des prix alimentaires internationaux sur l'inflation. Si cela se matérialisait, la réalisation de l'objectif d'une inflation à un seul chiffre pourrait être compromise cette année et la croissance des réserves internationales pourrait être ralentie<sup>3</sup>.

**Mais les risques baissiers sont considérables**

**14. Plusieurs risques baissiers pèsent sur les perspectives et certains d'entre eux pourraient avoir de graves répercussions sur la RDC.** Certains des risques tiennent à l'aggravation des faiblesses dans la zone euro, lesquelles pourraient compromettre la

<sup>3</sup> L'État ne subventionne pas les produits alimentaires; autrement dit, outre l'effet sur l'inflation, un renchérissement des produits alimentaires n'aurait pas d'autre répercussion budgétaire directe. Mais si l'État réagissait en réduisant les tarifs d'importation ou le taux de TVA sur les principales importations alimentaires, cela risquerait de réduire les recettes dans une certaine mesure.

croissance mondiale et nuire aux cours des matières premières, qui enregistrent déjà un repli. D'autres risques pourraient être de nature interne; notamment ceux liés aux dérapages budgétaires compte tenu des rigidités des dépenses, si les projections de recettes par trop optimiste ne se matérialisaient pas, aux pressions sur les dépenses imputables à une aggravation du récent conflit dans la partie Est du pays, ou à une inversion des réformes de gouvernance qui aurait pour effet de paralyser l'investissement (tableau 5).

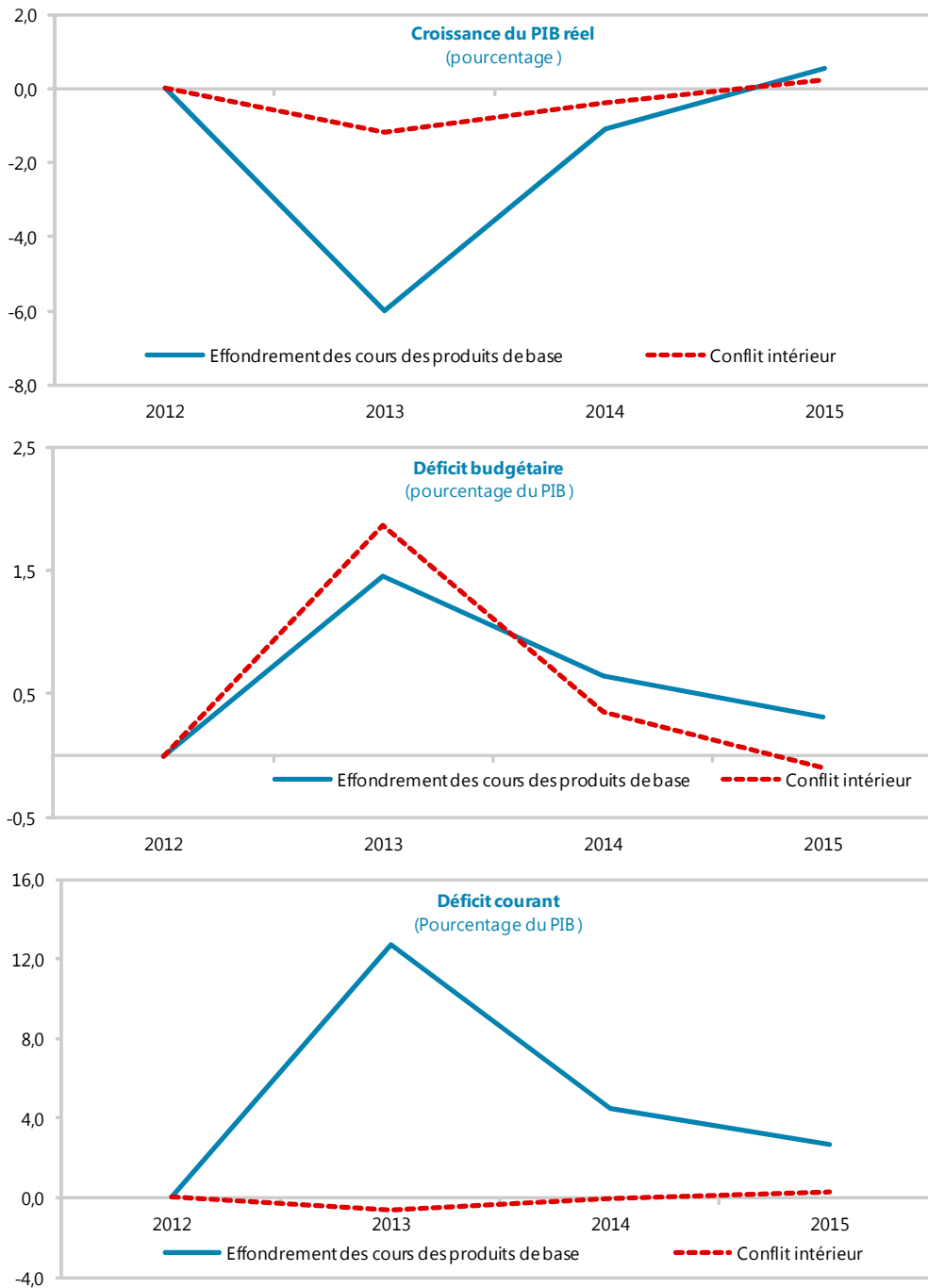
**15. Bien que les autorités aient déployé des efforts concertés pour reconstituer les marges de manœuvre macroéconomiques, il existe de solides arguments pour les accroître davantage.** Une chute prononcée des cours des matières premières, comparable à celle constatée en 2009, et un durcissement du conflit, qui exigerait une augmentation substantielle des dépenses sécuritaires, pourraient avoir de graves conséquences. De

concert avec les autorités, les services du FMI ont examiné de plus près ces scénarios de choc (ou risques extrêmes).

- **Effondrement des cours des matières premières** : une chute de 40 % des prix des produits de base par rapport au scénario de référence (deux écarts types par rapport à la moyenne historique) en 2013, avec un rapprochement partiel vers le cadre de référence en 2014, entraînerait un net ralentissement des investissements et de la production dans le secteur minier. Durant la première année du choc, cela pourrait retirer 6 points de pourcentage à la croissance du PIB réel et provoquer un creusement du déficit courant de plus de 12 % du PIB, de même qu'une diminution des recettes budgétaires de près de 4 % du PIB (graphique 4). Le taux de change accuserait vraisemblablement une nette dépréciation, laquelle risquerait de se traduire par une poussée d'inflation.

**Graphique 4. Scénarios de risques extrêmes — Effondrement des cours des produits de base et conflit intérieur**

Écart par rapport au scénario de référence



Sources : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

- **Durcissement du conflit dans la partie Est du pays, comparable à la guerre civile du milieu des années 2000.**

L'impact direct sur la croissance de l'aggravation de l'insécurité pourrait être mitigé car les principaux sites miniers sont éloignés des zones touchées, encore qu'il soit difficile d'estimer l'impact sur l'investissement. En outre, une poussée des dépenses sécuritaires de 3 % du PIB financée par la banque centrale faute d'autres options de financement, aurait vraisemblablement un impact plus modeste sur la croissance et l'inflation qu'une chute des cours des matières premières, à supposer que l'État réduise d'autres postes de dépenses. Par ailleurs, de fortes coupes risqueraient d'avoir un effet préjudiciable sur l'exécution du budget et sur la qualité des dépenses. De manière plus précise, une réduction importante des dépenses d'infrastructures aurait un impact négatif sur la croissance à moyen terme.

### ***Avis des autorités***

**16. Les autorités ont remercié les services du FMI de leur évaluation franche des perspectives économiques et se sont associées à l'évaluation des risques.** Elles ont en effet noté que la reconstitution des marges de manœuvre macroéconomiques devait être

<sup>4</sup> La rigueur budgétaire s'est déjà traduite par des réductions ponctuelles de dépenses qui ont porté préjudice à l'exécution du budget et à la qualité de la dépense, plusieurs postes importants accusant une mauvaise exécution persistante, par rapport à un taux de 100 % pour certains autres (y compris institutions politiques).

un objectif primordial de leur programme économique. Elles ont souligné que les enseignements de la crise financière mondiale en 2009 — lorsque les cours des matières premières se sont effondrés, l'inflation s'est accélérée et les réserves internationales se sont pratiquement épuisées — étaient très présents dans les esprits. Cela étant, elles sont persuadées que l'économie est aujourd'hui mieux à même d'absorber les chocs exogènes, grâce à la mise en œuvre d'une meilleure politique économique et à la diminution des risques sécuritaires, en dépit des problèmes que connaît actuellement la région Est du pays.

**17. Les autorités se sont aussi globalement associées à l'analyse que les services du FMI ont faite du taux de change et de la compétitivité internationale, ainsi qu'à la nécessité d'accumuler davantage de réserve internationale.** Elles ont cependant ajouté que l'accumulation des réserves devait être examinée à la lumière des conséquences que l'acquisition de devises pourrait éventuellement avoir sur le taux de change, dont les variations ont une incidence immédiate sur l'inflation. Compte tenu du coût élevé des élections, du service de la dette exigible après l'allégement PPTE, et de la réduction de l'appui à la balance des paiements, les autorités ont estimé qu'une plus grande accumulation de réserves aurait pu avoir des conséquences macroéconomiques défavorables. S'agissant de la dette extérieure, les autorités ont estimé que les risques se rapportaient moins au surendettement qu'à l'utilisation de financements extérieurs à l'appui d'investissements publics inefficients et improductifs.

## ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

**18. Les entretiens se sont centrés sur les moyens de positionner les politiques macroéconomiques et structurelles pour consolider davantage la stabilité et accélérer la croissance dans un contexte d'inflation faible et stable.** Dans la

### A. Ancrage de la politique budgétaire

**19. Au terme de plusieurs années de résultats relativement bons, de l'allègement de la dette et d'un changement de gouvernement, les entretiens se sont centrés sur l'orientation de la politique budgétaire.** Les services et du FMI ont dit craindre un changement d'approche en matière de politique budgétaire au vu du budget de 2012, d'où une réflexion sur les moyens permettant de consolider les progrès récents et de les entretenir dans le moyen terme. L'établissement d'un ancrage budgétaire crédible serait utile en ce sens.

**20. À court terme, la politique budgétaire doit viser à maintenir la maîtrise des dépenses — pilier du programme des autorités jusqu'à présent — tout en veillant par ailleurs à la composition du budget et à ses priorités.** Il est essentiel de mobiliser davantage de recettes intérieures en élargissant l'assiette fiscale, compte tenu du profil temporel des recettes fiscales issues du secteur des ressources naturelles découlant des politiques fiscales applicables au secteur minier (annexe VI), et du caractère limité du soutien financier extérieur. L'établissement d'un objectif de déficit budgétaire intérieur d'environ 1 % du PIB cette année est jugé

formulation de leurs conseils, les services du FMI se sont fortement inspirés de l'expérience acquise dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et dans d'autres pays à faible revenu.

approprié et conforme à la viabilité à moyen terme des finances publiques (tableau 6)<sup>5</sup>.

**21. Au vu de ce qui précède, l'enveloppe globale de ressources comprises dans le budget de 2012 déposé par le gouvernement et approuvé par le parlement est par trop ambitieuse.** Le budget prévoit des recettes intérieures supérieures d'environ 3 % du PIB à ce qui pourrait être jugé faisable en l'absence de mesures crédibles de politique fiscale ou de réformes administratives à l'appui<sup>6</sup>. L'augmentation des dépenses liée à cet objectif de recettes — y compris pour les

<sup>5</sup> Bien que l'«espace budgétaire» calculé pour la RDC soit positif (environ 1 % du PIB à moyen terme), il ne traduit sans doute pas de façon exacte la capacité des autorités à réagir aux chocs en relâchant la politique budgétaire car la RDC manque d'accès aux marchés de capitaux internationaux ou à d'autres formes de financement. L'espace budgétaire est la différence entre le solde primaire courant et le solde hypothétique qu'il faudrait enregistrer chaque année durant les 20 prochaines années pour parvenir à un objectif donné de ratio dette/PIB (30 % du PIB dans le cas de la RDC).

<sup>6</sup> Le budget contient en outre des projections plus élevées de dons projets, mais cela ne représente pas un risque budgétaire car le gros de ses dépenses est directement exécuté par les bailleurs de fonds. Si ces dons ne se matérialisaient pas, les dépenses ne seraient pas exécutées.



postes non discrétionnaires tels que salaires, et les dépenses courantes liées aux institutions politiques, qui tendent à être pleinement exécutées — pourrait porter atteinte à la qualité de la dépense et, compte tenu de l'augmentation des dépenses sécuritaires, elle pourrait accroître le risque de dérapages importants. Le souhait d'accroître l'enveloppe budgétaire est certes compréhensible, mais en retirant au budget son rôle de discipline on ne répond pas de manière adéquate aux besoins considérables de développement du pays. On risque plutôt de neutraliser les progrès durablement acquis dans l'assainissement de la situation budgétaire.

**22. Les services du FMI sont plutôt d'avis que les autorités devraient manifester publiquement leur attachement à un financement nul du budget par la banque centrale, tout en ciblant par ailleurs le solde budgétaire intérieur comme repère privilégié de l'orientation budgétaire.** Cela aiderait à ancrer les anticipations, constituerait un appui pour la BCC, dont l'indépendance reste limitée, et briserait le lien entre la politique budgétaire et l'inflation. Les services du FMI ont en outre indiqué qu'il serait prématuré pour la RDC d'utiliser une autre mesure de l'orientation budgétaire, comme par exemple le solde primaire hors ressources naturelles, ou d'adopter une règle budgétaire comme solution de rechange. Il ressort de l'expérience acquise à l'échelle internationale que pour bien utiliser des règles ou des mesures plus élaborées de la situation budgétaire, parallèlement à un cadre budgétaire à moyen terme ou à une règle budgétaire, il faut disposer de statistiques de meilleure qualité, notamment pour les secteurs des ressources naturelles, et d'un solide système de GFP. La RDC s'est certes engagée sur la bonne voie à cet égard, mais les progrès

réalisés par les différentes instances publiques sont inégaux et parfois lents. Plusieurs faiblesses subsistent dans la comptabilité publique, la gestion de la chaîne des dépenses, le cadre budgétaire et d'autres domaines de la GFP, faiblesses que la nouvelle loi relative aux finances publiques et que les plans stratégiques y afférents visent à corriger avec une AT importante.

**23. Un ancrage de la politique budgétaire à partir d'un financement nul de la banque centrale n'exerce pas de contraintes excessives sur les dépenses publiques pour autant que l'on augmente les recettes intérieures.** La mise en place d'une taxe sur la valeur ajoutée au début de cette année représente un grand pas en avant, au même titre que les récentes réformes de l'administration fiscale et douanière (guichet unique, renforcement de la capacité de la cellule des gros contribuables et amélioration des systèmes informatiques). Cependant, ces mesures pourraient être compromises par l'absence d'efforts concertés pour supprimer les niches fiscales, les exonérations et les traitements préférentiels, relever les taxes sur les carburants et mobiliser davantage de recettes auprès du secteur des ressources naturelles et des entreprises publiques. Les services du FMI estiment (dans le scénario de référence) que l'on pourrait mobiliser plus de 1 % du PIB de recettes supplémentaires cette année en exécutant certaines de ces mesures. L'adoption d'un mécanisme de tarification automatique des carburants — objectif déclaré des autorités — pourrait rapporter davantage tout en améliorant par ailleurs la qualité des dépenses publiques en supprimant le coût budgétaire de la politique actuelle de tarification des carburants (annexe VII).

### ***Avis des autorités***

**24. Tout en jugeant moins grave les risques budgétaires à court terme, les autorités s'associent à l'analyse globale des services du FMI et considèrent le financement nul de la banque centrale comme un élément important de discipline dans la gestion des finances publiques.** Elles ont souligné l'importance de l'AT du FMI pour les aider à exploiter pleinement le potentiel du secteur des ressources naturelles, et reconnu qu'il était essentiel de mobiliser davantage de

recettes intérieures et de procéder à des réformes de GFP pour pouvoir accroître les dépenses et améliorer leur qualité. Elles ont été sensibles à l'analyse que les services du FMI ont faite de la tarification des carburants et ont réaffirmé leur intention de réformer le régime actuel de tarification. Elles n'ont pas considéré que le budget de 2012 s'écartait des pratiques récentes car il restait rattaché à l'ancrage budgétaire du programme, avec une orientation qui n'est que légèrement plus expansionniste que le cadre de référence des services du FMI.

## **B. Accroître l'efficacité de la politique monétaire**

**25. Les récentes faiblesses constatées dans la performance opérationnelle et financière de la BCC soulèvent des questions quant à l'orientation de ses réformes.** Ces questions sont vastes et concernent l'indépendance de la banque centrale, le coût des opérations de politique monétaire et les moyens permettant de rendre ces dernières plus efficaces. À cet égard, ni les services du FMI ni les autorités ne jugeaient approprié un changement de régime.

compris pour réduire le niveau de dollarisation (graphique 5) et développer le marché financier, pour veiller à ce que la politique monétaire gagne en efficacité et en indépendance (graphique 6)<sup>7</sup>.

**26. L'efficacité de la politique monétaire en RDC se heurte au niveau élevé de dollarisation, à des faiblesses institutionnelles et administratives et à un manque de crédibilité de la banque centrale.** Au vu de ces contraintes, les entretiens se sont centrés sur les options permettant de renforcer la politique monétaire et la BCC, les améliorations apportées à la situation actuelle — avec l'appui de l'AT — étant jugées préférables à un changement de régime monétaire ou de régime de change (annexe VIII). Dans cette perspective, les services du FMI sont conscients du fait que ces améliorations prendront beaucoup de temps, y

**27. Plusieurs facteurs militent en faveur d'une amélioration du régime en vigueur.**

La perspective bipolaire semblerait suggérer la prise en considération d'un régime de change fixe, encore que les services du FMI ne soient pas convaincus que la RDC puisse importer une crédibilité de la sorte. Un régime de parité fixe ou une dollarisation intégrale exigeraient, pour pouvoir soutenir la monnaie locale, un niveau de réserves internationales beaucoup plus important que celui dont dispose actuellement la BCC, en sus du niveau de réserves que les autorités jugeraient nécessaires pour s'acquitter de la fonction de

<sup>7</sup> Bien qu'il soit en phase de croissance, le secteur financier de la RDC reste modeste et ses circuits restent peu développés : la monnaie au sens large en pourcentage du PIB est faible par rapport à ce qui est observé au plan international ou sous-régional; et il en va de même pour l'accès aux services bancaires.

prêteur de dernier ressort. En outre, le caractère fortement concentré des exportations de la RDC rend moins intéressants la dollarisation ou un régime de change fixe. Dans l'option du statu quo amélioré, la RDC maintiendrait l'option d'une dévaluation réelle pour contribuer à amortir les chocs exogènes auxquels l'économie doit souvent faire face.

**28. Pour améliorer le statu quo, les services du FMI ont engagé les autorités à accélérer la mise en œuvre des réformes.**

Celles-ci comprennent la recapitalisation de la BCC et sa restructuration pour aligner ses opérations sur sa mission primordiale; le renforcement de sa capacité institutionnelle grâce à des données, des informations et une capacité d'analyse meilleures; le développement des circuits des marchés financiers pour améliorer le fonctionnement des mécanismes de transmission de la politique monétaire; et les mesures destinées à encourager la dédollarisation<sup>8</sup>. Ces réformes permettraient d'établir un cadre de politique monétaire plus moderne et plus souple, s'inscrivant dans une démarche prospective et cohérente où les agrégats monétaires sont suivis et analysés de manière systématique, au même titre qu'un large éventail d'autres indicateurs macroéconomiques et financiers, dont l'inflation, la production, les taux d'intérêt et les taux de change. Comme la plupart de ces réformes prendront un certain temps, les contraintes qui brident actuellement l'efficacité

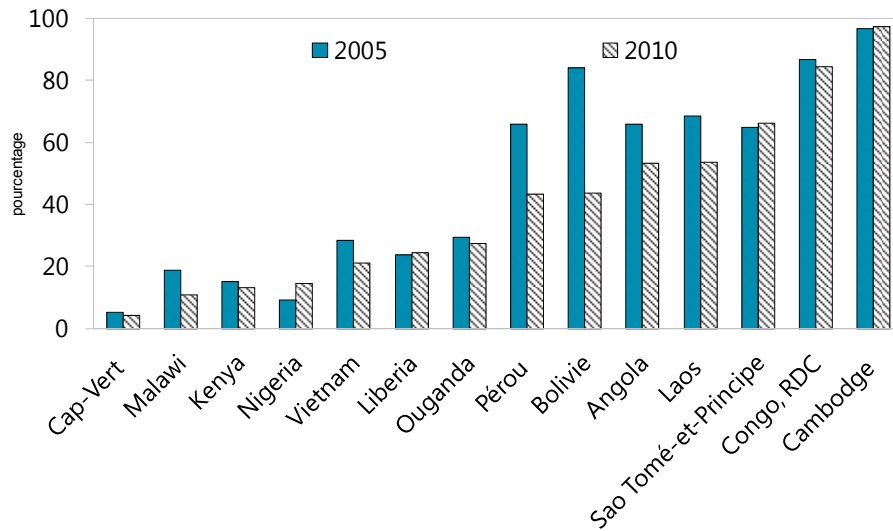
et l'indépendance de la politique monétaire risquent de subsister.

**Avis des autorités**

**29. Les autorités ont salué cet examen opportun des options de réforme de la politique monétaire compte tenu de la restructuration dont fait l'objet la BCC, et elles se sont associées à l'avis des services du FMI selon lequel il est souhaitable et nécessaire de renforcer le régime actuel de la politique monétaire et de la politique de change.** Bien qu'elles aient imputé les récentes faiblesses de la conduite de la politique monétaire au manque de coordination avec la politique budgétaire et aux contraintes financières de la BCC, les autorités ont souligné les autres contraintes qui nuisent à l'efficacité de la politique monétaire, dont notamment le degré élevé de dollarisation, et elles ont dit craindre une évolution plus poussée dans ce sens. Par-delà l'analyse des services du FMI, elles ont avancé qu'une dollarisation intégrale signifierait une perte de souveraineté et de seigneurage. Les autorités entendent appuyer et sauvegarder un régime de politique monétaire indépendant, qui permette également d'entretenir un régime de change flottant et offre un instrument important pour atténuer l'impact des chocs exogènes.

<sup>8</sup> Il ressort de l'expérience internationale que la dédollarisation peut prendre plusieurs années, voire décennies, aussi les autorités congolaises devraient-elles encourager le processus plutôt que le forcer. Il faut donc promouvoir les mesures fondées sur le marché, ou ce qu'il est convenu d'appeler les effets d'attraction incitant à utiliser la monnaie nationale.

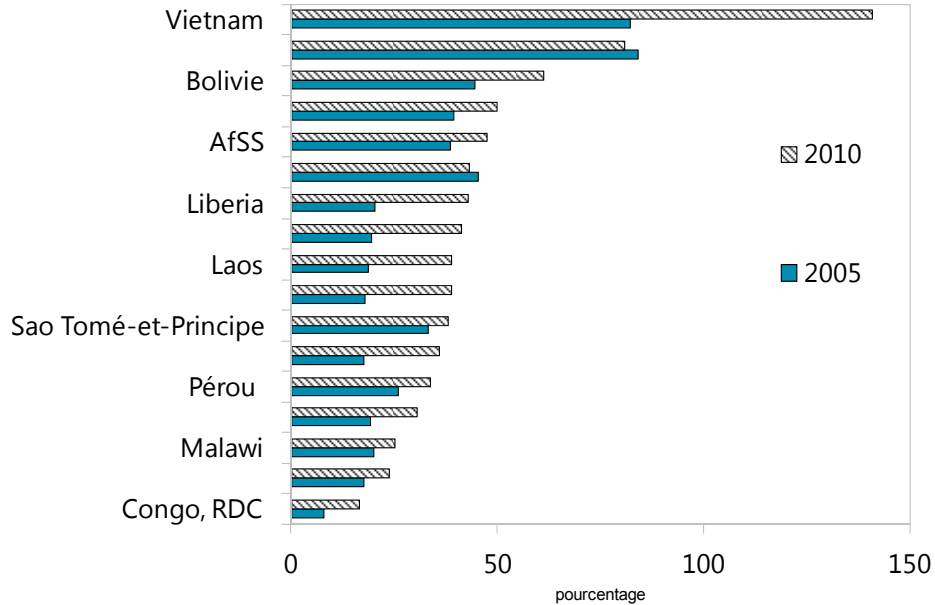
**Graphique 5. Dépôts en devises, 2005 et 2010**  
(pourcentage du total des dépôts)



Sources : estimations des services duFMI.

**Graphique 6. Monnaie au sens large, 2005 et 2010**

(pourcentage du PIB)



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et *International Financial Statistics*.

## C. Rendre l'économie plus robuste

**30. Malgré les récentes améliorations des politiques économiques et l'élargissement des marges de manœuvre macroéconomiques, l'économie de la RDC reste fragile et vulnérable à deux importants égards.** Le secteur financier est faible et sous-développé, ce qui limite les perspectives de croissance et l'efficacité de la politique monétaire. Il faut par ailleurs renforcer davantage la gouvernance et la transparence pour que le pays puisse tirer le meilleur parti de ses vastes ressources naturelles, faute de quoi son développement risque de se ralentir.

### Croissance et stabilité du secteur financier

**31. Les services du FMI ont noté que du fait de l'intégration financière limitée de la RDC à l'économie mondiale, le pays était dans une grande mesure à l'abri des turbulences de la zone euro.** Les banques sont essentiellement à capitaux étrangers mais leur financement est principalement intérieur, et compte tenu de l'éventail très modeste des avoirs et des engagements extérieurs, les effets directs de ces turbulences sont limités.

**32. La rentabilité des banques, remise en question par l'arrivée rapide de nouveaux établissements, est encore plus importante pour la stabilité du système financier.** Les 20 banques commerciales actuellement actives en RDC, évoluent dans un environnement de coûts élevés qui limite les marges bénéficiaires, même si l'écart entre les taux créditeurs et débiteurs reste relativement

élevé<sup>9</sup>. Le rendement des actifs à fin 2011 était de 0,5 %, ce qui est faible par rapport aux banques des pays voisins et se situe parmi les pays les niveaux les plus bas de la sous-région. Les indicateurs déclarés de solidité financière font apparaître un système bancaire fortement capitalisé, encore que la conformité aux autres indicateurs prudentiels reste mitigée (tableau 7).

**33. Le secteur bancaire a été sensiblement renforcé avec la fermeture et la liquidation d'une banque commerciale d'importance systémique au milieu de 2010.**

À la date de mars 2012 toutes les banques, à l'exception de deux petits établissements (représentant 2 % des actifs totaux), observaient le niveau minimum requis de fonds propres, lequel a été relevé de 5 à 10 millions de dollars au début 2010. Toutes les banques dépassent désormais les ratios de fonds propres par rapport aux actifs pondérés des risques (33 % à fin juin 2012). La part des créances improductives du système bancaire a diminué de 17 % du total des crédits à fin 2009 à 8,3 % à la fin juin 2012. L'observation des autres ratios prudentiels reste mitigée; quatre établissements, qui représentent un tiers des actifs du système bancaire n'observent pas les exigences de liquidités. Les services du FMI ont recommandé aux autorités de renforcer davantage la qualité des données, la capacité d'évaluation des statistiques et la supervision financière. Des faiblesses prononcées dans la supervision réglementaire et dans la mise en

<sup>9</sup> L'écart entre taux créditeurs et débiteurs en dollars est restée aux alentours de 15 points, tandis que l'équivalent en monnaie nationale est orienté à la baisse et se situe à juste un peu moins de 20 points.

application des exigences prudentielles pourraient donner lieu à des évaluations erronées de la situation du secteur financier et, partant, nuire à la stabilité.

**34. Les services ont salué l'intention des autorités de mettre en place d'ici la fin de l'année de nouvelles lois sur les banques commerciales et sur la banque centrale, élaborées à partir de l'assistance technique fournie par le FMI.** Ces lois contribueront à corriger les faiblesses mises en évidence par la fermeture de l'établissement en difficultés, y compris en ce qui a trait au dispositif légal et réglementaire applicable aux liquidations et aux droits des actionnaires, aux procédures de résolution bancaire et au régime juridique applicable à la fonction de prêteur de dernier ressort. Les nouveaux textes visent aussi à renforcer la capacité de la BCC à obliger les banques en difficultés à corriger les faiblesses de leur situation financière et la non observation des ratios prudentiels.

**35. Les services du FMI ont également encouragé les autorités à renforcer leur analyse des risques pour la stabilité du secteur financier qui découleraient d'une chute des cours des matières premières et d'un ajustement brutal du taux de change.** Comme le financement du secteur minier est principalement de nature extérieure et que les engagements des banques dans ce secteur sont modestes, les risques d'un effondrement des cours des matières premières pourraient être limités pour la stabilité financière. En revanche, une forte diminution des dépôts, une détérioration de la qualité du crédit et une pénurie de devises pourraient avoir d'importants effets de second tour. Dans le même ordre d'idées, un ajustement brutal du taux de change pourrait entraîner des effets de second tour préjudiciables sur les crédits non

garantis dans les secteurs ayant des engagements en dollars mais obtenant des recettes en monnaie locale.

### ***Avis des autorités***

**36. Les autorités se sont associées à l'évaluation que les services du FMI ont faite des défis et principaux risques du secteur financier, et ont souhaité continuer à recevoir le soutien du FMI pour détecter les risques afin de renforcer la supervision.** Elles ont notamment sollicité un PESF et précisé qu'elles souhaiteraient continuer à utiliser les tests de résistance comme outil d'évaluation des facteurs de vulnérabilité. Les autorités ont également signalé leur intention de déposer au parlement d'ici la fin de l'année une nouvelle loi sur les systèmes de paiement, qui devrait être décisive pour réduire davantage les coûts des transactions et développer le secteur bancaire<sup>10</sup>.

### **Gouvernance et transparence des industries extractives**

**37. La mise en œuvre des réformes de gouvernance et de transparence dans les industries extractives progresse de manière générale, en étroite collaboration avec les services de la Banque mondiale et du FMI.**

<sup>10</sup> La RDC maintient des dispositions qui donnent lieu à une restriction et une pratique de taux de change multiples, soumises à l'autorisation du FMI. La restriction de change découle d'une position débitrice nette vis-à-vis d'autres parties contractantes au titre de l'accord régional de paiements inopérant avec la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL). La pratique des taux de change multiples concerne le taux de change fixe établi sur une base trimestrielle et applicable aux opérations effectuées dans le cadre de l'accord bilatéral de paiements conclu avec le Zimbabwe.

Un ensemble bien défini de mesures est désormais pratiquement achevé; il vise principalement à veiller à l’inviolabilité des contrats et des droits de propriété et à améliorer la transparence des transactions dans ces secteurs. Une révision du code minier a en outre été engagée et elle pourrait s’attaquer à certaines des questions actuellement soulevées par les parties prenantes. Certaines mesures exigent un travail de mise en œuvre plus important, dont l’adhésion à la Convention de New York pour la reconnaissance et l’exécution des sentences arbitrales étrangères; la validation par l’Initiative pour la transparence des industries extractives; et l’application de pratiques optimales dans la cession d’actifs publics.

**38. La récente transformation en sociétés commerciales de certaines entreprises publiques actives dans les industries extractives a cependant mis en évidence des lacunes dans le dispositif de politique générale.** La transformation d’entreprises publiques en entreprises commerciales (19 jusqu’à présent) s’est traduite par une indépendance opérationnelle et une responsabilisation limitée envers l’État (actionnaire unique). Les services du FMI (et ceux de la Banque mondiale) appuient cette transformation, mais sont fortement préoccupés par la responsabilisation diminuée envers l’État et par le peu d’efforts que déploient ces entreprises pour contribuer à accroître dans toute la mesure du possible la richesse de l’État, et pour générer des recettes devant aller au Trésor. Il est en outre tout aussi important de noter que l’État n’est pas en mesure d’assurer que les entreprises publiques observent et appliquent la législation nationale relative aux décisions d’investissement, à l’endettement extérieur et à la cession d’actifs publics.

**39. Pour corriger cette situation, les autorités entendent** veiller à ce que soient rendues publiques toutes les transactions dans les industries extractives, y compris les ventes d’actifs par les principales entreprises publiques dans ce secteur (ainsi que le prévoit la loi); demander à ces entreprises publiques qu’elles préparent des plans d’action avalisés par l’État; réviser le dispositif légal et réglementaire relatif à la gouvernance de ces entreprises (avec le concours de la Banque mondiale); établir une stratégie à moyen terme pour le traitement de leur dette financière et sociale, et limiter leur financement extérieur aux prêts concessionnels; et exiger d’elles qu’elles fixent des objectifs de performance dont elles devront rendre compte devant l’État. Ces mesures visent à i) assurer la mise en œuvre systématique et la primauté de la loi de 2008 relative à la cession d’actifs publics; ii) renforcer les mesures liées à la transparence et à la traçabilité de ces transactions et faciliter leur mise en application, là où elles n’existent pas; et iii) établir des objectifs de responsabilisation et de règles de conformité clairs pour l’actionnaire majoritaire.

#### ***Avis des autorités***

**40. Les autorités ont confirmé leur engagement à assurer la publication en temps opportun des contrats conclus dans les industries extractives, et noté que les récents retards n’étaient en rien attribuables à une remise en question des réformes ou engagements dans ce domaine.** Elles ont réaffirmé leur détermination à poursuivre les récents efforts et les échanges avec les services du FMI et de la Banque mondiale, et souligné que le développement du secteur des ressources naturelles est fondamental pour les perspectives à long terme de la RDC. Ce

faisant, elles ont en outre signalé les difficultés qu'elles rencontrent dans la mise en application de la législation et de la réglementation régissant les entreprises

publiques nouvellement converties en sociétés commerciales, mais qu'elles surmonteraient ces problèmes.

## ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

**41. Les résultats économiques de la RDC durant ces dernières années traduisent une résilience surprenante, compte tenu des faiblesses de l'économie mondiale, des chocs des prix des produits énergétiques et alimentaires, des questions sécuritaires au plan intérieur et d'une période électorale prolongée.** Les mesures résolument mises en œuvre par les autorités pour consolider la stabilité macroéconomique et mener des réformes économiques ont sans aucun doute contribué à ces résultats, ainsi que le montre l'élargissement progressif des marges de manœuvre macroéconomiques.

**42. En dépit de cette amélioration de la performance économique et d'une meilleure mise en œuvre des politiques, l'économie reste vulnérable aux chocs exogènes et aux risques internes.** Il importe donc d'étoffer davantage les marges de manœuvre, et de renforcer les institutions et la capacité à gérer les politiques propres à atténuer ces phénomènes.

**43. Aussi, les faiblesses dans la formulation du budget de 2012 sont-elles regrettables.** Jusqu'à présent, la politique budgétaire avait servi de fondement aux résultats enregistrés, grâce notamment à l'engagement d'éviter un financement du budget par la banque centrale, ce qui a contribué à maîtriser dans une grande mesure l'inflation. Le risque d'un ralentissement de l'économie mondiale, lequel pourrait avoir des retombées pernicieuses sur les cours des

matières premières et les recettes budgétaires, le risque d'un dépassement des dépenses pour faire face aux problèmes sécuritaires internes et l'absence de financements extérieurs suscitent de profondes préoccupations. La crédibilité budgétaire de la RDC, acquise au prix de considérables efforts, risquerait d'être facilement entamée.

**44. Pour sauvegarder la position budgétaire, les services du FMI engagent les autorités à assurer un suivi rigoureux de l'exécution du budget et à réduire les dépenses non discrétionnaires, s'il apparaît que les projections de recettes (par trop) optimistes ne se matérialisent pas.** Par ailleurs, elles doivent redoubler d'efforts et prendre des décisions politiquement difficiles pour mobiliser davantage de recettes intérieures, en établissant une tarification efficace et équitable des carburants, en supprimant les exonérations et les niches fiscales ad hoc, en encourageant le civisme fiscal, et en veillant à ce que le secteur des ressources naturelles contribue sa part au Trésor.

**45. Les risques budgétaires deviennent d'autant plus préoccupants dans un contexte de GFP faible.** Il faut avancer de façon soutenue dans le renforcement du processus budgétaire, la planification budgétaire à moyen terme et la qualité des dépenses publiques.



**46. De même, il faut veiller à ne pas faire dérailler la politique monétaire.** La BCC doit gérer de façon rigoureuse les liquidités afin d'atténuer les anticipations inflationnistes et prévenir les effets de second tour de la récente augmentation des prix des produits alimentaires, de sorte qu'elle puisse atteindre son objectif d'inflation à un seul chiffre. Pour ce faire il faudra également que les autorités redoublent d'efforts pour renforcer l'indépendance de la BCC ainsi que ses capacités administratives et institutionnelles. Il est essentiel de mener à terme la recapitalisation de la BCC, d'accroître la transparence de ses opérations et de la restructurer pour la départir de ses activités non primordiales.

**47. Le régime monétaire et le régime de change flottant actuellement en vigueur demeurent appropriés pour atteindre les grands objectifs de la RDC, encore qu'il faille accumuler davantage de réserves internationales.** Le secteur extérieur s'est considérablement redressé, notamment grâce à l'allègement de la dette, mais il reste vulnérable aux chocs exogènes, à l'éventail limité d'exportations et au degré élevé de dollarisation, qui pourrait compromettre la capacité des autorités à agir comme prêteur de dernier ressort en cas d'une ruée sur les dépôts. Si l'expansion projetée du secteur minier porte ses fruits, il sera alors possible d'accumuler davantage de réserves internationales sans perturber le marché des changes; et les interventions sur ce marché devraient être stérilisées pour compenser l'impact sur la masse monétaire si la cible d'inflation est menacée.

**48. Il convient de saluer les efforts récemment consentis pour étayer la stabilité financière et développer le secteur**

**bancaire, d'autant qu'ils peuvent ouvrir des perspectives d'une plus grande intégration financière régionale et mondiale.** Les réformes proposées à la réglementation des banques commerciales et de la banque centrale seront de nature à moderniser le dispositif légal, à rendre le système financier plus résilient et à encourager le développement des circuits financiers. Ce développement contribuerait à soutenir une croissance plus forte, l'efficacité de la politique monétaire et la dédollarisation.

**49. Des progrès ont été enregistrés sur les autres réformes structurelles, notamment dans la gestion des finances publiques et le renforcement de la gouvernance et de la transparence dans les industries extractives, mais d'autres dossiers ont accusé des retards en raison de faiblesses institutionnelles.** Les retards dans la mise en œuvre de certaines réformes difficiles peuvent s'expliquer par le manque de volonté politique et les préoccupations intermittentes quant à la sécurité durant la période électorale prolongée. Mais le manque d'avancées au niveau technique (notamment sur certains aspects de la GFP, de la mobilisation des recettes et de la restructuration de la BCC) est regrettable. Une plus grande assistance technique sera nécessaire, mais il est crucial de mobiliser la volonté politique pour mener à termes les ambitieuses réformes et atteindre les objectifs de développement.

**50. Il est crucial de renforcer le climat des affaires et de jeter des bases solides pour l'exploitation et la mise en valeur des ressources naturelles de la RDC.** La récente transformation en sociétés commerciales de plusieurs entreprises publiques a soulevé de nouveaux défis et mis en évidence des lacunes

dans le dispositif institutionnel, que les autorités doivent corriger dès que possible, faute de quoi les récents progrès pourraient sembler être remis en question, ce qui pourrait avoir des conséquences intempestives pour le développement en la matière.

**51.** Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec la RDC aient lieu conformément aux dispositions de la Décision sur les cycles de consultation au titre de l'article IV (Décision No. 14747-(10/96)(28/9/2010).

**Tableau 1. République démocratique du Congo : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2009–15**

	2010	2011		2012	2013	2014	2015
		Prog <sup>1</sup>	Est.	Proj	Proj	Proj	Proj
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
PIB et prix							
PIB réel	7.2	6.5	6.9	7.2	8.2	6.4	7.3
Déflateur du PIB	22.1	15.0	13.4	6.6	6.7	8.7	7.6
Prix à la consommation, moyenne annuelle	23.5	12.0	15.5	10.9	9.5	8.8	8.3
Prix à la consommation, fin de période	9.8	13.0	15.4	9.9	9.0	8.5	8.0
Secteur extérieur							
Exportations, f.à.b. (en dollars)	90.4	30.9	18.1	-5.6	17.2	12.8	12.6
Importations, f.à.b. (en dollars)	54.9	15.2	21.5	-7.8	9.2	2.9	0.6
Exportations (volume)	47.4	7.7	21.0	8.7	19.5	10.9	12.2
Importations (volume)	41.7	1.6	5.4	-6.2	11.6	4.2	1.3
Termes d'échange	21.7	7.2	-14.1	-11.6	0.2	2.9	1.1
(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période, sauf indication contraire)							
Monnaie et crédit							
Monnaie au sens large	30.8	22.5	23.1	14.6	17.0	...	...
Avoirs extérieurs nets	63.2	9.5	-3.7	10.2	8.4	...	...
Avoirs intérieurs nets	-32.1	13.3	25.8	4.6	8.7	...	...
Crédit intérieur	-28.9	14.3	19.1	10.3	9.9	...	...
dont :							
Crédit net à l'État	-37.5	2.4	11.6	2.8	3.3	...	...
Crédit au secteur privé (variation annuelle en %)	19.0	29.4	16.7	19.9	16.5	...	...
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Finances de l'administration centrale							
Recettes	33.1	29.3	27.4	30.9	28.5	27.8	28.0
Dépenses	28.1	36.9	29.1	33.5	31.8	31.5	31.4
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	0.9	-1.7	-1.7	-0.9	-0.4	-0.8	-0.8
Solde budgétaire global (base caisse, dons compris)	4.9	-7.6	-1.8	-2.6	-3.4	-3.8	-3.5
Investissement et épargne							
Épargne nationale brute	15.5	26.8	9.0	15.7	14.5	14.2	17.7
Administration centrale	7.9	7.4	4.1	7.4	8.7	10.0	10.4
Non publique <sup>2</sup>	7.6	19.4	4.9	8.3	5.8	4.1	7.3
Investissement	23.6	29.6	20.5	28.2	28.7	29.5	29.7
Public	8.6	13.1	6.7	9.8	9.7	8.7	8.3
Non public	15.0	16.5	13.9	18.4	19.0	20.8	21.5
Balance des paiements							
Exportations de biens et services	68.3	77.8	68.3	57.2	61.4	64.1	66.6
Importations de biens et services	77.9	77.0	78.0	63.8	63.9	60.9	56.5
Compte courant, transferts inclus	-8.1	-2.8	-11.5	-12.5	-14.2	-15.4	-12.0
Compte courant, hors transferts	-14.8	-7.9	-16.6	-16.9	-18.5	-19.6	-16.2
Réserves officielles brutes (fin de période), millions dollars	1304	1510	1299	1690	1770	1995	2245
Réserves officielles brutes, en semaines d'importations de biens et services hors aide	6.9	8.6	7.7	8.8	8.8	9.9	9.6
Réserves officielles brutes, en semaines d'importations de biens et services hors aide et investissements miniers	7.4		8.7	9.9	9.9	11.2	10.5
(En millions de dollars, sauf indication contraire)							
Dettes extérieures publiques							
Stock total, y compris FMI	4,571	4,939	4,732	5,595	6,466	7,357	8,077
Valeur actuelle (VA) de la dette <sup>3</sup>	3,136	3,292	3,526	4,200	4,999	5,819	6,486
VA de la dette (pourcentage des exportations de biens et services) <sup>4</sup>	35.4	28.0	32.7	42.4	43.7	45.0	44.4
Service de la dette programmé	177.0	87.5	160.0	159.6	216.2	190.6	233.9
En pourcentage des exportations de biens et services	2.0	0.7	1.5	1.6	1.8	1.4	1.6
En pourcentage des recettes publiques	7.1	2.6	5.4	4.0	5.2	4.1	4.5
Taux de change (CDF pour un dollar)							
Moyenne période	907	...	918	...	...	...	...
Fin de période	915	...	911	...	...	...	...
Pour mémoire :							
PIB nominal (milliards CDF)	11,875	14,585	14,393	16,436	18,970	21,947	25,332

Sources : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Rapport du FMI no 11/190.

<sup>2</sup> Les projections à partir de 2011 tiennent compte des sorties de bénéfices des sociétés minières.

<sup>3</sup> Les projections s'appuient sur des calculs correspondant à l'analyse de viabilité de la dette PPTE 2010 (Rapport du FMI no 10/360).

Elles comprennent l'assistance en sus des conditions de l'initiative PPTE renforcée, accordées par certains créanciers du Club de Paris. Les exportations correspondent à une moyenne triennale rétrospective mobile.

**Tableau 2. République démocratique du Congo : Balance des paiements, 2010–15**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Est.	Projections				
(Millions de dollars, sauf indication contraire)							
Solde des transactions courantes	-1,060	-1,805	-2,208	-2,734	-3,202	-2,721	-3,829
Balance commerciale	654	514	692	1,493	2,607	4,088	3,410
Exportations, f.à.b.	8,321	9,829	9,282	10,877	12,266	13,808	14,085
<i>dont</i> : produits miniers et pétrole	8,129	9,558	8,988	10,517	11,841	13,335	13,316
Importations, f.à.b.	-7,667	-9,315	-8,590	-9,383	-9,659	-9,720	-10,675
<i>dont</i> : importations liées à l'aide	-1,529	-1,949	-2,056	-1,891	-1,819	-1,853	-1,516
Services	-1,912	-2,039	-1,861	-1,967	-1,930	-1,811	-2,085
Recettes	626	876	827	970	1,093	1,231	1,256
Dépenses	-2,538	-2,915	-2,689	-2,937	-3,023	-3,042	-3,341
<i>dont</i> : importations liées à l'aide	-445	-439	-463	-426	-410	-417	-342
Revenu	-910	-1,276	-2,047	-3,340	-5,032	-6,231	-6,450
Recettes	48	102	31	64	70	75	80
Dépenses	-958	-1,379	-2,078	-3,405	-5,101	-6,307	-6,531
<i>dont</i> : paiements d'intérêts <sup>1</sup>	-30	-24	-44	-25	-20	-22	-20
Transferts courants	1,108	997	1,008	1,081	1,153	1,233	1,297
<i>dont</i> : aide officielle	877	798	783	836	888	946	992
Compte de capital et compte financier	1,655	1,750	2,415	2,705	3,248	2,699	3,546
Compte de capital	1,086	855	1,141	936	774	784	792
Officiel	787	925	1,041	826	656	656	656
Privé	-155	-70	101	110	119	129	137
Transferts en capital (PPTe/IADM)	8,541	...	...	...	...	...	...
<i>dont</i> : du FMI	453	...	...	...	...	...	...
Compte financier	570	895	1,274	1,769	2,474	1,914	2,753
Capital officiel	260	156	634	709	755	762	389
Décaissements bruts	350	293	750	900	925	932	551
Amortissement programmé <sup>2</sup>	-90	-137	-116	-192	-170	-170	-162
Capital privé (net)	310	740	640	1,060	1,719	1,152	2,365
<i>dont</i> : investissement direct étranger	1,501	1,660	2,349	2,538	2,935	3,249	3,256
Autres secteur privé non bancaire <sup>3</sup>	-1,191	-920	-1,709	-1,478	-1,217	-2,096	-891
Solde avant erreurs et omissions	595	-55	208	-29	46	-22	-283
Erreurs et omissions	155	0	0	0	0	0	0
Solde global	750	-55	208	-29	46	-22	-283
Financement	-5,291	55	-208	-124	-269	-336	-380
Variation nette des arriérés hors FMI <sup>4</sup>	-4,465	0	0	0	0	0	0
Réserves nettes du secteur bancaire (augmentation = -)	-827	55	-208	-124	-269	-336	-380
Banque centrale	-763	162	-164	-80	-225	-292	-336
<i>dont</i> : crédit net FMI	-458	156	227	0	0	-42	-86
Banques commerciales	-63	-107	-44	-44	-44	-44	-44
Besoin de financement avant aide exceptionnelle	-4,541	0	0	-153	-223	-358	-663
Financement exceptionnel	4,542	0	0	0	0	0	0
Consolidation d'arriérés	4,465	0	0	0	0	0	0
Allègement de dette	78	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel (surfinancement = +)	1	0	0	-153	-223	-358	-663
<i>dont</i> : budgétaire	1	0	0	-153	-223	-358	-663
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
<i>Pour mémoire :</i>							
Service de la dette, après allègement (% exportations biens et services)	2.0	1.5	1.6	1.8	1.4	1.6	1.7
Solde courant (transferts officiels compris)	-8.1	-11.5	-12.5	-14.2	-15.4	-12.0	-15.9
Solde courant (hors transferts officiels)	-14.8	-16.6	-16.9	-18.5	-19.6	-16.2	-20.1
Reserves officielles brutes (millions dollars)	1,304	1,299	1,690	1,770	1,995	2,245	2,495
En semaines d'importations de B & S non liées à l'aide	6.9	7.7	8.8	8.8	9.9	9.6	10.0

Sources : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Y compris intérêts dus au FMI

<sup>2</sup> Hors remboursements de principal au FMI.

<sup>3</sup> Y compris transactions non enregistrées, pouvant être importantes compte tenu des faiblesses statistiques.

<sup>4</sup> Principalement arriérés envers les créanciers du Club de Paris.

**Tableau 3a. République démocratique du Congo : Opérations financières de l'administration centrale, 2010–15**

	2010	2011		2012	2013	2014	2015
	Est.	Prog. <sup>1</sup>	Est.	Proj.			
(Milliards de CDF, sauf indication contraire)							
Recettes	3,929	4,274	3,940	5,072	5,399	6,094	7,087
Recettes fiscales	1,655	2,155	2,108	2,810	3,288	3,959	4,697
Impôts sur les revenus, les bénéfices et les plus-values <sup>2</sup>	582	809	708	855	966	1,160	1,373
Taxes sur les biens et services	742	949	971	1,356	1,658	2,024	2,420
Taxes sur les transactions et échanges internationaux	309	396	418	598	664	775	904
Autres impôts	22	0	12	1	0	0	0
Dons	1,676	1,268	1,226	1,408	1,284	1,176	1,277
Dons budgétaires	112	46	44	89	0	0	0
Dons projet	714	882	849	967	813	690	735
Aide initiative PPTE <sup>3</sup>	850	340	333	352	471	485	542
Autres recettes	598	852	606	854	828	959	1,112
Recettes non fiscales	598	852	606	854	828	959	1,112
dont : prime signature opération conjointe sino-congolaise	0	121	0	117	0	0	0
Dépenses	3,342	5,308	4,194	5,500	6,041	6,919	7,964
Dépenses	2,073	2,886	2,940	3,295	3,449	3,850	4,499
Rémunération des employés	697	983	1,091	1,227	1,393	1,611	1,860
Acquisition de biens et services	607	929	733	1,027	1,156	1,380	1,705
Intérêts exigibles	263	374	381	386	393	408	428
Extérieur	235	243	241	256	246	250	260
Intérieur	29	131	139	130	147	157	168
Autres dépenses	506	601	735	655	507	450	506
Dépenses exceptionnelles <sup>4</sup>	245	322	561	351	130	21	0
Financées sur ress. extérieures	42	174	174	139	69	21	0
Financées sur ress. Propres	204	149	388	212	60	0	0
Réserve budgétaire	0	39	0	40	72	66	76
Acquisition nette d'actifs non financiers	1,269	2,421	1,253	2,205	2,593	3,069	3,465
Financée sur ress. extérieures	962	1,826	876	1,474	1,629	1,644	1,781
Financée sur ress. Propres	307	596	377	732	964	1,425	1,684
État	54	90	82	132	211	268	309
Provinces	253	506	295	600	753	1,157	1,375
Prêts/emprunts nets (solde global, dons compris)	587	-1,034	-254	-428	-642	-825	-877
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" : augmentation)	563	-121	-299	-45	-114	-125	0
Intérieur	563	-121	-299	-45	-114	-125	0
Monnaie et dépôts	563	-47	-229	-3	-114	-125	0
Participations autres qu'actions (privatisation)	0	-74	-7	0	0	0	0
Autres (par ex., ventes de licences de téléphonie mobile)	0	0	-63	-42	0	0	0
Extérieur	0	0	0	0	0	0	0
Accumulation nette de passifs ("+" : augmentation)	-23	913	-45	383	378	465	475
Intérieur	-40	-66	-56	-70	-100	-100	-100
Prêts	0	0	0	0	0	0	0
Autres comptes à payer (arriérés)	-40	-66	-56	-70	-100	-100	-100
Extérieur	17	979	11	453	478	565	575
Prêts	17	979	11	453	478	565	575
Amortissement (avant allègement de dette)	-298	-192	-260	-247	-442	-442	-504
Allègement de dette	-2	12	2	2	35	33	34
Prêts projet	317	1,158	269	697	886	974	1,046
Écart statistique	-1	0	0	0	151	235	402
<i>Pour mémoire :</i>							
PIB	11,875	14,585	14,393	16,436	18,970	21,947	25,332
Dépenses financées sur ress. propres	2,143	3,131	2,958	3,702	4,197	5,103	6,022
Dépenses en éducation, santé et développement rural	699	942	942	1,076	1,242	1,437	1,659
Solde budgétaire intérieur (base caisse) <sup>5</sup>	110	-245	-244	-154	-81	-186	-213
Solde budgétaire intérieur augmenté			-280				
dont : paiements de la BCC pour la liquidation de Banque Congolaise			36				

Sources: Congolese authorities and IMF staff estimates and projections.

<sup>1</sup> Rapport du FMI no 11/190; les ratios sont calculés à partir des chiffres révisés de PIB.

<sup>2</sup> En 2011 paiements d'impôts anticipés des sociétés minières de 40 millions de dollars, qui compenseront les obligations au titre de l'impôt sur les bénéfices sur 2013–14.

<sup>3</sup> Tient compte des calculs révisés de l'aide PPTE à partir de l'analyse de viabilité de la dette de 2010 (Rapport du FMI no 10/360).

<sup>4</sup> Dépenses exceptionnelles comprennent dépenses au titre du programme de démobilisation, désarmement et réintégration (DDR), et le coût des élections.

<sup>5</sup> Le solde budgétaire intérieur est défini comme suit : recettes (hors prime de signature de l'accord sino-congolais) moins dépenses totales (hors charges d'intérêts sur la dette extérieure, capital financé sur ressources extérieures et dépenses exceptionnelles).

**Tableau 3b. République démocratique du Congo : Opérations financières de l'administration centrale, 2010–15**

	2010	2011		2012	2013	2014	2015
	Est.	Prog. <sup>1</sup>	Est.	Proj.			
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Recettes	33.1	29.7	27.4	30.9	28.5	27.8	28.0
Recettes fiscales	13.9	15.0	14.6	17.1	17.3	18.0	18.5
Impôts sur les revenus, les bénéfices et les plus-values	4.9	5.6	4.9	5.2	5.1	5.3	5.4
Taxes sur les biens et services	6.2	6.6	6.7	8.2	8.7	9.2	9.6
Taxes sur les transactions et échanges internationaux	2.6	2.8	2.9	3.6	3.5	3.5	3.6
Autres impôts	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Dons	14.1	8.8	8.5	8.6	6.8	5.4	5.0
Dons budgétaires	0.9	0.3	0.3	0.5	0.0	0.0	0.0
Dons projet	6.0	6.1	5.9	5.9	4.3	3.1	2.9
Aide initiative PPTE <sup>3</sup>	7.2	2.4	2.3	2.1	2.5	2.2	2.1
Autres recettes	5.0	5.9	4.2	5.2	4.4	4.4	4.4
Recettes non fiscales	5.0	5.9	4.2	5.2	4.4	4.4	4.4
dont : prime signature opération conjointe sino-congolaise	0.0	0.8	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0
Dépenses	28.1	36.9	29.1	33.5	31.8	31.5	31.4
Dépenses	17.5	20.1	20.4	20.0	18.2	17.5	17.8
Rémunération des employés	5.9	6.8	7.6	7.5	7.3	7.3	7.3
Acquisition de biens et services	5.1	6.5	5.1	6.2	6.1	6.3	6.7
Intérêts exigibles	2.2	2.6	2.6	2.3	2.1	1.9	1.7
Extérieur	2.0	1.7	1.7	1.6	1.3	1.1	1.0
Intérieur	0.2	0.9	1.0	0.8	0.8	0.7	0.7
Autres dépenses	4.3	4.2	5.1	4.0	2.7	2.1	2.0
Dépenses exceptionnelles <sup>4</sup>	2.1	2.2	3.9	2.1	0.7	0.1	0.0
Financées sur ress. extérieures	0.4	1.2	1.2	0.8	0.4	0.1	0.0
Financées sur ress. Propres	1.7	1.0	2.7	1.3	0.3	0.0	0.0
Réserve budgétaire	0.0	0.3	0.0	0.2	0.4	0.3	0.3
Acquisition nette d'actifs non financiers	10.7	16.8	8.7	13.4	13.7	14.0	13.7
Financée sur ress. extérieures	8.1	12.7	6.1	9.0	8.6	7.5	7.0
Financée sur ress. Propres	2.6	4.1	2.6	4.5	5.1	6.5	6.6
État	0.5	0.6	0.6	0.8	1.1	1.2	1.2
Provinces	2.1	3.5	2.1	3.7	4.0	5.3	5.4
Prêts/emprunts nets (solde global, dons compris)	4.9	-7.2	-1.8	-2.6	-3.4	-3.8	-3.5
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" : augmentation)	4.7	-0.8	-2.1	-0.3	-0.6	-0.6	0.0
Intérieur	4.7	-0.8	-2.1	-0.3	-0.6	-0.6	0.0
Monnaie et dépôts	4.7	-0.3	-1.6	0.0	-0.6	-0.6	0.0
Participations autres qu'actions (privatisation)	0.0	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres (par ex., ventes de licences de téléphonie mobile)	0.0	0.0	-0.4	-0.3	0.0	0.0	0.0
Extérieur	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation nette de passifs ("+" : augmentation)	-0.2	6.3	-0.3	2.3	2.0	2.1	1.9
Intérieur	-0.3	-0.5	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.4
Prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres comptes à payer (arriérés)	-0.3	-0.5	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.4
Extérieur	0.1	6.8	0.1	2.8	2.5	2.6	2.3
Prêts	0.1	6.8	0.1	2.8	2.5	2.6	2.3
Amortissement (avant allègement de dette)	-2.5	-1.3	-1.8	-1.5	-2.3	-2.0	-2.0
Allègement de dette	0.0	0.1	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1
Prêts projet	2.7	8.0	1.9	4.2	4.7	4.4	4.1
Ecart statistique	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	1.1	1.6
<i>Pour mémoire :</i>							
PIB	11,875	14,585	14,393	16,436	18,970	21,947	25,332
Dépenses financées sur ress. propres	18.0	21.8	20.6	22.5	22.1	23.3	23.8
Dépenses en éducation, santé et développement rural	5.9	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5
Solde budgétaire intérieur (base caisse) <sup>5</sup>	0.9	-1.7	-1.7	-0.9	-0.4	-0.8	-0.8
Solde budgétaire intérieur augmenté			-1.9				
dont: paiements de la BCC pour la liquidation de Banque Congolaise			0.2				

Sources : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Rapport du FMI no 11/190; les ratios sont calculés à partir des chiffres révisés de PIB.

<sup>2</sup> En 2011 paiements d'impôts anticipés des sociétés minières de 40 millions de dollars, qui compenseront les obligations au titre de l'impôt sur les bénéfices sur 2013–14.

<sup>3</sup> Tient compte des calculs révisés de l'aide PPTE à partir de l'analyse de viabilité de la dette de 2010 (Rapport du FMI no 10/360).

<sup>4</sup> Dépenses exceptionnelles comprennent dépenses au titre du programme de démobilitation, désarmement et réintégration (DDR), et le coût des élections.

<sup>5</sup> Le solde budgétaire intérieur est défini comme suit : recettes (hors prime de signature de l'accord sino-congolais) moins dépenses totales (hors charges d'intérêts sur la dette extérieure, capital financé sur ressources extérieures et dépenses exceptionnelles).

**Tableau 4. République démocratique du Congo : Situation monétaire, 2009–13**

	2009	2010	2011	2012	2013
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc. Proj.	Déc. Proj.
(Milliards de francs congolais)					
Avoirs extérieurs nets	-41.0	907.9	834.9	1082.7	1316.8
Avoirs intérieurs nets	1,584.5	1,101.7	1,608.5	1721.1	1962.0
Crédit intérieur	859.4	424.9	800.7	985.2	1280.1
Crédit net à l'État	172.8	-390.1	-161.3	-158.2	-44.4
Crédit à l'économie	686.6	815.0	962.0	1143.4	1324.5
Autres postes, net (y compris changements de valorisation)	725.0	676.8	807.8	736.0	681.9
Monnaie au sens large (M2)	1,501.9	1,964.6	2,418.2	2771.6	3241.6
Monnaie au sens restreint (M1)	479.9	706.2	789.8	938.5	1113.9
Circulation fiduciaire	381.5	489.4	615.3	669.3	782.7
Dépôts à vue	98.4	216.8	174.5	269.3	331.1
Quasi-monnaie	1,022.0	1,258.4	1,628.4	1833.1	2127.7
Dépôts importation	41.7	45.0	25.2	32.2	37.2
(Variation en pourcentage en glissement annuel)					
Avoirs extérieurs nets	80.6	2,316.6	-8.0	29.7	21.6
Avoirs intérieurs nets	26.5	-30.5	46.0	7.0	14.0
Crédit intérieur	18.7	-50.6	88.4	23.0	29.9
Crédit net à l'État	-30.6	-325.7	-58.6	-1.9	-71.9
Crédit à l'économie	44.4	18.7	18.0	18.8	15.8
Autres postes, net (y compris changements de valorisation)	37.3	-6.7	19.4	-8.9	-7.3
Monnaie au sens large (M2)	50.4	30.8	23.1	14.6	17.0
Monnaie au sens restreint (M1)	22.3	47.2	11.8	18.8	18.7
Quasi-monnaie	68.7	23.1	29.4	12.6	16.1
(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)					
Avoirs extérieurs nets	17.0	63.2	-3.7	10.2	8.4
Avoirs intérieurs nets	33.3	-32.1	25.8	4.7	8.7
Crédit intérieur	13.5	-28.9	19.1	7.6	10.6
Crédit net à l'État	-7.6	-37.5	11.6	0.1	4.1
Crédit à l'économie	21.2	8.5	7.5	23.0	19.3
Autres postes, net (y compris changements de valorisation)	19.7	-3.2	6.7	-3.0	-2.0
Monnaie au sens large (M2)	50.4	30.8	23.1	14.6	17.0
Monnaie au sens restreint (M1)	8.8	15.1	4.3	6.1	6.3
Quasi-monnaie	41.7	15.7	18.8	8.5	10.6
<i>Pour mémoire :</i>					
PIB nominal (milliards de CDF)	9,073	11,875	14,393	16,436	18,970
Vitesse de circulation (PIB/monnaie au sens large)	6.0	6.0	6.0	5.9	5.9
Dépôts en devises (% de of M2)	67.8	63.6	66.6	65.1	64.2
Dépôts en devises (% total des dépôts)	90.9	84.7	89.3	85.8	84.6
Avoirs extérieurs nets de la BCC <sup>1</sup>	-558	172	19	191	288
Avoirs intérieurs nets de la BCC <sup>1</sup>	1,037	451	790	736	796
dont: Crédit net à l'État de la BCC <sup>1</sup>	200	-336	-69	-66	48
Base monétaire <sup>1</sup>	479	622	809	927	1,084
dont: circulation fiduciaire <sup>1</sup>	395	510	647	757	890

Sources: autorités congolaises; et estimations et prévisions des services du FMI.

<sup>1</sup> En milliards de francs congolais aux taux de change courants.

**Tableau 5. République démocratique du Congo : Matrice d'évaluation des risques**

(échelle : élevée, moyenne et faible)

Source de risque	Probabilité relative	Impact si le risque se matérialise
Forte intensification de la crise dans la zone euro	Moyenne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette intensification pourrait avoir un effet pernicieux pour la croissance mondiale et entraîner un fléchissement encore plus important des cours des matières premières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Creusement du déficit courant en cas de repli des recettes d'exportation, toutes autres choses étant égales</li> <li>• Baisse des investissements directs dans les ressources naturelles</li> <li>• Accumulation plus lente de réserves internationales</li> </ul>
Dérapages budgétaires	Élevée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si les projections non réalistes de recettes ne se matérialisent pas cela risque d'entraîner une augmentation des dépenses publiques et un creusement du déficit</li> <li>• L'insécurité dans la région orientale du pays pourrait provoquer un dépassement des dépenses budgétisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Neutralisation des récents efforts de rééquilibrage budgétaire et retour de la domination budgétaire et de l'inflation</li> <li>• Dépréciation du taux de change nominal avec des effets pernicieux pour l'inflation</li> <li>• Perte de confiance dans les politiques macroéconomiques avec des conséquences pernicieuses pour l'investissement</li> </ul>
Remise en question des récents progrès dans le renforcement de la gouvernance et de la transparence dans les industries extractives	Faible <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interruption de l'appui financier de tous les bailleurs de fonds</li> <li>• Détérioration du climat des affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de durcir la position budgétaire ou de recourir au financement du déficit par la banque centrale</li> <li>• Doutes quant à la détermination des autorités à procéder aux réformes économiques</li> <li>• Ralentissement de l'investissement direct et développement retardé du secteur des ressources naturelles</li> </ul>
Montée en flèche des prix internationaux des produits alimentaires	Moyenne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renchérissement des produits alimentaires. Les effets sur la RDC dépendront des cultures et de la composition des importations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pousée de l'inflation globale, ce qui compliquera la tâche de la BCC</li> <li>• Accumulation plus lente de réserves internationales</li> </ul>
Effondrement des cours des matières premières.	Faible (risque extrême)	Voir paragraphe 15 pour plus de détails
Guerre régionale à l'Est	Faible (risque extrême)	Voir paragraphe 15 pour plus de détails



**Tableau 6. République démocratique du Congo : Situation budgétaire, 2011-12**

	2011		2012					
	Milliards CDF	% PIB	Référence		Budget		Diff. 2012	
			Milliards CDF	% PIB	Milliards CDF	% PIB	Milliards CDF	% PIB
Total recettes et dons	3 940	27,4	5 072	30,9	6 064	36,9	992	6,0
Recettes intérieures (prime signature conv. sino-congolais)	2 714	18,9	3 664	22,3	4 218	25,7	554	3,4
Douane et accises	1 001	7,0	1 415	8,6	1 500	9,1	85	0,5
Impôts directs et indirects	956	6,6	1 244	7,6	1 428	8,7	184	1,1
Recettes non fiscales et pétrolières	756	5,3	1 005	6,1	1 290	7,9	285	1,7
Total dépenses <sup>1</sup>	4 249	29,5	5 570	33,9	6 379	38,8	809	4,9
Dépenses financées sur ress. propres	2 949	20,5	3 742	22,8	4 339	26,4	597	3,6
Courantes (autres dépenses comprises)	2 184	15,2	2 758	16,8	3 084	18,8	325	2,0
Capital	377	2,6	732	4,5	1 000	6,1	269	1,6
Exceptionnelles (élections et sécurité comprises)	388	2,7	252	1,5	255	1,6	3	0,0
Dépenses financées sur ress. extérieures	1 300	9,0	1 828	11,1	2 040	12,4	212	1,3
Solde budgétaire global (base caisse)	-310	-2,2	-498	-3,0	-315	-1,9	183	1,1
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	-244	-1,7	-154	-0,9	-196	-1,2	-41	-0,3
Total financement	310	2,2	498	3,0	315	1,9	-183	-1,1
Financement intérieur	299	2,1	45	0,3	67	0,4	22	0,1
Financement extérieur (net)	11	0,1	453	2,8	248	1,5	-205	-1,2
PIB nominal <sup>2</sup>	14 393	...	16 436	...	16 436	...	...	...

Sources : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Y compris variations des arriérés intérieurs.

<sup>2</sup> À noter que les estimations de PIB de 2012 des autorités utilisées dans le budget s'élèvent à 17.261 milliards CDF, mais à titre de comparaison nous utilisons les estimations des services du FMI.

**Tableau 7. République démocratique du Congo : Indicateurs de solidité financière, 2003-juin 2012**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Jun-12
<b>Niveau de fonds propres</b>										
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés par les risques	-3.4	6.8	7.7	10.5	12.8	10.9	17.0	29.0	30.0	33.3
Fonds propres réglementaires de base (Tier 1)/actifs pondérés par les risques	-4.1	6.6	7.1	10.3	11.5	9.2	11.0	21.0	21.0	23.8
<b>Qualité des actifs</b>										
Prêts improductifs/prêts bruts	1.5	2.0	6.8	3.0	4.5	2.8	7.0	7.0	6.7	6.0
Prêts improductifs (net de provisions)/fonds propres	0.1	4.1	9.3	6.5	11.7	10.5	17.0	10.0	9.0	8.3
<b>Produit et rentabilité</b>										
Rendement des actifs	0.6	-1.1	1.7	2.7	2.5	2.1	0.3	0.6	0.5	0.5
Rendement des fonds propres	0.6	-18.5	25.3	51.6	40.8	37.6	2.5	3.0	3.0	5.4
Marge d'intérêt/produit brut <sup>1</sup>	18.9	20.9	32.7	39.8	87.9	91.9	20.0	26.0	32.0	33.6
Dépenses hors intérêts/produit brut	77.4	86.4	58.0	44.5	79.3	79.8	61.0	60.0	56.7	57.8
<b>Liquidité</b>										
Actifs liquides/total des actifs (ratio actifs liquides)	47.0	77.2	88.5	83.0	79.8	74.8	58.0	60.0	52.0	52.6
Actifs liquides/ passifs à court terme	53.6	81.4	95.0	92.9	62.9	104.0	68.0	123.0	119.0	132.2
<b>Sensibilité au risque de marché</b>										
Position ouverte nette en devises/fonds propres	30.0	52.5	12.9	50.4	41.8	-11.5	-18.0	-5.0	-3.0	-1.8
Passifs libellés en devises/total des passifs	69.2	80.2	73.6	76.4	76.2	81.3	73.5	76.2	77.4	77.2
<i>Pour mémoire :</i>										
<b>Niveau de fonds propres</b>										
AfSS	13.9	15.1	15.5	16.9	16.4	17.9	19.5	19.4	20.9	...
Pays fragiles	7.1	13.5	15.0	15.3	14.3	19.3	21.3	24.3	34.7	...
<b>Rendement des actifs</b>										
AfSS	...	...	...	3.2	2.7	3.3	1.8	2.2	2.2	...
Pays fragiles	...	...	...	3.7	3.2	7.0	1.1	1.7	1.0	...
<b>Prêts improductifs/prêts bruts</b>										
AfSS	...	...	...	12.8	10.3	8.9	9.9	9.8	8.4	...
Pays fragiles	...	...	...	23.2	16.6	12.6	11.3	10.4	12.8	...

Source: Banque centrale du Congo (BCC), Direction de la supervision bancaire.

Note: Les normes prudentielles ont été modifiées durant la période couverte. L'application 3 couvrait 2003 à 2009; l'application 4, 2010; et l'application 5, la période depuis 2011.

<sup>1</sup>Depuis 2009 la définition de la marge d'intérêt rapportée au produit brut est conforme au manuel de référence du FMI, en ce sens que le produit des intérêts, les commissions et autres produits sont déclarés de manière séparée.

## Annexe I. Analyse de viabilité de la dette actualisée

### 1. Bien que les fondamentaux macroéconomiques se soient améliorés, la RDC continue d'être soumise à un risque élevé de surendettement, les faiblesses en matière de gestion de la dette venant aggraver les facteurs de vulnérabilité.

Les autorités ont signalé avoir achevé la plupart des accords de rééchelonnement avec les créanciers bilatéraux et commerciaux dans le cadre de l'allègement PPTTE et avoir engagé des efforts de bonne foi avec les autres créanciers dans des conditions comparables.

### 2. Comme l'indiquait l'AVD de 2010, à moyen terme les prévisions de forte croissance s'appuient sur l'importance des investissements dans le secteur minier et dans les projets publics d'infrastructure, les dernières projections de production minière étant toutefois nettement plus élevées que par le passé.

Compte tenu de l'évolution de ces deux dernières années et des informations plus détaillées sur les projets d'investissement et la production dans le secteur minier, les projections d'exportations à moyen terme ont été considérablement revues à la hausse par rapport à l'AVD de juin 2010 (par exemple, les prévisions d'exportations pour 2013 sont supérieures de près de 14 % à celles de la dernière AVD) (tableau I.1.).

### 3. Le calendrier d'investissements miniers de l'opération conjointe sino-congolaise (Sicomines) a été aménagé et les échéances des décaissements escomptés des prêts d'infrastructure y afférents ont également été revues. La période de décaissement probable des prêts

a été rallongée, le dernier décaissement étant désormais prévu pour 2019, au lieu de 2014, et le montant de chaque décaissement est inférieur à ce qui était initialement projeté.

### 4. L'aménagement des décaissements des prêts d'infrastructure visés par la convention sino-congolaise et le retard du projet minier influent sur l'évolution du stock de la dette publique et des remboursements dans le scénario de référence.

La modification du calendrier de décaissement a pour effet de réduire le rythme de croissance du stock de la dette, tandis que le retard du projet minier repousse les échéances de remboursement des prêts d'infrastructure car ils seront financés à partir des recettes que l'État tirera du projet minier. En conséquence bien que l'État ait garanti les prêts d'infrastructures publiques, la garantie sur la dette résiduelle ne peut être mobilisée qu'à partir de 2034 si les prêts d'infrastructure n'ont pas été entièrement remboursés. Si elle n'est pas invoquée, le remboursement ne se répercute pas directement sur le budget. Selon l'étude de faisabilité du projet, la part des recettes du projet minier revenant à l'État devrait (à partir d'hypothèses prudentes) permettre de rembourser entièrement les prêts d'infrastructure d'ici 2025.

## Résultats de l'AVD extérieure

### 5. La précédente AVD pour la RDC s'était soldée par un «risque élevée» de surendettement extérieur; la présente AVD actualisée maintient cette conclusion.

Ceci s'explique dans une grande mesure par le mauvais score EPIN (CPIA) et par

l'application des seuils les plus bas pour les ratios de dette (en VA). Dans le scénario de référence, le ratio VA de la dette/PIB se situe dans une fourchette d'un point de pourcentage par rapport au seuil sur la période 2014–17, le seuil étant franchi en 2016 (graphique I.1.)<sup>1</sup>. Dans le scénario historique, les ratios d'endettement sont systématiquement inférieurs au scénario de référence. À moyen terme, cela tient principalement au fait que la moyenne historique du déficit courant (6,7 % du PIB) est inférieure à la projection du scénario de référence (12,9 % de la moyenne du PIB sur 2012–17).

**6. La notation de «risque élevé» se justifie malgré l'amélioration des projections de référence pour les ratios de VA de la dette par rapport à la précédente AVD.** La précédente AVD signalait un dépassement plus important et plus soutenu du seuil du ratio VA de la dette/PIB à moyen terme (graphique I.2.). Cela s'explique en partie par la révision des profils de décaissement et de remboursement des prêts d'infrastructure de la convention sino-congolaise, comme signalé plus haut. Sans l'inclusion dans le stock de la dette publique des prêts d'infrastructure garantis, le scénario de référence serait nettement inférieur aux seuils (graphique I.3.). Bien que ces garanties ne puissent pas être invoquées avant 2034 et que les projections de références actuelles ne

prévoient pas cette éventualité, les incertitudes inhérentes à tout projet minier, et a fortiori le niveau plus faible que prévu de la production et des cours des produits de base et les coûts plus élevées que prévu, se traduisent par un risque que les garanties de l'État puissent éventuellement être invoquées (tout du moins en partie).

**7. La RDC est vulnérable aux chocs exogènes, notamment ceux liés aux cours des matières premières.** Le test de résistance le plus extrême pour les ratios VA de la dette/PIB, dette/exportations et dette/recettes est celui d'un choc sur les exportations, et dans chacun des cas le seuil est franchi. Avec un choc sur les exportations, le ratio VA de la dette/PIB est dépassé de 17 points dans le pire des cas et le dépassement subsiste de 2013 à 2024.

## Résultats de l'AVD publique

**8. La dette intérieure (estimée) de la RDC correspond principalement à des arriérés intérieurs, pour la plupart accumulés avant les élections de 2007.** Les estimations les plus récentes des arriérés intérieurs possibles de l'État à la fin 2011 s'appuient sur un audit récent réalisé par les autorités responsables de la gestion de la dette avec le concours de deux cabinets d'audit. Ces chiffres comprennent les arriérés envers les créanciers intérieurs, la «dette sociale» (par exemple, salaires dus à d'anciens fonctionnaires), les arriérés envers les entreprises publiques<sup>2</sup>, les arriérés envers

<sup>1</sup> Les éléments résiduels de l'AVD extérieure sont systématiquement élevés durant toute la période projection en raison de la faiblesse des données, ce qui ne rend sans doute pas compte de manière appropriée de certains flux (par ex., emprunts extérieurs du secteur privé, sorties de revenu dans le compte courant).

<sup>2</sup> Beaucoup d'entreprises publiques ont aussi des arriérés fiscaux ou des arriérés envers d'autres entreprises publiques. Avec le concours de la Banque mondiale, les autorités ont entrepris d'évaluer le bilan des principales entreprises publiques pour déterminer

(continued)

les fournisseurs et contractants, et les montants impayés des jugements et sentences des instances judiciaires. Pour l'heure, la totalité des arriérés recensés dans l'audit initial n'a pas été certifiée et bon nombre de créances sur l'État pourraient être au moins partiellement compensées par les montants dus à l'État. En partant de l'audit, sur l'encours potentiel des engagements intérieurs à la fin 2011 de 1,4 milliard de dollars (7,9 % du PIB de 2012), les services de gestion de la dette estiment qu'environ 900 millions (5,1 % du PIB de 2012) pourraient se révéler valides après une évaluation plus approfondie. Il s'agit-là du montant utilisé pour la présente AVD. Le scénario de référence prévoit l'apurement de tous les arriérés d'ici 2023, sans accumulation de nouvelle dette intérieure ou de nouveaux arriérés intérieurs entre 2012 et 2032. En conséquence, si le ratio VA de la dette publique totale/PIB est supérieur de 4,8 % du PIB en 2012 à celui du ratio VA de la dette extérieure/PIB dans le scénario de référence, la différence diminue rapidement et disparaît après 2022 (graphique I.4.)<sup>3</sup>.

### **9. Bien que les résultats du scénario de solde primaire fixe soient semblables à ceux du scénario de référence, le scénario historique aboutit à une forte diminution**

quels engagements compensatoires peuvent être supprimés et lesquels subsistent, y compris en ce qui a trait à la dette extérieure des entreprises publiques.

<sup>3</sup> Les paiements d'intérêts de l'État sur les titres émis cette année pour recapitaliser la BCC sont inclus dans les ratios de service de la dette au graphique I.4. et dans les tableaux sur la dette publique totale, étant entendu que les titres de recapitalisation sont des obligations perpétuelles dont le principal n'est pas exigible, et donc il ne sont pas inclus dans le stock de la dette.

**des niveaux d'endettement.** Comme dans l'AVD de 2010, le ratio VA de la dette/PIB diminue dans le scénario historique et finit par devenir négatif après 2023. Comme dans l'analyse de la dette extérieure, le ratio d'endettement dans le scénario historique est inférieur à celui du scénario de référence, en partie du fait que le taux de croissance du PIB réel historique moyen dépasse le taux de croissance projeté dans le scénario de référence. Cela tient aussi au déficit primaire plus faible (moyenne de 0,5 % du PIB en 2002–11) retenu dans les projections du scénario historique par rapport à la moyenne du scénario de référence (moyenne de 3,1 % du PIB sur 2012–32). Ce niveau inférieur de déficit primaire aboutit à un besoin de financement brut plus faible et, par le jeu du mécanisme du modèle d'AVD applicable aux pays à faible revenu, donne au final des valeurs négatives de dette nominale pour la dette en monnaie nationale et même pour celle en devise. Autrement dit, en moyenne, si la croissance du PIB réel est aussi rapide que durant la dernière décennie et que le gouvernement mène une politique budgétaire qui produise des déficits primaires plus faibles que ceux prévus dans le scénario de référence, il pourrait s'en suivre une épargne suffisante qui permettrait à la dette nette du pays (dette moins avoirs) de devenir négative.

**10. Le scénario de choc le plus extrême donne des ratios d'endettement supérieurs à celui du scénario de référence, mais moins prononcés que dans l'AVD de 2010.** Le choc le plus extrême est celui d'un choc avec une croissance du PIB à la moyenne historique moins un écart type en 2013 et 2014. Cela suppose un taux annuel de croissance du PIB réel de 4,3 % en 2013 et 2014 dans le scénario de choc,

contre un taux de croissance du PIB réel de 8,2 et 6,4 % en 2013 et 2014, respectivement, dans le scénario de référence. Bien que les ratios d'endettement dans le scénario de résistance soient supérieurs à ceux du scénario de référence, le ratio VA de la dette/PIB ne dépasse jamais 35 % durant la période de projection, et après 2022 il est inférieur au seuil de 30 % appliqué dans l'analyse de viabilité de la dette extérieure.

## Conclusion

**11. Bien que les fondamentaux macroéconomiques se soient améliorés, la RDC continue d'être soumise à un risque élevé de surendettement en raison de sa vulnérabilité aux chocs exogènes, et notamment à une chute des cours et de la production de matières premières.** Il

importe donc que la RDC continue de suivre une démarche prudente en matière d'endettement extérieur, en ne contractant des emprunts qu'à des conditions fortement concessionnelles. Une part importante du stock de la dette est imputable à la garantie accordée par l'État aux prêts d'infrastructure de la convention sino-congolaise et les ratios d'endettement en VA s'améliorent sensiblement en excluant la dette couverte par la garantie de l'État. Cela étant, le pays reste vulnérable à une chute des cours des matières premières, qui aurait pour effet de réduire la croissance et de porter les ratios de VA de la dette par-delà les seuils respectifs. Qui plus est, un choc suffisamment intense des prix pourrait menacer la viabilité économique des projets miniers, lesquels devraient en principe permettre de dégager les recettes pour rembourser les prêts

d'infrastructure, et faire porter à l'État le gros, voire la totalité, des remboursements de ces prêts<sup>4</sup>. En outre, les capacités de l'État en matière de gestion de la dette et d'analyse des risques y afférents restent faibles, d'où un risque plus élevé que les autorités accumulent un niveau de dette extérieure non viable. D'autres risques tiennent aux dettes des entreprises publiques, dont la capacité de gestion de la dette est encore plus faible que celle de l'État. Beaucoup d'entre elles ont un stock de dette extérieure et contractent de nouveaux emprunts extérieurs (à des conditions concessionnelles). Il est toutefois difficile de connaître à ce stade l'ampleur de tout engagement conditionnel (éventuel).

<sup>4</sup> Même sans inclure la garantie de l'État relative aux prêts d'infrastructure de la convention sino-congolaise dans le stock de la dette, dans un scénario de choc des exportations le ratio VA de la dette/PIB dépasserait tout de même considérablement le seuil de 30 %.

**Tableau I.1. RDC : Principales hypothèses macroéconomiques, 2010–32**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018-2032
	Eff.	Est.				Proj.			
PIB réel (variation annuelle en pourcentage)	7.2	6.9	7.2	8.2	6.4	7.3	5.1	8.0	4.1
Taux d'inflation (déflateur du PIB, variation en pourcentage)	22.1	13.4	6.6	6.7	8.7	7.6	7.2	6.2	6.3
Solde des transactions courantes (dons compris, pourcentage du PIB)	-8.1	-11.5	-12.5	-14.2	-15.4	-12.0	-15.9	-8.5	-4.4
Solde budgétaire global (dons compris, pourcentage du PIB)	4.6	-2.2	-3.0	-3.9	-4.2	-3.9	-2.1	-2.2	-2.5
Investissements directs étrangers (pourcentage du PIB)	11.5	10.6	13.3	13.2	14.1	14.4	13.6	12.1	8.2

Source : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

**Table I.2. DRC: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de base, 2009–32**  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne Historique	Ecart-type 0	Projections									
	2009	2010	2011			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2012-2017 Moyenne		2022	2032
<b>Dettes extérieures (nominale) 1/</b>	<b>136.3</b>	<b>35.9</b>	<b>30.5</b>			<b>34.1</b>	<b>37.3</b>	<b>39.7</b>	<b>40.2</b>	<b>39.2</b>	<b>38.0</b>		<b>30.3</b>	<b>16.4</b>	
dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)	136.3	35.2	29.9			32.3	34.7	36.5	36.8	37.4	36.5		29.8	16.4	
Variation de la dette extérieure	3.3	-100.5	-5.4			3.6	3.1	2.4	0.6	-1.1	-1.2		-2.5	-0.9	
Flux créateurs de dette identifiés	6.8	-24.0	-5.9			-4.2	-1.8	-1.5	-5.4	0.1	-6.8		-4.0	-6.2	
<b>Déficit du compte courant hors intérêts</b>	<b>5.5</b>	<b>7.9</b>	<b>10.5</b>	<b>3.1</b>	<b>6.6</b>	<b>12.2</b>	<b>14.0</b>	<b>15.2</b>	<b>11.9</b>	<b>15.8</b>	<b>8.3</b>		<b>5.3</b>	<b>0.4</b>	<b>4.3</b>
Déficit de la balance des biens et services	15.7	9.6	8.9			6.6	2.5	-3.2	-10.1	-5.5	-14.1		-17.1	-24.2	
Exportations	45.2	68.3	68.3			57.2	61.4	64.1	66.6	63.9	70.8		74.7	75.6	
Importations	60.9	77.9	77.1			63.8	63.9	60.9	56.5	58.4	56.7		57.5	51.4	
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-11.1	-6.7	-5.1	-6.9	2.0	-4.4	-4.3	-4.3	-4.2	-4.1	-4.0		-3.7	-2.9	-3.5
dont : transferts officiels	-11.1	-6.7	-5.1			-4.4	-4.3	-4.3	-4.2	-4.1	-4.0		-3.7	-2.9	
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	0.9	5.0	6.7			10.0	15.9	22.7	26.1	25.4	26.4		26.2	27.5	
<b>Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de cap)</b>	<b>-10.2</b>	<b>-11.5</b>	<b>-10.6</b>	<b>-9.2</b>	<b>3.6</b>	<b>-13.3</b>	<b>-13.2</b>	<b>-14.1</b>	<b>-14.4</b>	<b>-13.6</b>	<b>-12.1</b>		<b>-7.6</b>	<b>-5.8</b>	<b>-7.3</b>
<b>Dynamiques endogènes de la dette 2/</b>	<b>11.5</b>	<b>-20.4</b>	<b>-5.8</b>			<b>-3.2</b>	<b>-2.6</b>	<b>-2.6</b>	<b>-2.8</b>	<b>-2.1</b>	<b>-2.9</b>		<b>-1.7</b>	<b>-0.8</b>	
Contribution du taux d'intérêt nominal	5.7	0.3	0.2			0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2		0.2	0.1	
Contribution de la croissance du PIB réel	-3.9	-8.3	-2.1			-1.9	-2.6	-2.2	-2.7	-1.9	-2.9		-1.3	-0.6	
Contribution des variations de prix et des taux de change	9.8	-12.4	-3.9			-1.5	-0.3	-0.6	-0.4	-0.5	-0.3		-0.6	-0.4	
<b>Résiduel (3-4) 3/</b>	<b>-3.5</b>	<b>-76.5</b>	<b>0.5</b>			<b>7.8</b>	<b>4.9</b>	<b>3.9</b>	<b>5.9</b>	<b>-1.1</b>	<b>5.6</b>		<b>1.5</b>	<b>5.3</b>	
dont: financement exceptionnel	-4.0	-34.7	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
VA de la dette extérieure 4/	...	...	22.4			25.8	29.0	31.6	32.5	31.6	30.7		24.7	11.0	
En pourcentage des exportations	...	...	32.8			45.1	47.3	49.3	48.9	49.5	43.4		33.1	14.6	
<b>VA de la dette extérieure PPG</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>21.8</b>			<b>24.0</b>	<b>26.5</b>	<b>28.4</b>	<b>29.1</b>	<b>29.9</b>	<b>29.3</b>		<b>24.2</b>	<b>11.0</b>	
<b>En pourcentage des exportations</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>31.9</b>			<b>41.9</b>	<b>43.1</b>	<b>44.3</b>	<b>43.8</b>	<b>46.7</b>	<b>41.3</b>		<b>32.4</b>	<b>14.6</b>	
<b>En pourcentage des recettes budgétaires</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>115.4</b>			<b>107.5</b>	<b>122.1</b>	<b>126.6</b>	<b>127.1</b>	<b>127.9</b>	<b>122.8</b>		<b>96.7</b>	<b>43.0</b>	
<b>Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>27.1</b>	<b>2.0</b>	<b>1.5</b>			<b>1.6</b>	<b>1.9</b>	<b>1.5</b>	<b>1.7</b>	<b>1.9</b>	<b>1.7</b>		<b>1.2</b>	<b>1.0</b>	
<b>Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>27.1</b>	<b>2.0</b>	<b>1.5</b>			<b>1.6</b>	<b>1.9</b>	<b>1.5</b>	<b>1.7</b>	<b>1.9</b>	<b>1.7</b>		<b>1.2</b>	<b>1.0</b>	
<b>Ratio du service de la dette PPG / recettes budgétaires (en pourcentage)</b>	<b>72.7</b>	<b>7.1</b>	<b>5.4</b>			<b>4.2</b>	<b>5.3</b>	<b>4.4</b>	<b>4.9</b>	<b>5.2</b>	<b>5.0</b>		<b>3.7</b>	<b>3.1</b>	
Besoins de financement brut (en Millions de dollars EU)	838.8	-293.4	145.6			-26.0	387.2	436.8	-315.6	820.4	-693.9		-494.9	-4276.1	
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point de PIB	2.2	108.3	15.9			8.6	10.9	12.8	11.3	16.8	9.5		7.8	1.3	
<b>Hypothèses clés macroéconomiques</b>															
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	2.8	7.2	6.9	5.9	1.6	7.2	8.2	6.4	7.3	5.1	8.0	7.0	4.2	3.7	4.1
Variation du déflateur du PIB exprimée en dollar EU (en pourcent)	-6.8	10.0	12.0	5.8	7.0	5.2	0.8	1.6	1.0	1.2	0.8	1.8	2.0	2.2	2.1
Taux d'intérêt effectif (en pourcent) 5/	4.1	0.2	0.5	2.8	1.7	1.1	0.6	0.6	0.7	0.6	0.7	0.7	0.8	0.9	0.9
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollar E	-29.4	78.2	19.6	32.3	39.5	-5.6	17.2	12.8	12.6	2.0	20.7	9.9	6.4	7.8	6.7
Croissance des importations de biens et services exprimées en dollar E	-23.6	50.8	18.5	31.1	30.0	-6.7	9.2	2.9	0.6	9.8	5.8	3.6	5.6	4.0	5.5
Elément don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcent)	...	...	...	...	...	...	33.7	34.1	34.5	35.3	35.8	34.7	44.9	42.7	42.7
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	16.8	19.0	18.9			22.3	21.7	22.4	22.9	23.3	23.8		25.0	25.6	25.2
Apports d'aide (en Millions de dollars EU) 7/	850.1	932.3	1683.2			1377.2	1347.8	1333.7	1386.1	1089.0	1197.1		1301.1	3274.8	
dont : les dons	740.4	832.3	1233.2			877.1	797.7	783.5	835.6	888.3	946.2		1216.6	1892.1	
dont : les prêts concessionnels	109.8	100.0	449.9			500.1	550.1	550.3	550.5	200.7	250.9		84.5	1382.7	
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 8/	...	...	...			6.8	5.9	5.5	5.3	5.1	4.9		4.1	3.2	3.9
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement extérieur)	...	...	...			64.9	63.3	62.1	63.3	66.9	68.7		82.8	88.8	82.9
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (en Millions de dollars EU)	11,108	13,093	15,679			17,681	19,280	20,841	22,589	24,014	26,142		35,935	64,506	
Croissance du PIB nominal en dollars EU	-4.2	17.9	19.7			12.8	9.0	8.1	8.4	6.3	8.9	8.9	6.3	5.9	6.2
VA de la dette extérieure PPG (en Millions de dollars EU)	...	...	3,438			4,150	4,932	5,727	6,389	6,976	7,489		8533.7	6957.5	
(VAI-VAT-1)/PIBI-1 (en pourcent)	...	...	...			<b>4.5</b>	<b>4.4</b>	<b>4.1</b>	<b>3.2</b>	<b>2.6</b>	<b>2.1</b>		<b>3.5</b>	<b>-0.4</b>	<b>0.0</b>
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Millions de dollars EU)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
PV de PPG external debt (percent of GDP + remittances)	...	...	21.8			24.0	26.5	28.4	29.1	29.9	29.3		24.2	11.0	
PV de PPG external debt (percent of exports + remittances)	...	...	31.9			41.9	43.1	44.3	43.8	46.7	41.3		32.4	14.6	
Debt service of PPG external debt (percent of exports + remittances)	...	...	1.5			1.6	1.9	1.5	1.7	1.9	1.7		1.2	1.0	

Sources: Congolaise authorities; and IMF staff estimates and projections.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de  $[r - g - r(1+g)]/(1+g+rg)$  multiplié par les ratios de dette antérieurs, où  $r$  = taux d'intérêt nominal;  $g$  = taux de croissance du PIB réel, et  $r$  = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arrivées et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.

4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.

7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).



**Tableau I.3. RDC : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État, 2012-32**  
(en pourcentage)

	Projections							2022	2032
	2012	2013	2014	2015	2016	2017			
	<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>								
<b>Scénario de référence</b>	25	27	29	30	30	30	<b>24</b>	<b>11</b>	
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2012-2032 1/	25	23	22	23	19	20	<b>11</b>	<b>8</b>	
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2012-32 2/	25	22	24	26	28	28	<b>28</b>	<b>34</b>	
A3. Alternative Scenario :[Customize, enter title]	20	28	36	44	50	55	<b>57</b>	<b>23</b>	
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	25	23	26	27	28	28	<b>25</b>	<b>11</b>	
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 3/	25	30	46	46	47	46	<b>40</b>	<b>17</b>	
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	25	22	25	27	28	28	<b>25</b>	<b>11</b>	
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 4/	25	26	33	34	35	35	<b>31</b>	<b>13</b>	
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	25	23	24	25	27	27	<b>24</b>	<b>10</b>	
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2013 5/	25	31	34	37	38	38	<b>34</b>	<b>15</b>	
	<b>Ratio VA de la dette/exportations</b>								
<b>Scénario de référence</b>	43	44	45	44	47	42	<b>33</b>	<b>15</b>	
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2012-2032 1/	43	38	35	34	30	28	<b>15</b>	<b>10</b>	
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2012-32 2/	43	35	38	39	44	40	<b>37</b>	<b>45</b>	
A3. Alternative Scenario :[Customize, enter title]	35	45	56	66	78	77	<b>77</b>	<b>30</b>	
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	43	36	38	39	42	38	<b>32</b>	<b>14</b>	
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 3/	43	62	109	107	113	100	<b>83</b>	<b>34</b>	
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	43	36	38	39	42	38	<b>32</b>	<b>14</b>	
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 4/	43	43	52	52	55	49	<b>41</b>	<b>17</b>	
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	43	36	32	33	36	33	<b>28</b>	<b>12</b>	
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2013 5/	43	36	38	39	42	38	<b>32</b>	<b>14</b>	

**Tableau I.3. RDC : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement extérieur garanti ou contracté par l'État, 2012-32 (suite)** (en pourcentage)

	Projections							2022	2032
	2012	2013	2014	2015	2016	2017			
<b>Ratio VA de la dette/recettes</b>									
<b>Scénario de référence</b>	110	124	129	129	130	124	<b>97</b>	<b>43</b>	
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2012-2032 1/	110	108	99	98	82	82	<b>44</b>	<b>31</b>	
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2012-32 2/	110	100	109	114	119	119	<b>110</b>	<b>132</b>	
A3. Alternative Scenario :[Customize, enter title]	89	129	162	192	214	229	<b>229</b>	89	
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	110	105	114	119	122	119	<b>101</b>	<b>44</b>	
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 3/	110	138	204	202	201	193	<b>161</b>	<b>66</b>	
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	110	103	113	118	121	118	<b>100</b>	<b>43</b>	
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 4/	110	122	148	150	151	146	<b>123</b>	<b>52</b>	
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	110	108	106	111	114	112	<b>95</b>	<b>41</b>	
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2013 5/	110	144	153	160	164	161	<b>136</b>	<b>59</b>	
<b>Ratio service de la dette/exportations</b>									
<b>Scénario de référence</b>	2	2	2	2	2	2	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2012-2032 1/	2	1	2	1	1	1	<b>1</b>	<b>0</b>	
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2012-32 2/	2	1	2	2	2	2	<b>2</b>	<b>3</b>	
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	2	1	2	1	2	2	<b>1</b>	<b>1</b>	
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 3/	2	2	3	3	3	3	<b>2</b>	<b>3</b>	
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	2	1	2	1	2	2	<b>1</b>	<b>1</b>	
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 4/	2	1	2	2	2	2	<b>1</b>	<b>1</b>	
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	2	1	1	1	1	1	<b>1</b>	<b>1</b>	
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2013 5/	2	1	2	1	2	2	<b>1</b>	<b>1</b>	

**Tableau I.3. RDC : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État, 2012-32 (suite et fin) (en pourcentage)**

	Projections							2022	2032
	2012	2013	2014	2015	2016	2017			
	<b>Ratio service de la dette/recettes</b>								
<b>Scénario de référence</b>	4	5	4	5	5	5	4	3	
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2012-2032 1/	4	4	4	3	4	4	2	1	
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2012-32 2/	4	4	5	5	6	6	7	8	
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	4	4	5	4	5	5	4	3	
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 3/	4	4	5	5	6	6	5	6	
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014	4	4	5	4	5	5	4	3	
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2013-2014 4/	4	4	5	5	5	5	4	4	
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	4	4	5	4	5	5	4	3	
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2013 5/	4	6	7	6	6	7	5	4	
<i>Pour mémoire:</i>									
Élément don supposé pour le financement résiduel (c.-à-d., financement requis en sus du scénario de référence) 6/	37	37	37	37	37	37	37	37	

Source : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Variables comprennent croissance du PIB réel, croissance du déflateur du PIB (en dollars), solde courant hors intérêts en pourcentage du PIB, et flux non générat

2/ Hypothèse: taux d'intérêt des nouveaux emprunts est supérieur de 2 points au scénario de référence, tandis que le différé d'amortissement et les échéances sont les mêmes que dans le scénario de référence.

3/ Hypothèse: la valeur des exportations se maintient en permanence au niveau inférieur, mais le solde courant en pourcentage du PIB devrait revenir à son niveau de référence après le choc (ce qui suppose implicitement un ajustement compensatoire des niveaux d'importation).

4/ Comprend les transferts publics et privés et l'IDE.

5/ La dépréciation est définie comme le pourcentage de diminution du taux dollar/monnaie locale, de sorte qu'il ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (financement moins favorable) où les modalités des nouveaux financements sont celles spécifiés à la note 2.

**Tableau I.4. RDC: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de base, 2009–32**  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique 5/	Ecart type 5/	Estimation						Projections			
	2009	2010	2011			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2012-17		2018-32	
												Moyenne	2022	2032	Moyenne
<b>Dette du secteur public 1/</b>	146.4	42.6	35.6			37.1	38.6	39.6	39.3	39.3	38.0			29.9	16.4
dont la part libellée en devises	136.3	35.2	29.9			32.3	34.7	36.5	36.8	37.4	36.5			29.8	16.4
Variation de la dette du secteur public	3.3	-103.7	-7.0			1.5	1.5	1.0	-0.3	0.0	-1.3			-2.6	-0.9
Flux créateurs de dette identifiés	-3.2	-75.4	-6.6			-2.8	-1.2	-0.9	-1.2	-0.5	-1.7			-0.7	3.1
Déficit primaire	0.0	-0.9	3.3	0.5	1.5	2.4	3.8	4.1	3.9	3.8	3.4	3.6		2.6	4.2
Recettes et dons	20.5	25.9	25.1			28.7	26.0	25.6	25.8	26.1	26.3			26.9	25.4
dont : dons	3.7	7.0	6.2			6.4	4.3	3.1	2.9	2.7	2.5			1.8	1.0
Dépenses primaires (hors intérêt)	20.6	25.1	28.4			31.1	29.8	29.7	29.7	29.9	29.8			29.4	29.6
Dynamiques endogènes de la dette	5.3	-32.7	-7.1			-2.8	-2.5	-2.8	-3.0	-2.2	-3.1			-1.7	-0.8
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	9.1	-22.6	-6.6			-3.6	-2.9	-2.8	-2.9	-2.1	-3.0			-1.7	-0.8
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	13.0	-12.8	-3.9			-1.2	-0.1	-0.4	-0.2	-0.2	-0.1			-0.4	-0.2
dont : contribution du taux de croissance réel du PIB	-3.9	-9.8	-2.7			-2.4	-2.8	-2.3	-2.7	-1.9	-2.9			-1.3	-0.6
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-3.8	-10.1	-0.5			0.8	0.4	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1			...	...
Autres flux créateurs de dette identifiés	-8.5	-41.8	-2.8			-2.4	-2.5	-2.2	-2.1	-2.1	-2.0			-1.6	-0.3
Recettes de privatisation (négligables)	-0.7	0.0	-0.5			-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0
Allègement de dette (PPTe et autres allègement)	-7.8	-41.8	-2.3			-2.1	-2.5	-2.2	-2.1	-2.1	-2.0			-1.6	-0.3
Autres (spécifier, ex: recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0
Résiduel, incluant des variations d'actif	6.5	-28.3	-0.5			4.3	2.7	1.9	0.9	0.5	0.3			-1.9	-4.1
<b>Autres Indicateurs de Soutenabilité</b>															
<b>VAN de la dette du secteur public</b>	10.0	32.2	27.5			28.7	30.4	31.5	31.6	31.8	30.8			24.3	11.0
dont : la part libellée en devises	0.0	24.7	21.8			24.0	26.5	28.4	29.1	29.9	29.3			24.2	11.0
dont : la dette extérieure	...	24.7	21.8			24.0	26.5	28.4	29.1	29.9	29.3			24.2	11.0
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)	...	...	...			...	...	...	...	...	...			...	...
Besoin de financement brut 2/	10.4	-4.6	3.9			2.9	4.1	4.3	4.2	4.1	3.7			2.5	4.8
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant	48.8	124.0	109.6			100.1	116.9	123.3	122.4	122.0	116.7			90.4	43.3
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant	59.5	169.5	145.7			128.9	140.0	140.6	137.8	136.3	129.0			97.0	45.1
dont : la dette extérieure 3/	...	130.4	115.4			107.5	122.1	126.6	127.1	127.9	122.8			96.7	45.1
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant	52.7	11.1	8.1			6.2	8.1	7.1	7.1	7.0	6.6			4.6	3.3
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant	76.2	19.4	11.2			8.3	10.2	8.4	8.4	8.2	7.6			5.1	3.5
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	-3.3	102.8	10.4			0.9	2.3	3.1	4.2	3.8	4.8			5.2	5.2
<b>Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires</b>															
Croissance du PIB réel (en pourcent)	2.8	7.2	6.9	5.9	1.6	7.2	8.2	6.4	7.3	5.1	8.0	7.0	4.2	3.7	4.1
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en poi	4.1	0.2	0.5	2.8	1.7	1.0	0.6	0.5	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.9	0.8
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	...	...	-7.0	...	...	-1.9	-0.9	-2.9	-1.9	-1.6	-0.7	...	...	...	...
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciati	-2.6	-8.7	-1.7	-0.5	14.4	2.9	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	35.1	22.1	13.4	19.5	8.8	6.6	6.7	8.7	7.6	7.2	6.2	7.2	6.2	6.3	6.3
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateu	0.1	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	...	...	...	...	...	...	33.7	34.1	34.5	35.3	35.8	34.7	44.9	42.7	...

Sources: Congolese authorities; and IMF staff estimates and projections.

1/ Indiquer le champ d'application des données sur le secteur public (si les données couvrent par exemple l'ensemble des administrations publiques ou le secteur public non financier). Préciser aussi s'il s'agit de la dette publique nette ou brute.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

**Tableau I.5. RDC : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2012–32**  
(en pourcentage)

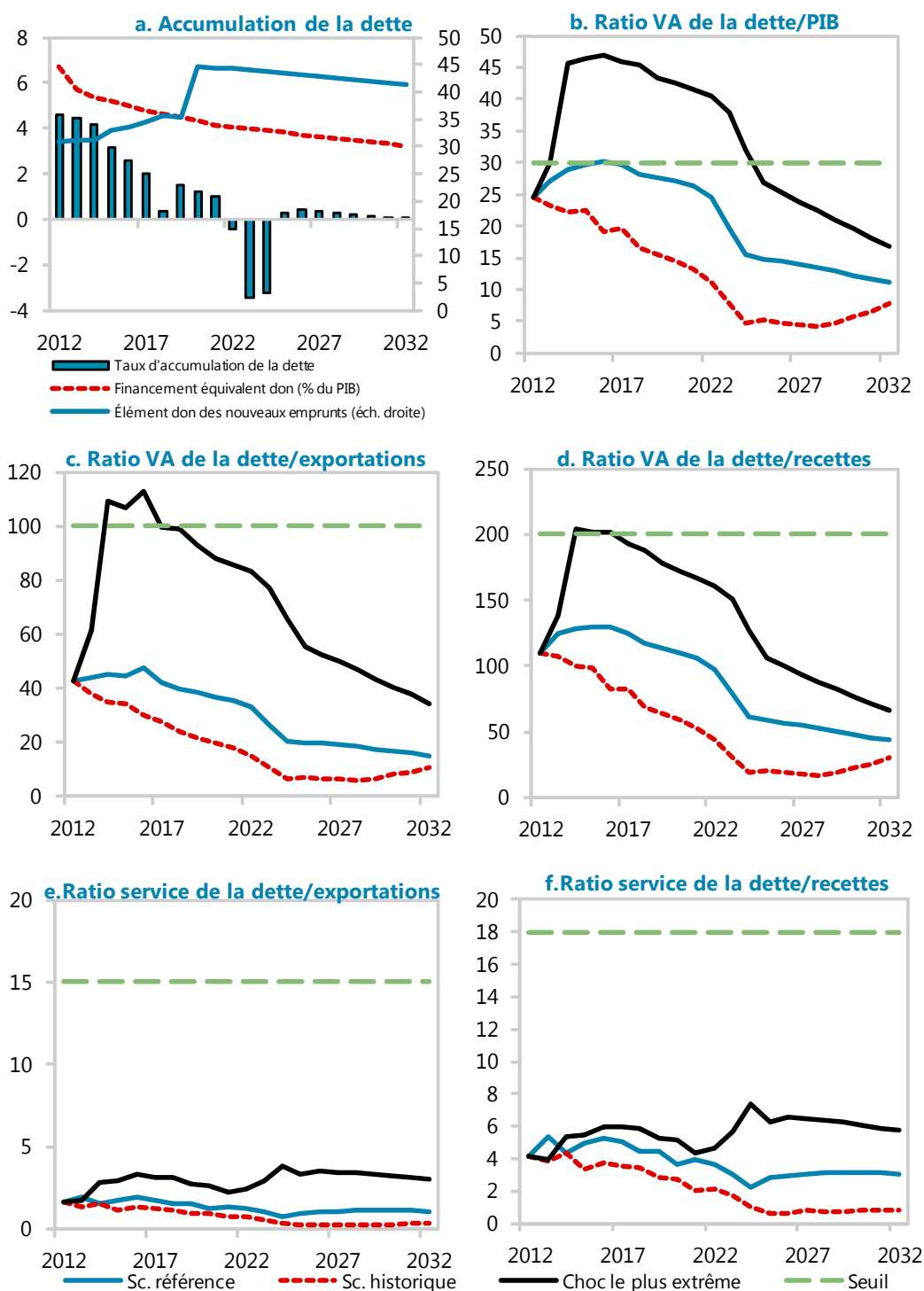
	Projections							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2022	2032
	<b>Ratio de la VA/ PIB</b>							
<b>Scénario de Référence</b>	29	30	32	32	32	31	24	11
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	29	28	27	24	22	20	6	-14
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	29	29	29	28	28	27	22	11
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	29	29	30	30	30	28	23	22
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	29	31	33	34	35	34	31	30
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	29	29	28	28	27	26	18	6
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	29	29	28	29	29	28	25	21
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	29	40	39	38	37	35	27	14
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	29	38	38	37	37	35	26	13
	<b>Ratio de la VA/ recettes publiques2/</b>							
<b>Scénario de Référence</b>	97	111	118	117	116	111	87	43
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	97	108	103	94	84	74	22	-56
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	100	112	114	110	107	101	81	45
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	97	108	112	110	108	103	83	87
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	97	113	123	124	125	122	110	116
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	97	106	106	103	100	94	64	25
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	97	105	105	105	106	102	87	81
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	97	145	147	141	137	128	97	56
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	97	140	143	138	135	127	93	52
	<b>Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/</b>							
<b>Scénario de Référence</b>	6	8	7	7	7	7	5	3
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	6	9	7	7	7	6	3	-2
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	6	9	8	8	8	7	6	6
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	6	8	7	7	7	7	6	8
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	6	8	8	8	8	8	7	10
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	6	8	7	7	7	7	5	4
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	6	8	7	7	7	7	6	8
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	6	9	9	9	10	9	7	8
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	6	8	9	9	9	8	6	7

Sources: Congolese authorities; and IMF staff estimates and projections.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

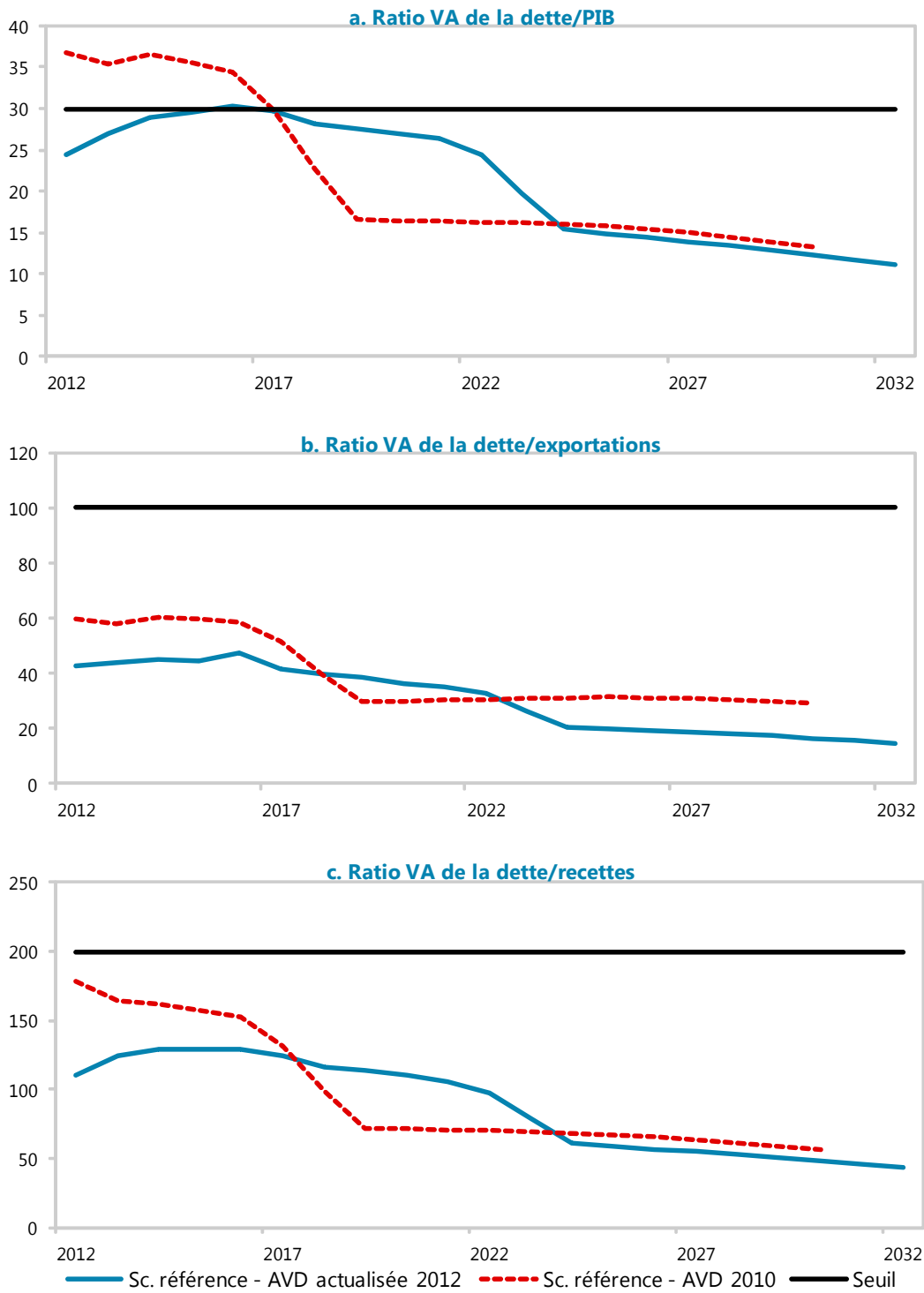
**Graphique I.1. RDC : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2012–32 1/**



Source : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

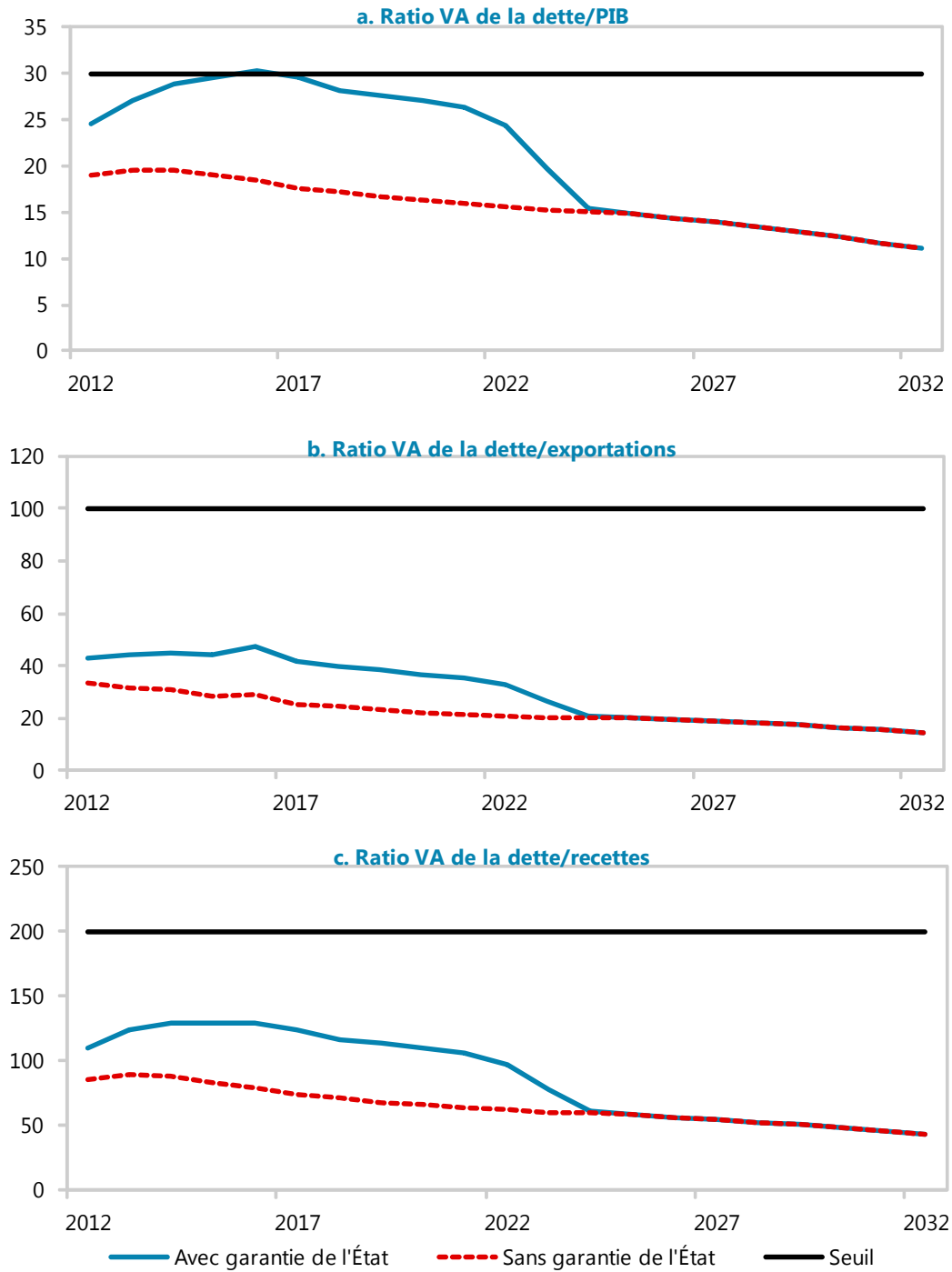
1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2022. Au graphique b. cela correspond à un choc des exportations; au c., à un choc des exportations; au d., à un choc des exportations; au e., à un choc des exportations; et au f., à un choc des termes de l'échange.

**Graphique I.2. RDC : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État, scénarios de référence de l'AVD actualisée de 2012 et de l'AVD de 2010, 2012–32**



Source : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

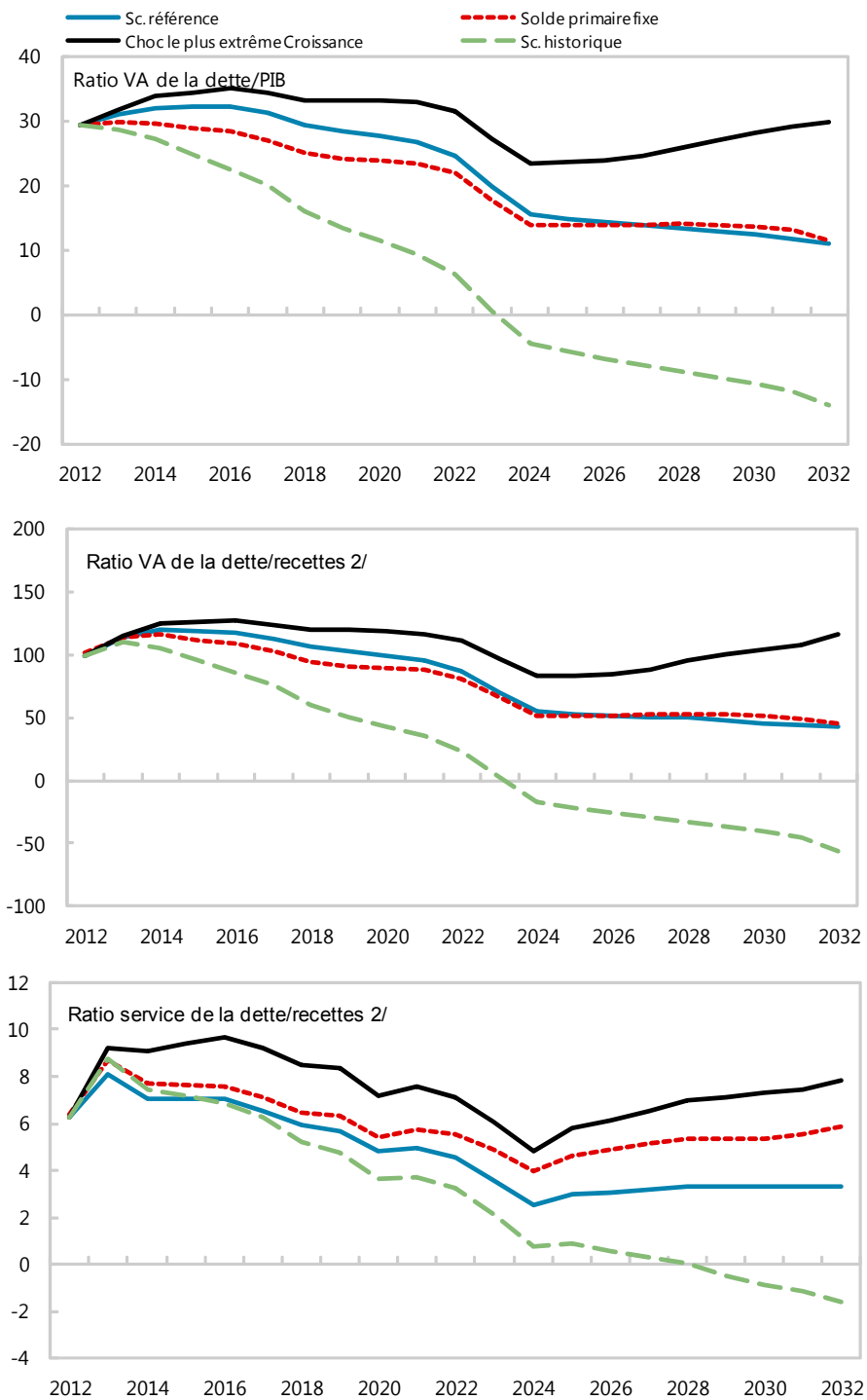
**Graphique I.3. RDC : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État, avec et sans garantie sur les prêts d'infrastructure publique**



Source : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.



**Graphique I.4. RDC : Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2012–32 1/**



Source : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2022.

2/ Les recettes comprennent les dons.

## Annexe II. Résultats dans le cadre de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit

**1. En décembre 2009, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en faveur de la RDC avec un niveau d'accès de 346,35 millions de DTS (65 % de la quote-part).** La troisième revue du programme a été achevée en avril 2011 (rapport du FMI N° 11/190) mais depuis lors, les résultats du programme ont été mitigés. Les quatrième et cinquième revues (aux dates respectives de contrôle de fin juin et fin décembre 2011) n'ont pas pu être achevées à ce jour, en raison d'une formulation lacunaire du budget 2012 et d'une mise en œuvre défailante des repères structurels relatifs à la gouvernance et à la transparence.

**2. Dans l'ensemble, les autorités ont accompli de nets progrès pour atteindre les critères de réalisation quantitatifs du programme à chaque date de contrôle, en particulier les critères relatifs au plafond (nul) du crédit net du système bancaire à l'État et au plancher des avoirs extérieurs nets de la BCC.** Un certain nombre d'arriérés de paiements extérieurs se sont accumulés au cours de l'exercice passé (pour un total de 4,7 millions de dollars EU), même si tous ces arriérés ont rapidement été apurés.

**3. Les autorités ont fondé l'essentiel de leur programme sur une position budgétaire saine, en ciblant l'assainissement des finances publiques pour tenir compte du financement extérieur limité et démontrer leur volonté d'arrêter le financement du budget par la banque centrale.** Le budget 2012 adopté récemment par le parlement dévie de cette position, puisqu'il prévoit une enveloppe de ressources considérablement

supérieure à celle de 2011 avec notamment une forte augmentation des versements de salaires prévus et repose sur des projections de recettes trop optimistes (supérieures de près de 3% du PIB aux projections de référence des services du FMI) qui ne sont pas étayées par une politique fiscale ni par des mesures administratives ambitieuses. La pleine exécution d'un tel budget pourrait entraîner d'importants dérapages budgétaires et saper les progrès récents, compromettant tout rapprochement avec le programme appuyé par le FMI.

**4. En matière de réforme structurelle, la mise en œuvre des mesures a été mitigée.**

Des progrès ont été accomplis pour renforcer certains aspects de la GFP, l'indépendance et le fonctionnement de la banque centrale, la mobilisation de recettes intérieures, et les règles relatives au secteur bancaire. Néanmoins, le processus budgétaire et l'exécution des dépenses présentent toujours des carences considérables, la banque centrale reste soumise à des pressions politiques qui risquent d'entraver l'indépendance de la politique monétaire, et les mesures de renforcement de la gouvernance et de la transparence dans les industries extractives (secteurs forestier, minier et pétrolier) accusent des retards dans la publication des contrats de cession des avoirs publics. Il est impérieux de consolider la gouvernance et la transparence des industries extractives pour améliorer le climat des affaires, permettre au pays de tirer le meilleur parti des bienfaits de sa richesse en ressources naturelles, et obtenir le soutien des bailleurs de fonds en vue d'assurer le développement économique de la RDC sans lequel les objectifs du programme appuyé par le FMI risquent d'être inatteignables.

### Annexe III. Compétitivité internationale

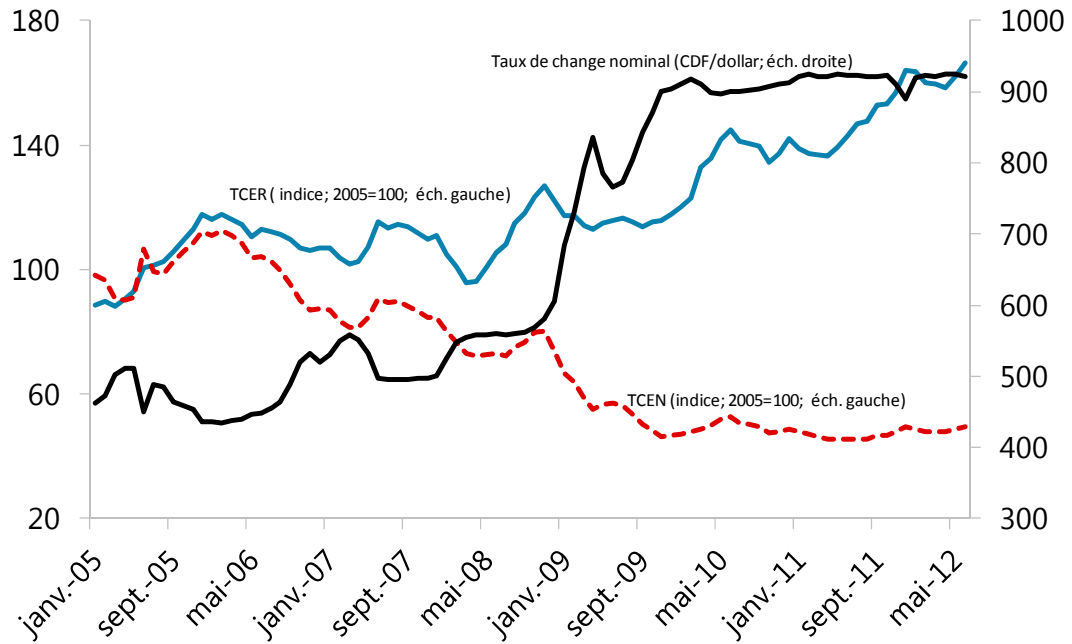
**1. La récente amélioration de la stabilité macroéconomique et de la situation budgétaire a eu un effet positif sur le climat des affaires, bien qu'un certain nombre de facteurs le rendent encore difficile et freinent le développement économique.** Des facteurs autres que le taux de change effectif réel (TCER) jouent un rôle prépondérant.

- Même si le TCER s'est apprécié ces dernières années, traduisant en grande partie l'évolution des termes de l'échange, il n'est probablement pas surévalué (graphique III.1). Selon les méthodologies du Groupe consultatif sur le taux de change (GCTC), il semblerait que le TCER soit supérieur à sa valeur d'équilibre d'environ 3 à 6%, mais compte tenu des grandes marges d'incertitude pesant sur ces estimations en raison de l'insuffisance de données pour la RDC, il est raisonnable de penser qu'il n'est sans doute pas décalé par rapport aux paramètres fondamentaux.
- La RDC se maintient toujours dans les dernières places des classements internationaux sur la facilité d'y faire des

affaires, en raison de complexités administratives (bureaucratie), d'inquiétudes en matière de gouvernance et de corruption, et de politiques fiscales faussées et inefficaces (graphique III.2). Par ailleurs, le manque de fiabilité de l'approvisionnement énergétique, des réseaux de transport et des services sociaux ainsi que le faible niveau de capital humain constituent de sérieux obstacles au développement du secteur des exportations non liées aux ressources naturelles.

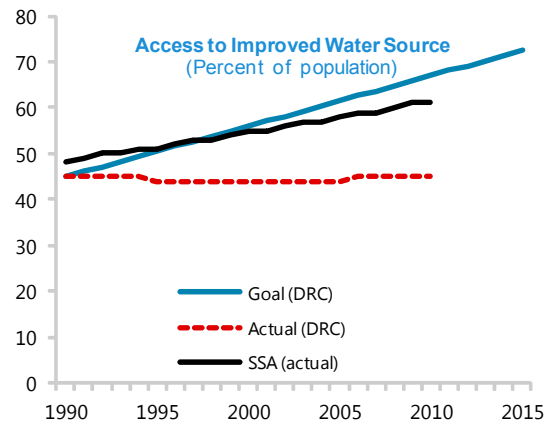
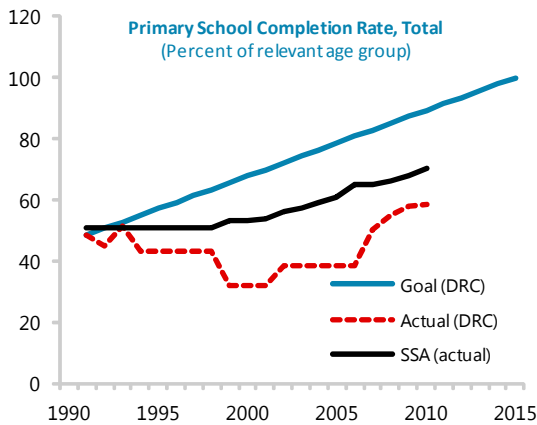
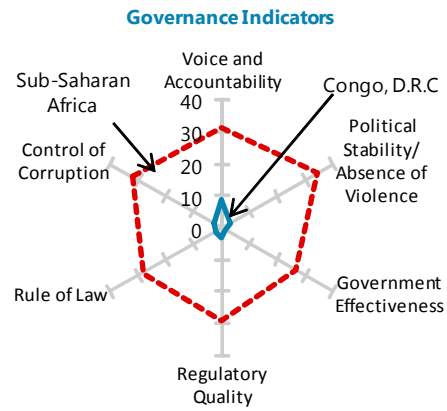
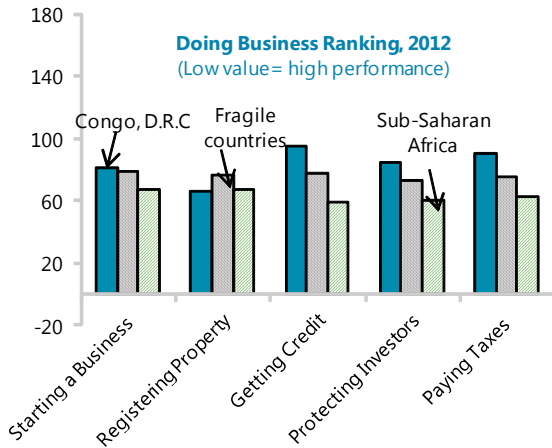
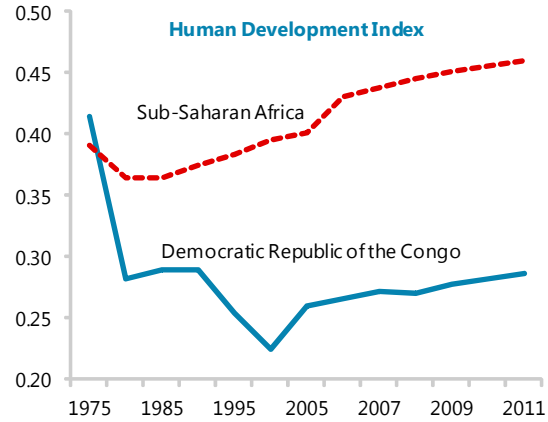
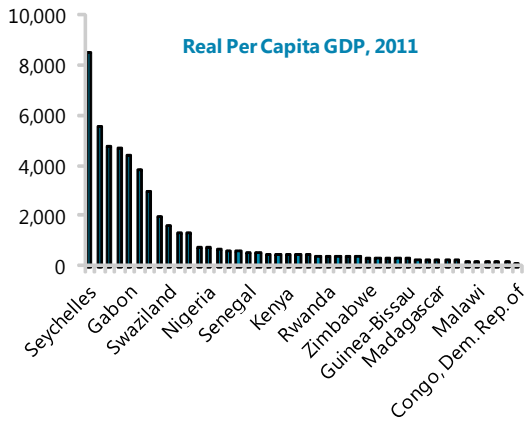
- L'absence d'informations sur le crédit, la faiblesse du système judiciaire et la fragilité des droits juridiques limitent gravement la capacité du système bancaire à alimenter l'économie en crédits. En outre, les crédits disponibles sont proposés à des taux relativement élevés et à des échéances relativement courtes, entravant davantage l'affectation optimale des ressources à des projets d'investissements à moyen ou long terme.

**Graphique III.1 RDC : Taux de change**



Sources : autorités congolaises; et calculs des services du FMI.

**Graphique III.2 Indicateurs du climat des affaires**



Sources: UNDP, *Human Development Report (2011)*; World Bank, *Doing Business (2012)*; World Bank, *Millennium Development Goals (2011)*.

## Annexe IV. Assistance technique à la RDC

**1. Ces dernières années, la RDC a reçu une importante assistance technique (AT) de la part du FMI pour renforcer ses capacités institutionnelles et administratives et continuera à en bénéficier dans les années à venir.**

**2. L'AT à la banque centrale et au secteur financier vise particulièrement à** i) renforcer la supervision bancaire en améliorant la collecte et la validation des données puis la présentation de ces informations (y compris par une formation aux contrôles bancaires sur site et à la prévention des crises financières, autrement dit aux tests de résistance); ii) fortifier les procédures d'audit interne et de comptabilité notamment en passant aux normes IFRS; iii) rehausser les capacités d'opérations monétaires et de gestion des liquidités par la prévision et par l'amélioration des instruments monétaires et de leur utilisation; et iv) améliorer la gestion de trésorerie en renforçant les infrastructures de production et de diffusion des billets de banque.

**3. Ces efforts sont complétés par une AT destinée à consolider la structure juridique du secteur bancaire, notamment en contribuant à la rédaction de nouveaux textes de loi sur la banque centrale et les banques commerciales, qui seront soumis au vote du Parlement d'ici la fin de l'année.**

**4. En matière de politique budgétaire, les autorités ont progressé de façon méthodique, bien qu'irrégulière, pour mettre en place leur *Plan stratégique de réforme des finances publiques* avec l'AT du FMI, de la Banque mondiale, et des partenaires au développement.** Pour étayer la nouvelle législation financière et conformément au plan stratégique, une importante assistance technique a été fournie pour remédier à un certain nombre de lacunes en termes de comptabilité publique, de gestion de la chaîne des dépenses, de

cadre budgétaire et d'autres aspects de GFP. Cette AT s'articule essentiellement autour des mesures d'amélioration du processus de planification budgétaire, en s'orientant vers un cadre budgétaire à moyen terme, les dépenses prioritaires étant déterminées par le nouveau DSRP.

**5. Un programme triennal d'assistance technique du FMI portant sur divers aspects de la gestion du secteur des ressources naturelles a débuté au premier semestre 2012, avec le financement du Fonds fiduciaire spécialisé pour la gestion de la richesse en ressources naturelles.** Ce programme va aider les autorités à améliorer la gestion et la modélisation macro-budgétaires à moyen terme, notamment à réformer l'administration des recettes et la politique fiscale. Les premiers conseils consistent notamment à créer une cellule indépendante de prévision macro-budgétaire, à centraliser le recouvrement des taxes provenant des industries extractives, à simplifier et clarifier le code fiscal et à concevoir des outils de modélisation pour améliorer les projections budgétaires. Ces outils contribueront aussi au cadre macroéconomique plus large et pourraient être utilisés pour mieux appréhender les facteurs de vulnérabilité qui pèsent sur la croissance et les recettes de la RDC en raison de la volatilité des prix des matières premières.

**6. Le FMI fournit aussi actuellement une assistance technique destinée à améliorer la qualité des statistiques, notamment les données sur les comptes nationaux et la balance des paiements.**

## Annexe V. Estimations du niveau d'adéquation des réserves selon le modèle du FMI

**1. Selon une analyse statistique réalisée sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, il semble que les chocs exogènes ont un impact négatif plus important sur les pays exportateurs de ressources naturelles que sur les autres, ce qui confirme l'efficacité des réserves pour prévenir et atténuer l'effet de ces chocs.**

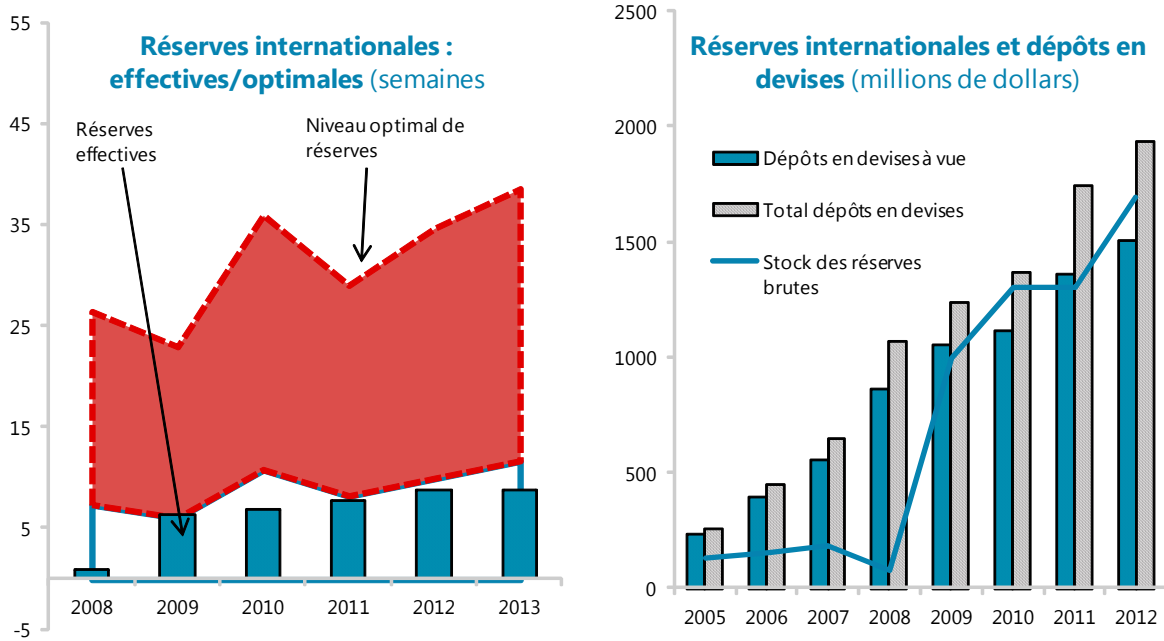
Les exportations de la RDC proviennent à 96% des industries extractives, essentiellement cuivre, cobalt, diamants, or et pétrole. En tant qu'important exportateur de ressources naturelles, la RDC doit détenir des niveaux de réserves internationales supérieurs à la moyenne.

**2. À partir de leur modèle d'adéquation des réserves pour les pays à faible revenu exportateurs de ressources naturelles, les services du FMI estiment que le niveau de réserves brutes de la RDC doit se situer entre 10 et 24,7 semaines d'importations non financées par l'aide extérieure, contre un niveau de 7,7 semaines à fin 2011, comme le montre le graphique V.1.** Cette estimation se fonde sur les données de 2012 et sur l'application d'une probabilité inconditionnelle de chocs de 0,5. Cette méthode permet de comparer les effets

de réduction de risques de ces réserves et leur coût de détention. Elle permet d'évaluer à la fois la probabilité et l'ampleur d'une baisse de la demande intérieure dans un pays et de comparer les avantages et les coûts de détention de réserves supplémentaires pour endiguer un repli de la demande (rendement potentiel sur investissements non réalisés déduction faite du rendement sur avoirs liquides extérieurs).

**3. Pour les services du FMI, la RDC pourrait être incitée à cibler des réserves supérieures à la moyenne pour deux raisons:** i) les fluctuations des prix des exportations de minerais du pays sont fortement corrélées, ce qui peut potentiellement aggraver les chocs sur les termes de l'échange et ii) le total des dépôts en dollars EU dans le système bancaire est actuellement supérieur aux réserves brutes, et s'il devait arriver simultanément une ruée subite sur le système bancaire et un choc exogène, la capacité de la BCC d'agir en prêteur de dernier ressort se trouverait limitée (graphique V.1).

**Graphique V.1. RDC : Réserves internationales et dépôts en devises**



Sources : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI.



## Annexe VI. Implications des politiques fiscales actuelles dans le secteur minier sur les finances publiques

### 1. Le modèle d'analyse budgétaire des industries des ressources naturelles mis au point par le département des finances publiques du FMI permet de mettre en lumière les implications des politiques fiscales de la RDC dans le secteur minier sur les finances publiques.

Pour un vaste projet de cuivre-cobalt débuté en 2006 - 2007 (le nom du projet est tu pour des raisons de confidentialité), le modèle démontre la façon dont ces politiques entraînent un profil non linéaire des recettes budgétaires générées par le projet.

### 2. Lors des premières phases de développement, une dépréciation accélérée permet à l'entreprise de déduire 60% de ses dépenses d'investissement l'année au cours de laquelle l'investissement est réalisé, ce qui en général entraîne d'importantes pertes fiscales pour l'État les premières années.

L'entreprise peut ensuite sur une période maximale de cinq ans reporter à nouveau ses pertes qui viennent en déduction de son revenu imposable. Cette politique a pour

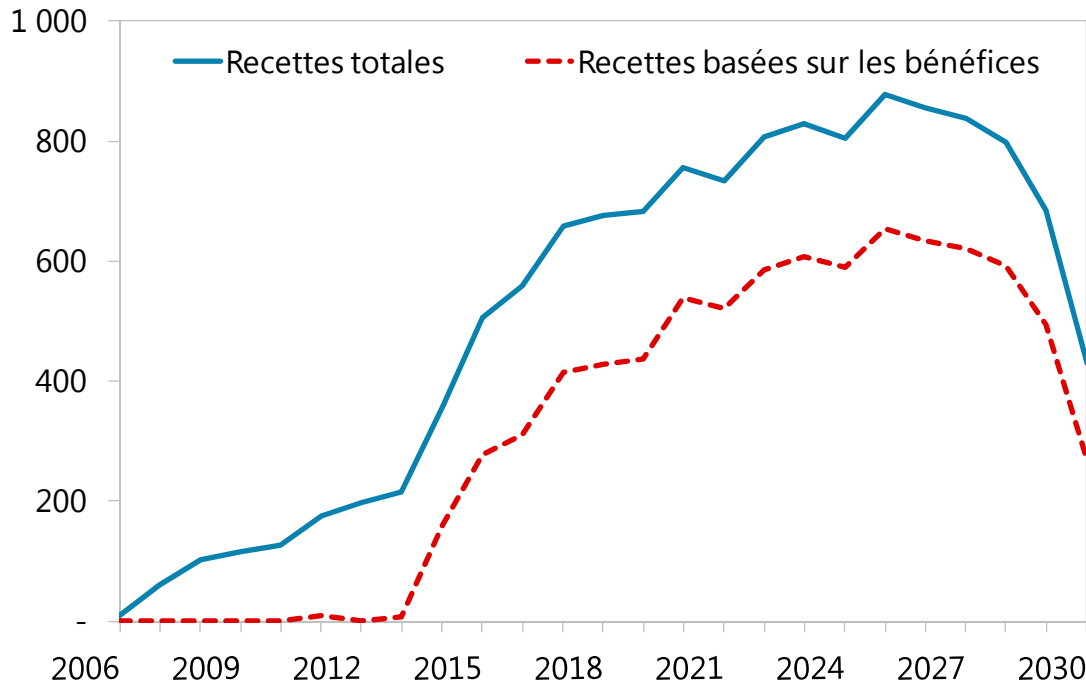
résultat que l'entreprise n'a payé à ce jour aucun impôt sur les bénéfices (impôt sur le revenu des sociétés, retenue à la source sur les dividendes et participation de l'État), même si elle a apporté une contribution au trésor sous forme de redevances, de droits de douane et d'impôts sur les salaires.

### 3. Néanmoins, après la phase initiale de développement, les impôts sur les bénéfices augmentent sensiblement et le total des recettes recouvrées par l'État n'atteint son point maximal – qui peut éventuellement aller jusqu'à 900 millions de dollars EU par an – que quelques dizaines d'années après le démarrage du projet.

Les vastes projets miniers n'ayant commencé pour la plupart à investir fortement qu'au cours des cinq dernières années, ce profil nettement non linéaire permet de mieux comprendre pourquoi la contribution du secteur minier aux recettes budgétaires de la RDC est relativement faible par rapport à sa part du PIB.

**Graphique VI.1. RDC : Implications des politiques fiscales actuelles dans le secteur minier sur les finances publiques**

(millions de dollars)



Sources : autorités congolaises; et estimations et projections des services du FMI. .

## Annexe VII. Amélioration de la tarification intérieure des carburants

**1. Sous le régime actuel de tarification des carburants en RDC, les prix à la pompe de l'essence, du gasoil et du pétrole lampant sont déterminés administrativement et devraient être ajustés selon un mécanisme de fixation, mais la question est politisée et les ajustements sont soumis à l'ingérence du monde politique.** Du coup, l'ajustement des prix est fait de façon ponctuelle, entraînant leur volatilité et l'instabilité des recettes fiscales. L'adoption d'un mécanisme automatique de fixation des prix a pour but de réduire cette volatilité et de prévenir une baisse continue des recettes, si les cours internationaux des produits pétroliers continuaient à augmenter sur une longue période.

**2. La formule actuelle de tarification détermine les prix à la pompe des principaux carburants comme la somme des coûts d'importation et de stockage, auxquels s'ajoutent les marges de distribution et les taxes nettes sur les produits pétroliers.** Les hausses des cours mondiaux du pétrole sont loin d'avoir été répercutées intégralement du fait des variations du droit d'accise, basé sur le "prix budgétaire" (PMFF) plutôt que sur le prix d'importation (PMFC).<sup>1</sup> L'application de cette structure de prix a entraîné ces dernières années une grande volatilité des recettes. Les taxes nettes, qui sont la différence entre le prix à la pompe et la somme du prix CAF à l'importation et des marges (notamment de distribution), se

<sup>1</sup> En vertu de la loi actuelle, une règle stipule que les prix des carburants doivent être ajustés dès qu'une variable clé (taux de change, prix d'importation, coûts de marge) évolue de plus de 5%. Néanmoins lorsqu'un ajustement s'avère nécessaire, il existe souvent une résistance politique et les prix ne sont pas ajustés conformément à cette règle.

sont situées à environ 1,1% du PIB en 2006 et à seulement 0,6% du PIB en 2010, avant d'augmenter jusqu'à 0,8% du PIB en 2011 suite à plusieurs hausses des prix à la pompe.

**3. Un autre moyen d'évaluer l'impact de la politique actuelle de tarification des carburants sur les recettes consiste à le comparer à un niveau cible (hypothétique).** Il est par exemple possible de calculer les taxes nettes *cibles* en fixant le taux d'accise *cible* pour l'essence et le gasoil à 7,5% du prix d'importation et pour le pétrole lampant à 4,5%.<sup>2</sup> Il est ensuite possible d'estimer le coût budgétaire en calculant la différence entre les taxes nettes *cibles* et les taxes nettes réellement recouvrées. Cela signifie que le coût budgétaire du régime actuel de tarification a augmenté d'environ zéro en 2006 à plus de 0,8% du PIB en 2008, année au cours de laquelle le total des recettes de l'État s'est situé à 18,5% du PIB. Même si, avec l'ajustement des prix, le coût budgétaire a été estimé inférieur en 2009 (par rapport au PIB), il a de nouveau augmenté en 2010 et 2011 pour regagner pratiquement le niveau de 2008 (graphique VII.1.).

<sup>2</sup> Taxes nettes cibles = droits de douane + taxe sur la vente + droit d'accise *cible*. Droit d'accise *cible* = prix budgétaire au taux officiel\* (PMFF) et prix budgétaire = 0,3\*du prix d'importation (PMFC), pour des taux effectifs de droit d'accise *cible* de 7,5% (essence et gasoil) et de 4,5% (pétrole lampant). Les taux officiels pour le droit d'accise (ou pour la taxe à la consommation) sont de 25% du prix budgétaire (PMFF) pour l'essence et le gasoil et de 15% pour le pétrole lampant. La cible pour le PMFF de 30% du PMFC a été envisagée comme éventuel repère structurel dans le contexte du programme de la RDC et est donc utilisée ici à des fins d'illustration.

## Mécanismes automatiques de tarification des carburants

**4. L'arbitrage entre la volatilité des prix à la pompe et le coût budgétaire est une préoccupation essentielle lors de la conception d'un mécanisme automatique de tarification des carburants car dans de nombreux pays, les dirigeants tiennent à protéger les ménages démunis contre les hausses de prix.** Par conséquent, même si un mécanisme automatique de fixation des prix des carburants doit assurer la répercussion intégrale des fluctuations des cours internationaux à moyen terme pour limiter le coût budgétaire et les effets de distorsion de la politique de tarification des produits pétroliers, il peut aussi être conçu pour lisser les variations de prix à court terme.

**5. Il est essentiel de convenir du niveau approprié de taxes, de marges de distribution et de répercussion des variations des prix d'importation sur les prix à la pompe pour mettre en œuvre un mécanisme automatique de fixation des prix.** Il convient de préciser plusieurs éléments, dont la structure des prix (ou formule) pour chaque produit, la fréquence d'ajustement des paramètres et une règle stipulant l'ordre de grandeur et le calendrier des modifications des prix à la pompe.

**6. Les deux options les plus courantes pour assurer le lissage des prix à court terme sont les moyennes mobiles (MM, basé sur la moyenne des prix passés) et les fourchettes de prix (FP, qui appliquent un plafond ou une limite maximale aux ajustements de prix).** Quelle que soit l'option choisie, tout mécanisme de lissage des prix doit fonctionner de façon symétrique pour être efficace et crédible. Des simulations peuvent donner un

aperçu des arbitrages inhérents aux mécanismes respectifs des moyennes mobiles (à 2, 4, et 6 mois) et des fourchettes de prix (de 3, 5, et 10%).

**7. Nous comparons les simulations des mécanismes de MM et de FP avec celle de répercussion intégrale sans lissage des prix à court terme et avec la politique historique de fixation des prix des carburants en RDC.** La série historique illustre l'évolution réelle des prix d'importation, des marges et des taxes nettes. Dans les simulations, les marges et les taxes initiales correspondent à la structure réelle des prix en janvier 2006. En outre, les simulations partent de l'hypothèse que les marges sont ajustées semestriellement et que les taxes nettes sont aussi ajustées semestriellement mais pas au même moment que les marges, pour tenir compte de l'inflation qui entraîne une érosion de la valeur réelle du niveau initial de taxe nominale (au litre).

**8. Les simulations montrent que les deux mécanismes de lissage peuvent réduire la volatilité des prix à la pompe par rapport à la vérité totale des prix et permettent en outre de prévenir les fortes hausses subites de prix enregistrées avec la politique actuelle de tarification.** Le tableau VII.1 montre que les mesures de volatilité des prix à la pompe sont plus faibles avec les mécanismes de lissage que dans le régime de répercussion intégrale et le régime historique (réel).<sup>3</sup> Le graphique VII.2 illustre davantage la façon dont les mécanismes de lissage des prix peuvent réduire la volatilité

<sup>3</sup> Le classement des mesures de volatilité (écart type des prix ou des taxes) est donné pour chaque mécanisme par rapport aux autres mécanismes et le classement général repose sur la somme de l'ensemble des mesures de volatilité.

des prix à la pompe par rapport à la vérité totale des prix et à la politique historique de fixation des prix des carburants, en particulier dans le cas de hausses brutales et passagères des prix d'importation: une répercussion intégrale mi-2008 aurait entraîné un niveau de prix nettement supérieur à celui obtenu avec un mécanisme de lissage. En outre, la plupart des mécanismes de lissage permettent aussi d'éviter les hausses soudaines des prix du régime historique.

**9. Par rapport à la politique actuelle de fixation des prix des carburants, les mécanismes de lissage peuvent aussi entraîner une hausse des taxes, bien qu'elles ne soient pas nécessairement moins volatiles.**

Certains de ces mécanismes peuvent entraîner une volatilité relativement faible des prix à la pompe mais au prix d'une plus grande instabilité des taxes. À titre d'exemple, les mécanismes de fourchettes de prix de 3% (FP3) et de moyennes mobiles à 6 mois (MM6) sont les deux plus efficaces pour réduire au minimum la volatilité des prix mais les deux moins bons pour minimiser l'instabilité des taxes (tableau VII.1). Néanmoins, une accentuation de la volatilité n'entraîne pas nécessairement une baisse des recettes: les simulations indiquent que la taxe nette par litre est supérieure avec les mécanismes de lissage à ce qu'elle est dans le contexte historique pour pratiquement chaque mois de la période considérée (graphique VII.3).

**10. Lors du choix du mécanisme de lissage le plus approprié, il est important de faire un arbitrage entre la volatilité des prix et l'instabilité des taxes.** Le tableau VII.1 présente les classements de volatilité des prix et des taxes pour chaque mécanisme ainsi qu'un classement général des mécanismes (voir note de bas de page 5). Le mécanisme des fourchettes de prix de 3% arrive en première

place du classement général tandis que le contexte historique de la politique actuelle se situe en dernière position. Il convient de noter que le régime de la vérité totale des prix est aussi manifestement supérieur au statu quo.

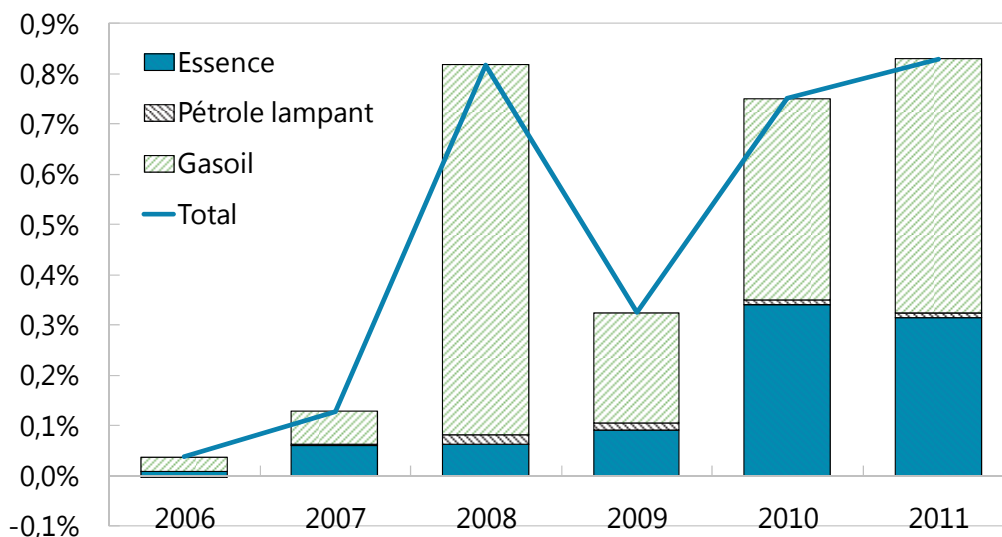
**11. Par rapport à la politique actuelle et compte tenu des hypothèses utilisées pour les simulations, le mécanisme des fourchettes de prix de 3% (FP3) permet une nette réduction de la volatilité des prix à la pompe (l'une des priorités déclarées du gouvernement), et représente un coût budgétaire moindre sur la période considérée** (tableau VII.2).<sup>4</sup> Sur la période 2006-2011, le coût budgétaire total de la politique actuelle dépasse 2,8% du PIB, tandis que celui du mécanisme FP3 est inférieur à 0,8% du PIB, ce qui signifie qu'avec la politique actuelle les recettes sont inférieures de 200 milliards de CDF à ce qu'elles auraient été avec le mécanisme FP3 au cours de cette période.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> Le coût budgétaire mensuel par litre de chaque mécanisme est calculé comme étant la différence entre le niveau mensuel de taxe nette pour le mécanisme concerné et le niveau de taxe nette pour le régime de la vérité totale des prix. Par conséquent, le coût budgétaire pour la série historique est en partie fonction des hypothèses cibles de marge et de taxe nette utilisées pour la simulation de la vérité totale des prix. Ces hypothèses diffèrent de celles utilisées pour estimer le coût budgétaire par type de carburant indiqué au tableau VII.1.

<sup>5</sup> Même si nous n'évoquons pas explicitement ici les stratégies de réforme pour la RDC, Gupta *et al* (2000) et Coady *et al* (2010) examinent les stratégies de réforme des subventions des prix en plus amples détails. Coady *et al* (2011) analysent également de façon plus approfondie les mesures particulières et les dispositions institutionnelles suggérées pour assurer une réforme réussie du régime de fixation des prix des produits pétroliers, tout en fournissant aussi des exemples précis de mesures prises par un certain nombre de pays lors des réformes des subventions pour atténuer l'impact sur les plus démunis.

**Graphique VII.1. RDC : Coûts et contributions budgétaires par type de carburant, 2006–11**

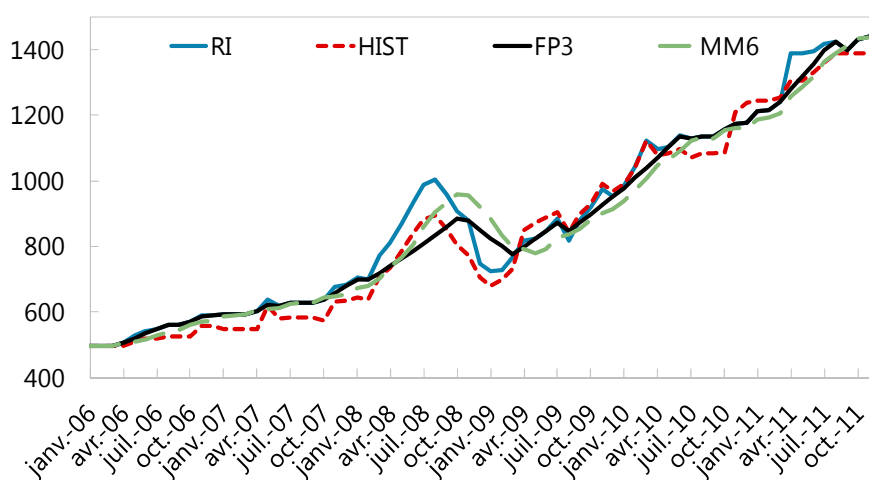
(pourcentage du PIB)



Sources : Ministère de l'Économie; et estimations des services du FMI.

**Graphique VII.2. RDC : Prix à la pompe selon divers mécanismes, 2006–11**

(francs congolais/litre)

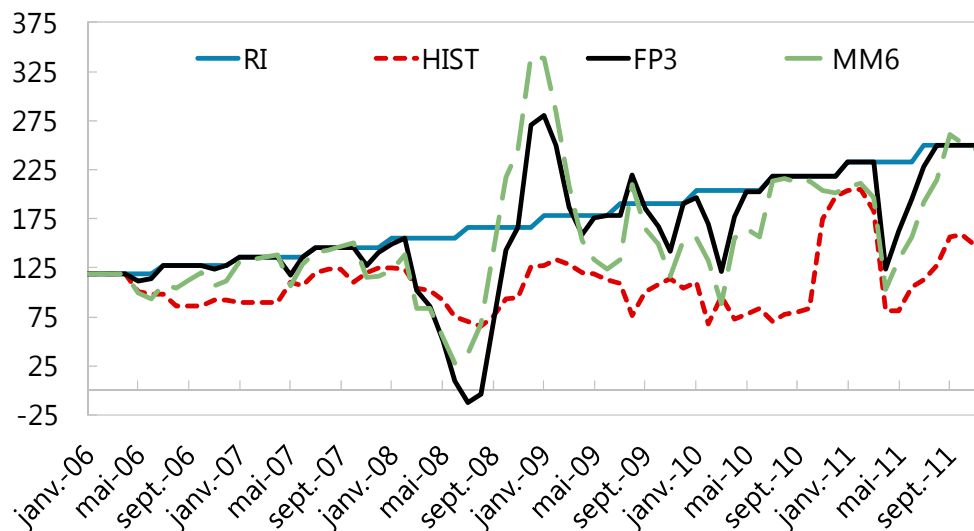


Source : estimations des services du FMI.

Note : RI = répercussion intégrale; HIST = historique; PB3 = fourchette de prix de 3%; MM6 = moyenne mobile à 6 mois.

**Graphique VII.3. RDC : Fiscalité nette selon divers mécanismes, 2006–11**

(francs congolais/litre)



Source : estimations des services du FMI.

Note : RI = répercussion intégrale; HIST = historique; PB3= fourchette de prix de 3%; MM6 = moyenne mobile à 6 mois.

**Tableau VII.1. RDC : Volatilité des prix et de la fiscalité selon divers mécanismes**

<b>Volatilité des prix</b>	RI	HIST	MM2	MM4	MM6	FP3	FP5	FP10
Écart type des prix mensuels	7	8	5	3	1	2	4	6
Variation mensuelle moyenne des prix (carré)	7	6	5	3	2	1	4	8
Variation mensuelle de prix la plus grande	8	6	5	3	2	1	4	7
Moyenne des 2 variations mensuelles les plus grandes	6	8	5	3	2	1	4	6
Moyenne des 3 variations mensuelles les plus grandes	7	8	5	3	2	1	4	6
Somme des classements de volatilité des prix	35	36	25	15	9	6	20	33
Classement	7	8	5	3	2	1	4	6
<b>Volatilité des taxes</b>	RI	HIST	MM2	MM4	MM6	FP3	FP5	FP10
Écart type des taxes	3	1	4	6	8	7	5	2
Variation mensuelle moyenne des taxes (carré)	1	3	4	6	8	7	5	2
Variation mensuelle de taxes la plus grande	1	7	3	4	6	8	5	2
Moyenne des 2 variations mensuelles les plus grandes	1	3	5	7	8	6	4	2
Moyenne des 3 variations mensuelles les plus grandes	1	3	5	6	8	7	4	2
Somme des classements de volatilité des taxes	7	17	21	29	38	35	23	10
Classement	1	3	4	6	8	7	5	2
<b>Somme de tous les classements</b>	<b>42</b>	<b>53</b>	<b>46</b>	<b>44</b>	<b>47</b>	<b>41</b>	<b>43</b>	<b>43</b>
<b>Classement global</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Source : estimations des services du FMI.

Note : Un classement de 1 représente le meilleur classement en termes d'optimisation des niveaux de taxation et de réduction de la volatilité des taxes et des prix.

RI: répercussion intégrale; HIST: historique; MM: moyenne mobile; FP: fourchette de prix.

<b>Tableau VII.2. RDC : Coût budgétaire de plusieurs mécanismes de tarification des carburants</b>							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	<b>2006-2011</b>
<b>Historique</b>							<b>Total</b>
Coût budgétaire par litre (CDF)	22	32	65	71	112	97	
Coût budgétaire (milliards CDF)	10	17	40	43	75	78	<b>263</b>
<b>Coût budgétaire (% du PIB)</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,5%</b>	<b>2,8%</b>
<b>Fourchette de prix de 3%</b>							
Coût budgétaire par litre (CDF)	1	3	62	-8	13	20	
Coût budgétaire (milliards CDF)	1	2	38	-5	9	16	<b>60</b>
<b>Coût budgétaire (% du PIB)</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,6%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,8%</b>
Litres vendus (millions)	460	537	610	602	667	807	
PIB nominal (milliards CDF)	4 132	5 175	6 530	9 073	11 902	14 503	
Source: estimations des services du FML.							
Note: le coût budgétaire par litre est une moyenne annuelle; le coût budgétaire (milliards CDF) est le coût annuel moyen par litre x litres vendus							



## Bibliographie

- Arze del Granado, J., D. Coady, and R. Gillingham, 2010, "The Unequal Benefits of Fuel Subsidies: A Review of Evidence for Developing Countries," IMF Working Paper 10/202 (Washington: International Monetary Fund).
- Coady, D., R. Gillingham, R. Ossowski, J. Piotrowski, S. Tareq, and J. Tyson, 2010, "Petroleum Product Subsidies: Costly, Inequitable, and Rising," IMF Staff Position Note, SPN/10/05 (Washington: International Monetary Fund).
- Coady, D., A. Tuladhar, J. Arze del Granado, L. Eyraud, and L. Nemeth, 2011, "On the Design and Implementation of Automatic Fuel Pricing Mechanisms," Fiscal Affairs Department Technical Manual (Washington: International Monetary Fund).
- Gupta, S., M. Verhoeven, R. Gillingham, C. Schiller, A. Mansoor, and J. Cordoba, 2000, *Equity and Efficiency in the Reform of Price Subsidies: A Guide for Policymakers* (Washington: International Monetary Fund).

## Annexe VIII. Efficacité de la politique monétaire

### 1. Un certain nombre de facteurs contribuent à limiter l'efficacité de la politique monétaire en RDC: le niveau élevé de dollarisation, les carences institutionnelles et administratives, et le manque de crédibilité.

- Les autorités monétaires n'ont pas la capacité suffisante pour influencer la demande de monnaie au moyen d'instruments basés sur le marché car ces derniers ont essentiellement un effet sur de petits montants en monnaie locale à l'intérieur du système bancaire formel. Les dépôts en dollars représentent plus de 90% du total des dépôts, un niveau très élevé même par rapport à d'autres économies dollarisées, et le système bancaire est lui-même peu développé. Moins de 1% de la population a accès à une banque commerciale (Banque mondiale, 2010). Exclue du système bancaire, la population est dans l'ensemble insensible aux modifications des taux d'intérêt. Les secteurs dominants de l'économie (industries axées sur l'exportation dont les industries extractives qui représentent 98% du total des exportations) et les services financiers sont d'une manière générale insensibles aux fluctuations des taux de change et le taux directeur de la BCC a peu d'effet sur les crédits à l'économie libellés en dollars. L'économie formelle en monnaie locale est relativement limitée et dominée par le secteur public. Par conséquent, la position budgétaire a une influence disproportionnée sur

l'évolution monétaire et la politique budgétaire échappe au contrôle de la banque centrale.

- L'absence d'indépendance financière et opérationnelle de la BCC donne lieu à des objectifs multiples et contradictoires. La dépendance de la BCC à l'égard des ressources de l'État l'expose aux ingérences politiques et politise son processus décisionnel, surtout en périodes de forte inflation lorsque les taux d'intérêt des bons de la banque centrale et donc les coûts des opérations *d'open-market* augmentent. La situation financière est de plus exacerbée par la lenteur des progrès accomplis dans les réformes structurelles de la BCC destinées à réduire son déficit structurel et à se concentrer sur son cœur de métier. En outre, l'insuffisance et l'irrégularité des données économiques empêchent la politique monétaire de cibler précisément les interventions monétaires et d'avoir une démarche volontariste face à l'évolution de l'inflation. Enfin, la faible profondeur des marchés financiers ralentit le mécanisme de transmission monétaire et retarde l'impact sur l'inflation.<sup>1</sup>

### 2. Parmi les options pour améliorer l'efficacité de la politique monétaire, il est

<sup>1</sup> La monnaie au sens large en RDC se situe à 17% du PIB, niveau faible selon les normes internationales et par rapport à d'autres pays d'AfSS (48% du PIB).

**préférable d'améliorer son régime actuel plutôt que de changer totalement de régime.** Les réformes institutionnelles nécessaires pour améliorer la structure de la politique monétaire actuelle sont considérables et il faudra des années, voire une ou plusieurs décennies pour que la dollarisation régresse et que les marchés financiers se développent au point de permettre une politique monétaire hautement efficace et indépendante. Néanmoins, les services du FMI font valoir qu'il s'agit là de l'option la plus viable pour la RDC, et ce pour plusieurs raisons:

- Chercher à emprunter la crédibilité d'une banque centrale étrangère au moyen d'une parité fixe dans un contexte où les institutions sont faibles et où les antécédents de discipline macroéconomique sont limités, rend la monnaie vulnérable aux attaques spéculatives. Abandonner une parité porterait davantage atteinte à la faible crédibilité de la banque centrale.
- En optant pour une parité fixe plus forte, caisse d'émission ou dollarisation intégrale, la RDC aurait besoin de 2 à 4 milliards de dollars EU, soit l'équivalent de la monnaie nationale et du niveau de réserves internationales jugé nécessaire par les autorités pour assumer leur rôle de prêteur de dernier recours. Dans les circonstances actuelles où le budget est contraint et où les marchés financiers internationaux sont fermés, la RDC ne semble pas être en mesure de mobiliser de tels montants de capitaux.

- Les exportations de la RDC sont concentrées sur un petit nombre de matières premières dont les cours sont historiquement volatiles. Dans le cadre de son régime actuel de politique monétaire, la RDC garde l'option d'une dévaluation réelle pour absorber partiellement les chocs exogènes et limiter ainsi les effets néfastes sur la croissance et l'emploi. Cette option disparaîtrait si le pays choisissait un régime quelconque de taux de change fixe.
- Un taux de change fixe peut être incompatible avec un objectif de faible inflation si le taux de change réel s'apprécie suite à une croissance rapide de la productivité dans le secteur marchand.
- Enfin, la RDC connaît actuellement une profonde mutation structurelle. Son économie finira par se diversifier et ses marchés d'exportation pourront se développer. Un taux de change fixe bloquerait le pays dans une monnaie qui risque de ne pas être optimale lors des étapes futures de développement.

**3. Pour améliorer l'efficacité de la politique monétaire à long terme, il sera indispensable de procéder à un certain nombre de réformes, destinées à renforcer l'indépendance de la banque centrale, à lui permettre de se concentrer sur son cœur de métier, à intensifier ses capacités de recherche et de disponibilité des données, ainsi qu'à approfondir les marchés financiers et à encourager le processus de dé-dollarisation.** Ces améliorations permettraient de moderniser et d'assouplir la

structure de la politique monétaire, qui serait ancrée sur une vision prospective cohérente et basée sur le suivi et l'analyse systématique des agrégats monétaires et d'une vaste palette d'autres indicateurs macroéconomiques et financiers, notamment l'inflation, la production, les taux d'intérêt, et le taux de change. La plupart de ces réformes étant de longue haleine, il est probable que les obstacles actuels à l'efficacité et à l'indépendance de la politique monétaire perdurent encore un certain temps.

**4. Les mesures propres à encourager plutôt qu'à imposer la dé-dollarisation sont vraisemblablement les plus efficaces.** Même avec le maintien de la stabilité macroéconomique, l'expérience internationale prouve que la dollarisation est un processus qui met des années, voire des décennies, à s'inverser. Parmi les mesures préférables de dé-dollarisation basées sur le marché (ce que l'on appelle les facteurs d'attraction), il

conviendrait notamment de renforcer la gestion et les instruments de liquidités par la mise en place d'effets à moyen terme en monnaie nationale; de faire utiliser la monnaie nationale par l'État pour assurer la plupart de ses transactions; d'émettre des coupures plus élevées de billets de banque pour réduire les coûts de transactions et faciliter l'utilisation de la monnaie nationale pour les plus grosses transactions. Il convient d'éviter les mesures de dé-dollarisation forcée (facteurs d'impulsion), telles que l'utilisation obligatoire de la monnaie nationale ou des règles interdisant le recours à une devise étrangère, car elles risquent de faire fuir les capitaux plutôt que de dé-dollariser. Dans le même esprit, il peut être nécessaire d'assurer des réserves obligatoires pour des raisons prudentielles qui correspondent à la composition en monnaie des dépôts, même si elles contribuent à réduire davantage le recours à la monnaie locale.



# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2012 AU TITRE DE L'ARTICLE IV- ANNEXE D'INFORMATION

4 septembre 2012

Préparé par

Département Afrique  
(en collaboration avec d'autres départements)

### TABLE DES MATIÈRES

I.	RELATIONS AVEC LE FMI	2
II.	MATRICE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT (JMAP)	9
III.	QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	10

## I. RELATIONS AVEC LE FMI

Au 31 juillet 2012

**Statut** : Date d'adhésion au FMI: 28 septembre 1963; régime: article VIII

<b>Compte des ressources générales</b>		<b>Millions de DTS</b>	<b>% de la quote-part</b>	
Quote-part		533,00	100,00	
Avoirs du FMI en monnaie nationale		533,00	100,00	
<b>Département des DTS</b>		<b>Millions de DTS</b>	<b>% de la quote-part</b>	
Allocation cumulative nette		510,86	100,0	
Avoirs		352,38	69,98	
<b>Encours des achats et des prêts</b>		<b>Millions de DTS</b>	<b>% de la quote-part</b>	
Prêt CAR-FCE		108,16	20,29	
Accord FEC		200,64	37,64	
<b>Accords financiers les plus récents</b>				
<b>Type</b>	<b>Date approbation</b>	<b>Date expiration</b>	<b>Montant approuvé (millions de DTS)</b>	<b>Montant tiré (millions de DTS)</b>
FEC <sup>1</sup>	11 déc. 2009	10 déc. 2012	346,45	197,97
FEC <sup>1</sup>	12 juin 2002	31 mars 2006	580,00	553,47
Accord de confirmation	9 juin 1989	8 juin 1990	116,40	75,00

<sup>1</sup> Anciennement FRPC.

**Projections des obligations financières envers le FMI<sup>2</sup>**

(millions de DTS sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoirs en DTS):

	Échéances futures				
	2012	2013	2014	2015	2016
Principal	0,00	0,00	0,00	27,46	56,35
Commissions/intérêts	0,08	0,42	0,92	0,90	0,79
<b>Total</b>	0,08	0,42	0,92	28,36	57,13

**Mise en œuvre de l'initiative PPTE**

I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE	Cadre renforcé
Date du point de décision	Juillet 2003
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (en millions de dollars) <sup>3</sup>	7 252,00
Dont: Aide du FMI (millions de dollars)	391,60
(équivalent en millions de DTS)	280,30
Date du point d'achèvement	Juillet 2010
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Aide versée à l'État membre	280,30
Assistance intérimaire	49,05
Solde au point d'achèvement	231,25
Décaissements supplémentaires de revenus d'intérêts <sup>4</sup>	50,44
<b>Total des décaissements</b>	<b>330,74</b>

<sup>2</sup> Lorsqu'un pays membre a des arriérés au titre d'obligations financières de plus de trois mois, le montant de ces arriérés est indiqué dans la présente section.

<sup>3</sup> L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. Ces deux montants ne peuvent donc pas s'additionner.

<sup>4</sup> Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement, qui correspond aux revenus des intérêts accumulés sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

**Mise en œuvre du dispositif de l'IADM**

I Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) <sup>5</sup>	248,08
Financé par : Compte de fiducie de l'IADM	0,00
Ressources initiative PPTTE restantes	248,08

## II Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)

Date de décaissement	Dette admissible		Total
	CRG	Fonds fiduciaire RPC	
Juillet 2010	Sans objet	248,08	248,08

**Régime de change**

La monnaie de la République démocratique du Congo (RDC) est le franc congolais (FC). Le régime de change de jure est un régime flottant, mais le FMI classe le régime applicable au franc congolais dans la catégorie «autre régime dirigé». À fin juin 2012, le taux de change était de 919,32 FC pour 1 dollar EU.

La RDC a accepté les obligations des sections 2 a), 3, et 4 de l'article VIII des Statuts du FMI à compter du 10 février 2003; elle maintient toutefois des dispositions qui donnent lieu à une restriction et une pratique de taux de change multiples, soumises à l'autorisation du FMI. La restriction de change découle d'une position débitrice nette vis-à-vis d'autres parties contractantes au titre de l'accord régional de paiements inopérant avec la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL). La pratique des taux de change multiples concerne le taux de change fixe établi sur une base trimestrielle et applicable aux opérations effectuées dans le cadre de l'accord bilatéral de paiements conclu avec le Zimbabwe.

**Dernières consultations au titre de l'article IV**

Les consultations avec la République démocratique du Congo s'effectuent conformément aux dispositions de la décision de 2010 sur les cycles de consultations approuvée en septembre 2010. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues par le Conseil d'administration le 11 décembre 2009.

<sup>5</sup> L'IADM offre aux pays membres qui sont admissibles à l'aide un allègement de 100 % de la dette. L'assistance sous forme de dons du Fonds de fiducie de l'IADM et des ressources PPTTE permet un allègement de la dette couvrant l'encours total de la dette exigible par le FMI à la fin de 2004 et qui reste impayée au moment où le pays membre devient admissible à ce type d'allègement de la dette.



## Évaluation des sauvegardes

Une mise à jour de l'évaluation des sauvegardes de la Banque centrale du Congo (BCC) s'est achevée en avril 2010. Elle a conclu que la majorité des recommandations de 2008 ont été mises en œuvre, mais que d'importants risques subsistent. Il a également été conclu que la BCC manquait toujours d'autonomie par rapport au gouvernement, qu'elle était confrontée à un besoin urgent de recapitalisation et que l'absence d'un cadre d'information financière établi de manière transparente restait un obstacle à la transparence. La BCC s'est globalement associée aux recommandations prioritaires de l'évaluation et a depuis engagé d'importantes réformes. En mars 2011, le Ministère des finances a achevé la première phase du processus de recapitalisation de la BCC en portant sa valeur nette à zéro. La BCC estime en outre qu'elle reste en mesure de publier ses états financiers de 2012 conformément aux normes IFRS, encore que le processus de transition se soit prolongé.

## Assistance technique (les années correspondent à l'exercice)

### Département des statistiques

- 2007. Statistiques du secteur réel
- 2008. Statistiques du secteur réel
- 2009. Comptes nationaux
- 2010. Statistiques monétaires et comptes nationaux
- 2011. Statistiques monétaires et comptes nationaux
- 2012. Statistiques monétaires, comptes nationaux et balance des paiements

### Département des marchés monétaires et de capitaux

#### *Aide au renforcement des capacités de la banque centrale*

- 2012. Une mission (évaluation des besoins en AT)

#### *Renforcement des capacités de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)*

- 2005. Une visite de courte durée
- 2006. Deux visites de courte durée

#### *Renforcement des capacités dans les domaines de la mise en œuvre de la politique monétaire, des opérations de change et de la gestion des liquidités*

- 2005. Trois visites de courte durée
- 2006. Deux visites de courte durée
- 2007. Sept visites de courte durée
- 2008. Trois visites de courte durée
- 2009. Une visite de courte durée
- 2011. Trois visites de courte durée

2012. Deux visites de courte durée (dont une sur la réforme monétaire et sa mise en œuvre)

*Restructuration et réorganisation de la banque centrale*

2009. Une visite de courte durée

2010. Une visite de courte durée

2011. Quatre visites de courte durée

2012. Une mission

*Renforcement des capacités dans les domaines de la surveillance bancaire et du développement du secteur financier*

2005. Une visite de courte durée pour la surveillance et la réglementation bancaires

2006. Une visite de courte durée pour l'audit interne

2007. Plan d'action pour le développement du système financier

2008. Une visite de courte durée pour l'évaluation de l'assistance technique

2008. Deux visites de courte durée pour la surveillance et la réglementation bancaires

2008. Une visite de courte durée pour l'audit interne

2010. Trois visites de courte durée pour la supervision et la réglementation bancaires

2011. Trois visites de courte durée

2011. Deux visites de courte durée pour la supervision et la réglementation bancaires

2012. Une mission

**Département juridique**

2012. Deux missions

**Département des finances publiques**

*Gestion des finances publiques*

2007. Visite de courte durée

2009. Visite de courte durée

2010. Visite de courte durée

2011. Visite de courte durée

2012. Une visite de courte durée (diagnostic fonds fiduciaire spécialisé sur la gestion des ressources naturelles, MNRW TTF)

*Administration des recettes*

2005. Une visite de courte durée

2006. Une visite de courte durée

2007. Une visite de courte durée

2008. Une visite de courte durée

2009. Une visite de courte durée

2011. Une visite de courte durée (diagnostic de la TVA)

2012. Une visite de courte durée (diagnostic fonds fiduciaire spécialisé sur la gestion des ressources naturelles, MNRW TTF)

*Décentralisation budgétaire*

2005. Visite de courte durée

*Politique fiscale*

2012. Une visite de courte durée (diagnostic fonds fiduciaire spécialisé sur la gestion des ressources naturelles, MNRW TTF)

**AFRITAC Centre**

*Gestion des finances publiques*

2009. Quatre missions  
 2010. Trois missions  
 2011. Une mission  
 2012. Cinq missions et une visite de courte durée

*Administration fiscale*

2008. Une mission  
 2009. Deux missions  
 2010. Trois missions  
 2011. Deux missions  
 2012. Une mission

*Supervision bancaire*

2008. Trois missions  
 2009. Trois missions  
 2010. Trois missions  
 2011. Deux missions et une visite de courte durée  
 2012. Cinq missions

*Dette publique*

2008. Une mission et une visite de courte durée  
 2009. Une visite de courte durée  
 2010. Trois missions

*Statistiques*

2009. Une visite de courte durée  
 2010. Deux missions  
 2011. Une mission et une visite de courte durée

*Comptabilité nationale*

2009. Une visite de courte durée  
 2010. Deux missions  
 2011. Une mission et une visite de courte durée  
 2012. Une mission

**Experts résidents en missions de longue durée :**

Gestion des dépenses	M. Catalan	Janv. 2002–Juin 2004
	M. Bremeersch	Janv. 2002–Janv. 2004
	M. Nguenang	Sept. 2004–Juillet 2008
Administration fiscale	M. Fossat	Sept. 2005–Janv. 2007

Préparation et mise en place de la TVA	M. Ramarozatovo	Depuis février 2011
Conseiller du Gouverneur de la BCC	M. Nyssens	Janv. 2004–Janv. 2005
	M. d'Ambrières	Fév. 2006–Juin 2006
	M. Traoré	Depuis juin 2010
Renforcement des capacités de la BCC Statistiques	M. Pauwels	Sept. 2004–Mars 2007
	M. Métreau	Oct. 2004–Oct. 2005
	M. Gbossa	Déc. 2005–2008

**Représentant résident** : M. Jahjah a pris ses fonctions de Représentant résident en janvier 2009.

## II. MATRICE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT (JMAP)

Au 10 juillet 2012

1. Les équipes du FMI et de la Banque mondiale pour la République démocratique du Congo ont examiné un plan d'action conjoint dans le cadre de cette initiative.
2. Le programme de travail de la Banque mondiale pour l'exercice 2013 prévoit un financement additionnel pour des projets dans les transports, la santé et la gouvernance ainsi que deux nouveaux projets: i) un projet de rénovation de la fonction publique et ii) un projet de pôles de croissance.
3. Le programme de travail du FMI fait intervenir un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2009 et des consultations au titre de l'article IV.
4. Les deux institutions soutiennent un programme d'évaluation du secteur financier (PESF) qui pourrait avoir lieu durant l'exercice 2014.

Titre	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date effective ou prévue d'exécution
<b>A. Informations mutuelles sur les programmes de travail pertinents</b>			
● Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	● Opération de prêt à l'investissement en faveur du projet de rénovation de la fonction publique	● Octobre 2012	● Exercice 2013
	● Financement additionnel pour le projet de renforcement de la gouvernance	● Octobre 2012	● Exercice 2013
	● Financement additionnel pour projet transport multimodal	● Octobre 2012	● Exercice 2013
	● Financement additionnel pour le projet de santé (PARSS)	● Octobre 2012	● Exercice 2013
	● Projet d'aménagement urbain	● Octobre 2012	● Exercice 2013
	● Projet de statistiques	● Décembre 2012	● Exercice 2013
	● Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	● Quatrième et cinquième revues de l'accord FEC et consultations au titre de l'article IV	● Juin 2012.
● Sixième revue de l'accord FEC		● Novembre 2012	● Janvier 2013
<b>B. Demandes de contributions au programme de travail</b>			
● Demande du FMI à la Banque mondiale	● Commentaires sur les implications des questions sectorielles, notamment de l'évolution intervenue dans les secteurs des activités extractives, de l'énergie, des télécommunications et de l'agriculture et la réforme des entreprises publiques.	● Aucun	● Exercice 2013
● Demande de la Banque mondiale au FMI	● Scénarios macroéconomiques pour les opérations d'investissement	● Géré par le bureau de Kinshasa	● Exercice 2013
<b>C. Accord sur les produits et missions conjoints</b>			
● Produits conjoints pour les 12 prochains mois	● Évaluation conjointe (JSAN) du DSRP	● Aucun	● Sept. 2012
	● Analyse de viabilité de la dette	● Aucun	● Sept. 2012
	● Assistance technique pour la supervision du secteur bancaire (coordination continue)	● Exercices 2013–14	● Exercices 2013–14
	● Assistance technique à la gestion des finances publiques (coordination continue)	● Exercices 2013–14	● Exercices 2013–14

### III. QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

#### I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

**Généralités:** les données communiquées au FMI sont dans l'ensemble adéquates pour la surveillance et le suivi des programmes, mais il serait utile que des améliorations soient apportées aux statistiques de la comptabilité nationale, de la balance des paiements et des finances publiques. Malgré les difficultés rencontrées, les autorités ont continué de produire un ensemble de statistiques économiques et financières qui sont publiées, pour la plupart, dans le rapport annuel de la Banque centrale du Congo (BCC) ou son bulletin statistique mensuel.

**Comptabilité nationale :** les comptes nationaux annuels sont établis aux prix constants et aux prix courants par la direction des études de la BCC et publiés sur une base annuelle. La méthode utilisée pour les établir est conforme au Système de comptabilité nationale de 1968 (SCN 1968) et s'appuie sur les bilans des entreprises et les enquêtes auprès des entreprises et des organismes publics et semi-publics qui remontent, pour la plupart, à la fin des années 80. Les activités du secteur traditionnel (secteur informel compris) sont estimées à l'aide de techniques d'extrapolation utilisant des données sectorielles dépassées. Le PIB est, de ce fait, probablement sous-estimé.

Avec l'aide de l'AFRITAC, des travaux ont été entrepris sur les comptes nationaux pour porter l'année de base à 2005, incorporer les résultats de l'enquête 1-2-3 de 2004-05 auprès des ménages et mettre en œuvre les recommandations méthodologiques du SCN 1993. Les résultats de ces travaux n'ont pas encore été validés et publiés officiellement, mais comme on pouvait s'y attendre, les estimations du PIB de 2005 sont notablement plus élevées que celles antérieurement publiées.

**Statistiques des prix :** les indices des prix à la consommation (IPC) sont calculés pour Kinshasa par la BCC, l'Institut national de la statistique (INS), l'Institut des recherches économiques et sociales (IRES) et la Section économique de l'ambassade des États-Unis à Kinshasa. En décembre 2010 la BCC a adopté un nouvel IPC harmonisé pour Kinshasa basé sur l'enquête 1-2-3 de 2004-05 auprès des ménages. En 2012, l'INS a commencé à publier un IPC national en se basant sur l'enquête 1-2-3- de 2004-05 auprès des ménages et des prix en vigueur dans les capitales des provinces.

**Statistiques de finances publiques :** la BCC produit des statistiques mensuelles agrégées sur la base des encaissements-décaissements à partir de ses propres comptes des opérations de caisse des administrations publiques. Le Trésor produit deux séries de statistiques mensuelles sur la base de ses propres données : l'une porte sur les opérations effectuées par l'intermédiaire de la BCC tandis que l'autre tente de regrouper les opérations effectuées par l'intermédiaire des banques commerciales et les opérations hors budget. Ces statistiques ne reposent pas sur un système intégré de comptabilité publique en partie double et ne fournissent pas assez de détails sur la nature des dépenses en raison de problèmes dans la chaîne des dépenses. Le Trésor a toutefois commencé à produire des rapports trimestriels sur les données relatives aux dépenses par ministère et institution.

Les travaux en cours sur l'administration fiscale et la maîtrise des dépenses devraient améliorer la qualité et l'actualité des statistiques budgétaires. Parallèlement à l'assistance technique apportée sur la gestion des dépenses publiques, un conseiller de STA en statistiques multisectorielles a fourni des conseils sur les statistiques de finances publiques qui ont permis d'améliorer la qualité des statistiques. L'adoption d'un système simplifié de comptabilité en partie double devrait, en outre, sensiblement améliorer la diffusion de données sur les opérations financières des administrations publiques.

En 2003, la RDC a communiqué des données annuelles allant jusqu'à 2002 pour l'Annuaire de statistiques de finances publiques du FMI dans le format du Manuel de statistiques de finances

publiques 2001, mais elle n'a transmis aucune donnée depuis. Des travaux sont toutefois en cours afin de présenter de nouveau des données pour l'annuaire de statistiques de finances publiques, à partir des données pour 2010.

**Statistiques monétaires** : la direction des statistiques de la BCC produit régulièrement des statistiques monétaires à jour. Celles-ci sont maintenant généralement fiables, mais des problèmes mineurs persistent au niveau de la classification des comptes.

Depuis la mission effectuée en juin 2000 par STA pour les statistiques monétaires et bancaires, la communication par la BCC des données destinées à être publiées dans les Statistiques financières internationales (SFI) du FMI s'est améliorée et les données monétaires sont actuellement transmises en temps voulu. Une mission effectuée en 2003 pour les statistiques multisectorielles a recommandé un nouveau plan comptable pour la BCC et les autres institutions de dépôts, incluant les informations nécessaires pour améliorer la sectorisation des unités économiques et la classification des actifs financiers. Le nouveau plan comptable pour la BCC a commencé à être appliqué au début de 2007 et le nouveau plan comptable pour les banques commerciales a été appliqué en janvier 2011. La mission de SMF d'août 2009 a élaboré le nouveau formulaire de déclaration standardisé 1SR sur les données de la banque centrale. La mission de SMF de décembre 2010 a élaboré le formulaire de déclaration standardisé 2SR sur les données des banques commerciales à partir de l'ancien plan comptable jusqu'en décembre 2010. La mission d'août 2011 a mis au point et pratiquement finalisé un formulaire de déclaration standardisé 2SR sur les données des banques commerciales à partir du nouveau plan comptable. Pour l'heure, les données sources des banques commerciales ne sont pas entièrement fiables car les répondants ne maîtrisent pas encore le nouveau plan comptable sectoriel. Il reste en outre à atténuer certaines discordances dans les avoirs et engagements réciproques entre les formulaires 1SR et 2SR. Une mission de SMF, prévue pour l'exercice 2013, devrait avoir lieu d'ici la fin 2012; elle aidera à apporter la dernière main à la migration officielle vers le format des formulaires de déclaration standardisés pour les données sur la banque centrale et sur les autres institutions de dépôts; au moins les banques commerciales.

**Balance des paiements** : les statistiques annuelles de la balance des paiements sont établies à l'aide des informations sur les exportations et les importations des grandes entreprises publiques et semi-publiques, des données sur les paiements de la BCC et d'une enquête sur les activités à l'étranger des résidents. Les estimations tiennent également compte des informations sur le secteur informel et les apports d'aide étrangère fournies par la Banque mondiale et le bureau local du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui collecte des données auprès de l'Union européenne, des ambassades et des organisations non gouvernementales. De fait les statistiques de la balance des paiements sont établies en utilisant des données de plusieurs sources, complétées par des estimations. Cependant, en septembre 2010, les autorités ont décidé de mettre sur pied une commission interministérielle, dirigée par la banque centrale et comprenant des représentants des douanes, de l'INS et des principaux secteurs, dans le but d'améliorer le recueil et la validation des données de balance des paiements et de veiller à leur publication régulière. Aucune donnée sur le secteur extérieur n'est communiquée à au Département des statistiques (STA) pour publication.

## II. Normes et qualité des données

La RDC participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis le 24 avril 2004. Les métadonnées doivent être actualisées.

République démocratique du Congo : tableau des indicateurs communément requis aux fins de la surveillance					
(au 10 juillet 2012)					
	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Périodicité de l'établissement des données <sup>6</sup>	Périodicité de la communication des données <sup>6</sup>	Fréquence de publication <sup>6</sup>
Taux de change	10 juillet 2012	10 juillet 2012	Q	Q	Q
Avoirs internationaux de réserve et réserves	Avril 2012	Juin 2012	M	M	M
Passifs des autorités monétaires <sup>1</sup>	Avril 2012	Juin 2012	M	M	M
Monnaie centrale	Avril 2012	Juin 2012	M	M	M
Monnaie au sens large	Avril 2012	Juin 2012	M	M	M
Bilan de la Banque centrale	Avril 2012	Juin 2012	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Avril 2012	Juin 2012	M	M	M
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	Avril 2012	Juin 2012	M	I	I
Indice des prix à la consommation	25 juin 2012	9 juillet 2011	H	H	H
Recettes, dépenses et financement de l'État <sup>3</sup>	Avril 2011	Mai 2011	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'État <sup>4</sup>	2011	Juin 2012	A	A	I
Solde extérieur courant	Mars 2012	Juin 2012	A	A	I
Exportations et importations de biens et services	Mars 2012	Juin 2012	A	A	I
PIB/PNB	2011	Juin 2012	A	A	I
Dette extérieure brute	2011	Juin 2012	A	A	I
Position extérieure globale <sup>5</sup>	ND	ND	ND	ND	ND

<sup>1</sup> Les avoirs de réserve offerts en caution ou autrement grevés doivent être indiqués séparément. Les données doivent en outre inclure les engagements à court terme liés à une monnaie étrangère, mais liquidés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs nationales des produits financiers dérivés utilisés pour verser et recevoir des devises, y compris ceux liés à une monnaie étrangère, mais liquidés par d'autres moyens.

<sup>2</sup> Comprend les taux de marché et les taux officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.

<sup>3</sup> Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.

<sup>4</sup> Y compris ventilation par monnaie et par échéance. Compte tenu de la récente communication d'informations inexacts des arriérés extérieurs, les autorités ont convenu de publier dorénavant ces données à intervalle mensuel.

<sup>5</sup> Y compris la position brute des actifs et passifs financiers extérieurs vis-à-vis des non résidents. Par manque de capacité, ces données ne sont pas fournies par la RDC.

<sup>6</sup> Quotidienne (Q); Hebdomadaire (H); Mensuelle (M); Trimestrielle (T); Annuelle (A); Irrégulière (I); Non disponible (ND).





FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

*Note d'information au public*

DÉPARTEMENT  
DES  
RELATIONS  
EXTÉRIEURES

Note d'information au public (NIP) n° 12/115  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 27 septembre 2012

Fonds monétaire international  
700 19th Street NW  
Washington, D. C. 20431 USA

## **Le Conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2012 au titre de l'article IV avec la République démocratique du Congo**

Le 24 septembre 2012, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations de 2012 au titre de l'article IV avec la République démocratique du Congo (RDC)<sup>1</sup>.

### **Généralités**

Durant ces dernières années, les résultats économiques de la RDC se sont nettement améliorés, mais les progrès dans la lutte contre la pauvreté et dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ont été lents. Des politiques macroéconomiques prudentes et des réformes structurelles ont été à la base des bons résultats et ont permis à la RDC de bénéficier, au milieu de 2010, d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) renforcée.

La faiblesse des liens financiers de la RDC avec les pays de la zone euro l'ont largement mise à l'abri des turbulences de cette région, et le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a été d'environ 7% en 2010-11. La vigueur des flux d'investissement et des échanges commerciaux en provenance de pays non européens, principalement alimentée par le secteur minier, a été le principal vecteur de croissance. En 2011, l'inflation se situait nettement au-

---

<sup>1</sup> Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse suivante :

<http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm> .

dessus de la cible à un seul chiffre fixée par la Banque centrale du Congo (BCC), en grande partie à cause de facteurs extérieurs, mais elle avait été ramenée aux alentours de 10 % en juillet 2012.

Le secteur extérieur s'est sensiblement amélioré grâce à l'allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTTE, mais la RDC reste soumise à un risque élevé de surendettement en raison de sa vulnérabilité à la volatilité des termes de l'échange, à la forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires et de biens d'équipement, et au champ limité des produits exportés. En outre, les insuffisances de la gestion de la dette sont susceptibles d'accroître le risque d'une nouvelle accumulation de la dette qui atteindrait un niveau insoutenable. Le déficit courant s'est creusé en 2011 à environ 11½ % du PIB en raison du repli des cours des matières premières par rapport à leur niveau élevé de 2010 et de l'augmentation des importations en valeur, notamment dans le cas des produits alimentaires et énergétiques et des biens d'équipement.

Les politiques macroéconomiques ont solidement contribué aux récents résultats, la RDC ayant reconstitué dans une grande mesure ses marges de manœuvre. De manière plus précise, la domination budgétaire a été réduite durant ces dernières années, grâce à la discipline du gouvernement en matière de dépenses et à son engagement à assurer un financement (net) nul du budget par la banque centrale. Ceci a permis de briser le cercle vicieux de l'inflation et de la dépréciation du taux de change et ramené le déficit intérieur de 2½ % du PIB en 2009 à un niveau projeté de 0,9 % du PIB en 2012. La forte discipline manifestée en matière de dépenses a été une composante essentielle des efforts consentis par les autorités pour assainir les finances publiques, ce qui était nécessaire compte tenu du caractère limité de l'appui financier extérieur — du fait des préoccupations des bailleurs de fonds au regard de la gouvernance, notamment dans le secteur des ressources naturelles — et de la lenteur des progrès pour mobiliser davantage de recettes intérieures. Cependant, les faiblesses récemment observées dans le processus budgétaire, les projections trop ambitieuses des recettes et une enveloppe de dépenses tout aussi volumineuse, présentent un risque pour la crédibilité budgétaire et soulignent le besoin de renforcer et de pérenniser les réformes de gestion des finances publiques.

L'amélioration de la situation budgétaire a également aidé la BCC à maîtriser les liquidités et à combattre l'inflation. La BCC s'efforce de maîtriser l'inflation en émettant des billets de trésorerie, mais au vu des problèmes de données et de capacité ainsi que des pressions politiques, elle hésite parfois à resserrer de manière résolue la politique monétaire.

Quoique les progrès des réformes structurelles aient été mitigés, certaines réformes dans des domaines clés ont contribué à l'amélioration des résultats macroéconomiques. Il convient notamment de citer les efforts déployés pour améliorer la gestion des finances publiques, renforcer la gouvernance et la transparence dans le secteur des ressources naturelles et pour accroître l'indépendance et la stabilité financière de la BCC tout en assurant de façon plus générale le développement du secteur financier. Pour autant, d'autres réformes ont accusé des

retards et de nouvelles difficultés sont apparues, notamment les lacunes de la gestion de la dette extérieure (apparition d'arriérés de paiement extérieurs) et de la responsabilisation et de la transparence des opérations des entreprises d'État dans les industries extractives. Ces insuffisances pourraient saper les progrès récemment réalisés et sont à l'origine des retards dans l'achèvement des quatrième et cinquième revues de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit.

### **Évaluation par le Conseil d'administration**

Les administrateurs se félicitent que les autorités aient amélioré la gestion macroéconomique, ce qui a contribué à la hausse de la croissance, à une baisse de l'inflation et à une solidité accrue de la position extérieure. Pour autant, la pauvreté reste généralisée, l'économie est vulnérable aux risques intérieurs et extérieurs et les retards du programme sont une source de préoccupations. Les administrateurs préconisent un redoublement des efforts en vue de préserver la crédibilité budgétaire, de renforcer le cadre de la politique monétaire et d'améliorer la gouvernance des industries extractives.

Les administrateurs saluent les progrès réalisés par les autorités pour consolider la position budgétaire, qui est étayée par un engagement à renoncer au financement du déficit budgétaire par la banque centrale. Ils encouragent les autorités à préserver cet ancrage budgétaire mais se déclarent inquiets que le budget de 2012 menace les gains de crédibilité durement acquis. C'est pourquoi ils préconisent un suivi rigoureux de l'exécution du budget, la réduction des dépenses discrétionnaires au cas où les projections de recettes ne se concrétisaient pas ainsi que de nouveaux efforts pour accroître les recettes intérieures, notamment provenant des industries extractives. Les administrateurs encouragent aussi les autorités à renforcer la gestion de la dette et à n'envisager des emprunts extérieurs qu'à des conditions hautement concessionnelles.

Les administrateurs encouragent la banque centrale à adopter une gestion serrée de la liquidité afin de juguler davantage les anticipations d'inflation et de se préserver contre les effets de second tour imputables à la récente augmentation des prix mondiaux alimentaires et énergétiques. Ils sont aussi d'accord que l'achèvement de la recapitalisation, le désinvestissement des activités non fondamentales et une plus grande transparence opérationnelle renforceraient l'indépendance de la banque centrale et amélioreraient l'efficacité de la politique monétaire.

Les administrateurs considèrent que le cadre monétaire actuel et le régime de change flottant restent appropriés. Cependant, compte tenu du niveau élevé de dollarisation et de la capacité limitée de la banque centrale à agir en tant que prêteur de dernier recours en cas d'une ruée sur les dépôts, une nouvelle accumulation de réserves internationales serait justifiée. Même si le secteur extérieur a récemment enregistré une amélioration, le pays reste vulnérable aux chocs extérieurs à cause de la gamme étroite de ses produits d'exportation et de son accès réduit aux marchés internationaux de capitaux.

Les administrateurs notent que le secteur financier est sous-développé ce qui limite l'intermédiation financière et le mécanisme de transmission de la politique monétaire. Ils conseillent aux autorités d'améliorer la supervision bancaire, de faire appliquer les règles prudentielles, d'assurer la qualité des données ainsi que la capacité analytique de la banque centrale. Les administrateurs se déclarent satisfaits que les autorités aient demandé à participer au Programme d'évaluation du secteur financier.

Les administrateurs soulignent qu'il convient d'intensifier les efforts destinés à améliorer la gouvernance et la transparence des industries extractives ainsi que le climat des affaires de manière plus générale si le pays veut tirer parti des avantages de sa grande richesse en ressources naturelles. En particulier, les autorités doivent agir rapidement pour remédier aux insuffisances récemment mises à jour par la transformation des entreprises d'État en sociétés privées dans le secteur des ressources naturelles.

**Les notes d'information au public (NIP)** s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations ex post de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

## République démocratique du Congo : Principaux indicateurs économiques, 2009–15

	2009	2010	2011	2012 Est.	2013 Proj.
	(Variation annuelle en pourcentage)				
PIB et prix					
PIB réel	2,8	7,2	6,9	7,2	8,2
Déflateur du PIB	35,1	22,1	13,4	6,6	6,7
Prix à la consommation, moyenne annuelle	46,2	23,5	15,5	10,9	9,5
Prix à la consommation, fin de période	53,4	9,8	15,4	9,9	9,0
Secteur extérieur					
Exportations, f.à.b. (en dollars)	-33,6	90,4	18,1	-5,6	17,2
Importations, f.à.b. (en dollars)	-26,3	54,9	21,5	-7,8	9,2
Exportations (volume)	-1,3	47,4	21,0	8,7	19,5
Importations (volume)	-12,9	41,7	5,4	-6,2	1,6
Termes d'échange		21,7	-14,1	-11,6	0,2
Monnaie et crédit	(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de				
Monnaie au sens large	50,4	30,8	23,1	14,6	17,0
Avoirs extérieurs nets	17,0	63,2	-3,7	10,2	8,4
Avoirs intérieurs nets	33,3	-32,1	25,8	4,6	8,7
Crédit intérieur	13,5	-28,9	19,1	10,3	9,9
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Finances de l'administration centrale					
Recettes	16,8	19,0	18,9	22,3	21,7
Dons	7,5	14,1	8,5	8,6	6,8
Dépenses	26,0	27,3	29,1	33,5	31,8
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	-2,5	0,9	-1,7	-0,9	-0,4
Solde budgétaire global (base ordonn., dons compris)	-1,7	5,8	-1,8	-2,6	-3,4
Solde budgétaire global (base caisse, dons compris)	-2,7	4,5	-2,2	-3,0	-3,9
Balance des paiements					
Exportations de biens et services	45,2	68,3	68,3	57,2	61,4
Importations de biens et services	60,9	77,9	78,0	63,8	63,9
Compte courant, transferts inclus	-10,5	-8,1	-11,5	-12,5	-14,2
Compte courant, hors transferts	-21,6	-14,8	-16,6	-16,9	-18,5
Réserves officielles brutes (fin de période), millions dollars	999	1304	1299	1690	1770
Réserves officielles brutes, en semaines d'importations de biens et services hors aide	6,3	6,9	7,7	8,8	8,8
Dettes extérieures publiques					
Stock total, y compris FMI	13705	4571	4732	5595	6466
Valeur actuelle (VA) de la dette	11539	3136	3526	4200	4999
VA de la dette (% exportations de biens et services) <sup>4</sup>	254,0	35,4	32,7	42,2	43,7
Service de la dette programmé					
En pourcentage des exportations de biens et services	21,3	2,0	1,5	1,6	1,8
En pourcentage des recettes publiques	57,3	7,1	5,4	4,0	5,2
Pour mémoire :					
PIB nominal (milliards CDF)	9073	11875	14393	16436	18970

Sources : autorités congolaises; et estimations des services du FMI.

**Déclaration de M. Kossi Assimaïdou, Administrateur  
pour la République démocratique du Congo  
24 septembre 2012**

Les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) sont très reconnaissantes aux services du FMI de leur franche coopération et tiennent à remercier le Conseil d'administration, la direction et les services du FMI de l'assistance continue accordée à leur pays. En particulier, l'assistance technique du FMI à la RDC a contribué de façon cruciale à l'amélioration des résultats macroéconomiques. Les autorités envisagent avec intérêt la poursuite de cette assistance afin d'appuyer leurs efforts de renforcement des capacités institutionnelles et administratives du pays.

Depuis les dernières consultations au titre de l'article IV, des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne la politique macroéconomique et structurelle. La stabilité macroéconomique a été renforcée, grâce notamment à la poursuite du rééquilibrage budgétaire, à la forte baisse de l'inflation et à l'accumulation continue de réserves internationales, malgré un environnement extérieur difficile. En outre, de vigoureux efforts ont été consentis en matière de gouvernance et de transparence des industries extractives (par exemple, plus d'une centaine de contrats ont été publiés dans le secteur minier), malgré quelques retards dus à des problèmes de sécurité. Le renforcement de la capacité de la Banque centrale du Congo (BCC) à remplir sa mission fondamentale — autre domaine où des progrès ont été réalisés — fait encore partie du programme de réformes structurelles du gouvernement.

Les autorités se félicitent des évaluations et analyses des services du FMI et les approuvent dans l'ensemble. Les présentes consultations au titre de l'article IV — qui portent essentiellement sur les défis à moyen terme — viennent à point nommé, au moment où la RDC passe des politiques urgentes post-conflit à un développement économique plus durable. À cet égard, les autorités ont élaboré, en consultation avec diverses parties prenantes, un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté de seconde génération (DSRP II) qui, tout en s'inspirant du premier DSRP, met davantage l'accent sur la croissance, l'emploi et l'impact du changement climatique. La stratégie vise à atteindre, entre autres, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2020.

#### **ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES**

L'évaluation selon laquelle la RDC a obtenu de bons résultats macroéconomiques en 2010–11 dans une conjoncture économique précaire et avec peu de concours financiers extérieurs témoigne de la solidité des politiques macroéconomiques des autorités et des efforts déployés pour atteindre les objectifs de leur programme. En effet, les mesures qu'elles ont prises pour se doter d'une marge de manœuvre macroéconomique suffisante ont bénéficié des prix favorables des matières premières et se sont traduites par une activité généralisée dans le secteur minier; de plus, les BTP et les services ont largement contribué à la croissance depuis 2010. La maîtrise de l'inflation se poursuit malgré le prix élevé des importations de denrées alimentaires et de carburant. Le secteur extérieur reste

vulnérable en raison de plusieurs facteurs tels que les fortes importations d'aliments et de biens d'équipement.

Sur le plan budgétaire, des progrès considérables ont été réalisés. Le rééquilibrage budgétaire étant l'objectif primordial, des mesures énergiques ont été prises pour contenir les dépenses. Parallèlement, des réformes structurelles axées sur la gestion des finances publiques et des ressources naturelles ont été lancées et se poursuivent. Les mesures prises, y compris l'engagement à ne pas emprunter auprès de la BCC, ont permis de ramener le déficit budgétaire de 2 ½ % du PIB en 2009 à une projection de 0,9 % en 2012 et ont contribué à réduire l'inflation et à briser le cycle inflation-dépréciation du taux de change. Pour 2012, les autorités ont élaboré un budget visant à répondre aux besoins énormes de l'économie et de la population congolaises. Mais, pour le reste de l'année, elles n'exécuteront les dépenses qu'au fur et à mesure que les recettes deviendront disponibles et selon des priorités clairement définies.

L'assistance technique du FMI, de la Banque mondiale et des autres partenaires a contribué aux progrès accomplis dans certains domaines structurels, surtout en ce qui concerne la réforme des finances publiques (à travers le Plan stratégique pour la réforme des finances publiques), la planification budgétaire, les prévisions macrobudgétaires, l'adoption progressive d'un cadre budgétaire à moyen terme, et les mesures de promotion de la gouvernance dans le secteur des ressources naturelles. Par ailleurs, la BCC s'emploie à renforcer le contrôle financier, à approfondir le développement du secteur bancaire, à améliorer sa propre situation financière à travers une réforme des retraites achevée récemment, et à éliminer des activités non essentielles comme la gestion d'un centre hospitalier et de biens immobiliers.

Même si les perspectives à court terme sont relativement positives, les autorités reconnaissent que les risques extrêmes auxquels l'économie est confrontée — affaiblissement de la demande mondiale, chute des cours des produits de base, aggravation des conflits dans les provinces de l'Est — militent en faveur d'un renforcement continu des volants macroéconomiques. Les autorités ont tiré les leçons de la crise financière mondiale qui a frappé l'économie congolaise en 2009 et continuent à établir des fondements solides pour amortir les chocs exogènes. Sur le plan extérieur, elles s'emploieront à éliminer les dépenses publiques inefficaces qui sont financées sur ressources extérieures et qui accentuent le risque de surendettement.

## **POLITIQUE À MOYEN TERME**

### ***Stratégie de réduction de la pauvreté de seconde génération pour 2011–15***

À moyen terme, l'action des autorités sera guidée par leur nouveau DSRP. Tout en consolidant la stabilité macroéconomique et les bons résultats économiques obtenus ces dernières années, les pouvoirs publics mettront en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur un ambitieux cadrage à moyen terme tablant sur une expansion accrue des secteurs des ressources naturelles et de l'agriculture ainsi que sur la promotion des infrastructures, surtout dans les domaines des transports, de l'énergie et des télécommunications.

L'emploi est au cœur de la stratégie nationale, dont la mise en œuvre met un accent particulier sur les questions de démographie, d'éducation, de santé et de protection sociale en vue de renforcer le capital humain. En même temps, les mesures visant à améliorer la gouvernance et le climat des affaires sont nécessaires pour attirer des investissements privés.

Les autorités de la RDC remercient les services du FMI et de la Banque mondiale de leurs encouragements et se réjouissent de leur recommandation de renforcer le DSRP-II, notamment en ce qui concerne la politique macroéconomique, les capacités institutionnelles, les priorités sectorielles, l'affectation des ressources et les risques afférents à la mise en œuvre.

### ***Établir un ancrage de la politique budgétaire***

Les autorités considèrent l'élimination du financement du budget par la banque centrale comme un objectif clé de la gestion des finances publiques. Elles continueront à maîtriser les dépenses et à s'appuyer pleinement sur les récentes réformes des finances publiques (taxe sur la valeur ajoutée, renforcement des capacités de la direction des grandes entreprises, guichet unique des douanes, amélioration des systèmes informatiques) pour mobiliser les recettes intérieures dont elles ont tant besoin.

Les autorités de la RDC comptent sur l'assistance technique du FMI pour réaliser le potentiel du secteur des ressources naturelles, renforcer davantage la gestion des finances publiques et améliorer la qualité des dépenses. Elles ont l'intention de réviser le mécanisme d'ajustement des prix des carburants, pleinement conscientes de sa propension à subir des pressions politiques et à générer des prix et des recettes fiscales instables. Les autorités sont en train de réfléchir sur les mécanismes automatiques de lissage des prix qui ont été proposés par les services du FMI et qui présentent des avantages considérables par rapport à la politique actuelle, surtout en ce qui concerne la volatilité des prix de détail et les coûts budgétaires.

### ***Accroître l'efficacité de la politique monétaire***

Les autorités saluent et approuvent l'évaluation des services du FMI sur les facteurs qui nuisent à l'efficacité de la politique monétaire. Elles réitèrent leur détermination à préserver le régime monétaire et de change en vigueur, qui est mieux adapté à la situation du pays et à sa capacité d'absorber les chocs exogènes. Elles souscrivent aux recommandations qui sont présentées en détail à l'annexe VIII du rapport et qui visent à renforcer l'indépendance de la banque centrale, à améliorer ses données et ses capacités d'analyse, à approfondir les marchés financiers et à encourager la dé-dollarisation.

### ***Réformes structurelles visant à accroître la résistance de l'économie***

L'économie de la RDC reste vulnérable non seulement à des chocs exogènes, mais aussi à l'évolution de la situation intérieure. Les autorités conviennent de la nécessité d'améliorer la résistance du secteur financier et le climat des affaires. Elles se félicitent des recommandations des services du FMI à cet égard et affirment leur intention de les appliquer avec l'assistance technique du FMI et d'autres partenaires. En particulier, les



autorités sollicitent une évaluation du *secteur financier* dans le cadre du PESF et procéderont à des tests de résistance pour en évaluer les vulnérabilités. Par ailleurs, elles présenteront au Parlement une nouvelle loi sur les systèmes de paiement, qui vise à réduire les coûts de transaction et à développer le secteur bancaire.

S'agissant des *industries extractives*, les autorités ont déjà appliqué un certain nombre de mesures appuyées par la Banque mondiale afin de renforcer la gouvernance du secteur des ressources naturelles et elles ont soumis les instruments nécessaires pour adhérer à l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires). Elles continueront à consolider les progrès sensibles réalisés en vue d'assurer l'inviolabilité des contrats et des droits de propriété privée et de réviser le code minier, pour parachever les efforts de promotion de la gouvernance et de la transparence. Les autorités restent déterminées à publier en temps utile les contrats relatifs aux ressources naturelles. Elles ont exprimé leur intention de prendre des mesures non seulement pour amener les entreprises publiques à gestion commerciale à être pleinement responsables devant l'État (leur actionnaire unique), mais aussi pour renforcer le cadre juridique et réglementaire régissant la gestion de ces entreprises et limiter leurs financements extérieurs à des ressources concessionnelles afin de contenir la dette publique.

En conclusion, je tiens à réaffirmer la détermination des autorités de la RDC à poursuivre résolument les politiques axées sur la stabilité macroéconomique, la réduction de la pauvreté et une croissance solidaire. Les autorités continueront à travailler en étroite collaboration avec leurs partenaires au développement et avec le FMI pour atteindre les objectifs énoncés dans leur DSRP.